

ANNUAIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE

DES
Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts

DE BELGIQUE

—
1911
—

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME ANNÉE

BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DES ACADEMIES ROYALES DE BELGIQUE
RUE DE LOUVAIN, 112

—
MDCCCCXI

2

ANNUAIRE

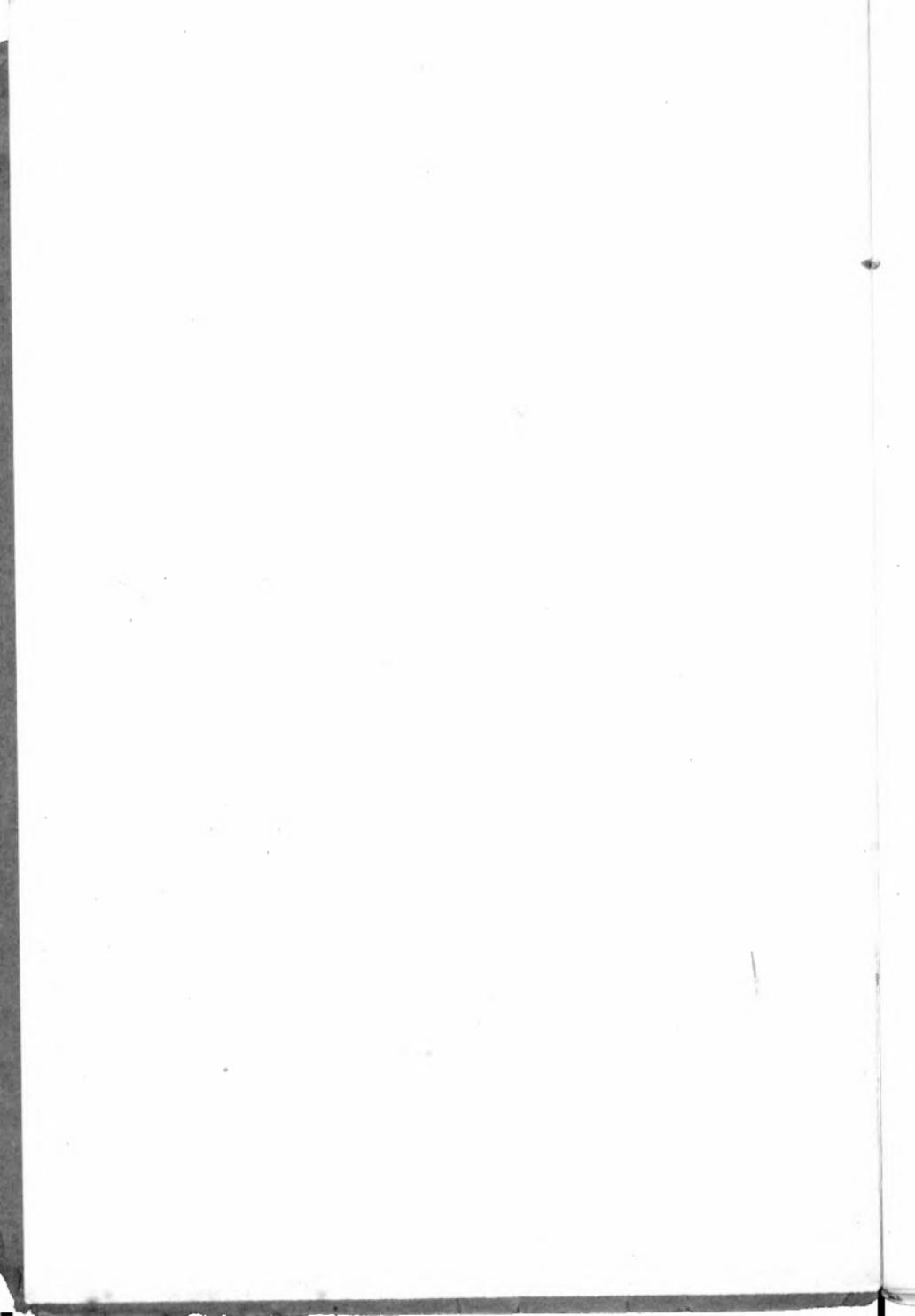
DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts

DE BELGIQUE



ANNUAIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE

DES
Sciences. des Lettres et des Beaux-Arts

DE BELGIQUE

1911

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME ANNÉE

BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DES ACADEMIES ROYALES DE BELGIQUE

RUE DE LOUVAIN, 112

MDCCCXI

TABLE

	Pages
<i>Chronologie</i> — Calendrier Grégorien pour l'année 1911	7
Calendrier Julien. — Année d'après les ères anciennes et modernes. — Fêtes mobiles . . .	8
Temps officiel belge	9
Commencement des saisons. — Jours fériés . .	9
Éclipses.	10
Calendrier.	11
Calendrier de l'Académie	17
<i>Franchise de port</i>	21
<i>Adresses des membres, des correspondants et des associés habitant la Belgique.</i>	23
<i>Personnel du secrétariat</i>	26
<i>Liste des membres, des correspondants et des associés de l'Académie</i>	27
Commission administrative	27
Classe des sciences.	28
Classe des lettres et des sciences morales et politiques.	32
Classe des beaux-arts.	36
Commission de la Biographie nationale.	41
Commissions spéciales des finances des trois Classes	41
Commission permanente des paratonnerres. . . .	42
Commission pour les portraits des membres décédés.	42

	Pages.
Commission pour la publication des œuvres des anciens musiciens belges	42
Commission chargée de discuter toutes les questions relatives aux lauréats des grands concours	42
Commission royale d'histoire	43
<i>Nécrologe</i>	44
<i>Liste des Présidents, des Secrétaires perpétuels et des Directeurs de l'Académie depuis la fondation, comme Société littéraire, en 1769, jusqu'à 1794</i>	45
<i>Liste des Présidents et des Secrétaires perpétuels depuis la réorganisation, en 1816</i>	46
<i>Liste des Directeurs depuis l'année 1845</i>	48
<i>Notices biographiques.</i> — Gustave Dewalque (avec portrait); par Max Lohest	53
Charles Duvivier (avec portrait); par Maurice Vauthier	105
Le baron de Chestret de Hanefte (avec portrait); par S. Bormans	125
Jules Van Ysendyck (avec portrait); par Jules Brunfaut	165
Jean Robie (avec portrait); par le chevalier Marchal	177

Caisse centrale des artistes belges.

Exposé de la situation pour 1910, par M. Hymans, secrétaire	193
État général des recettes et des dépenses pendant l'exercice 1910, dressé par M. Marchal, trésorier	196
Composition des Comités en 1911	198
Liste des membres de l'Association	199

CHRONOLOGIE

L'année 1911 du Calendrier Grégorien correspond à :

l'année 6624 de la Période Julienne de 7930 ans imaginée, pour faciliter les recherches historiques, par Joseph Scaliger (né le 5 août 1540 à Agen et mort le 21 janvier 1609 à Leyde);

la troisième de la 672^e Olympiade d'après les déterminations d'*Ideler*, *Handbuch der Chronologie*, Bd I, S. 377;

l'an 2664 de la Fondation de Rome, d'après la computation du même chronologiste, *Ibid.*, Bd II, S. 454.

Bases du Calendrier Grégorien pour l'année 1911.

Nombre d'or.	42		Indiction romaine	9
Épacte.	XXX		Lettre dominicale	A
Cycle solaire.	46			

Calendrier Julien.

Le Calendrier Julien, établi par Jules César 43 ans avant l'ère chrétienne, a été employé sans changement dans les pays chrétiens jusqu'au 15 octobre 1582, date où le Calendrier Grégorien fut introduit par le pape Grégoire XIII. Il n'est suivi actuellement que par les Russes, les Grecs et les chrétiens d'Orient.

Voici d'où provient la différence de treize jours entre le Calendrier Grégorien et le Calendrier Julien : Pour le premier, le lendemain du 4 octobre 1582 a été le 15 octobre 1582, et les années 1700, 1800 et 1900 n'ont pas été bissextiles.

Dans le Calendrier Julien, l'épacte est XII, et la lettre dominicale B, pour l'année 1914.

Année d'après les ères anciennes et modernes.

Année de l'ère de Nabonassar 2688

L'année 1329 des Turcs commence le 2 janvier 1914, selon l'usage de Constantinople.

L'année 1914 du Calendrier Julien commence le 14 janvier de la même année.

L'année 5671 des Juifs a commencé le 4 octobre 1909, et l'année 5672 commencera le 23 septembre 1914.

Fêtes mobiles.

Septuagésime . . .	12 février.	Quatre-Temps . 7, 9 et 10 juin.
Cendres	1 ^{er} mars.	Trinité 14 juin.
Quatre-Temps. 8, 10 et 11 mars.		Fête-Dieu 15 juin.
Pâques.	16 avril.	Quatre-Temps. 20, 22 et 23 sept.
Ascension.	28 mai.	1 ^{er} dim. de l'Avent . . 3 déc.
Pentecôte	4 juin.	Quatre-Temps. 20, 22 et 23 déc.

Temps officiel belge.

En Belgique, le temps officiel est compté de 0 à 24 heures, l'heure 0 correspondant à minuit moyen de Greenwich.

Commencement des saisons.

Printemps	le 21 mars, à	17 h. 55 m.
Été	le 22 juin, à	13 36
Automne	le 24 sept., à	4 18
Hiver	le 22 déc., à	22 53

Jours fériés.

* Les dimanches.	* 13 août. — Assomption.
* 1 ^{er} janvier.	* 1 ^{er} novembre. — Toussaint.
* 17 avril. — Lundi de Pâques.	2 novemb. — Jour des morts.
* 25 mai. — Ascension.	26 novembre. — Fête patronale
* 5 juin. — Lundi de Pentecôte.	du Roi régnant Albert.
* 21 juillet. — Anniv. de l'inaugurat. du roi Léopold 1 ^{er} ,	* 25 décembre. — Noël.
fond. de la dyn. Fêtes nat.	26 décembre. — Second jour
	de Noël.

Les fêtes légales sont précédées d'un astérisque (*).

Éclipses.

Il y aura, en 1911, deux éclipses de Soleil, une totale, l'autre annulaire, toutes deux invisibles en Belgique, et deux éclipses de Lune par la pénombre, en partie visibles en Belgique.

Le 23-29 avril, éclipse totale de Soleil, invisible en Belgique : commencement de l'éclipse générale, le 28 avril, à 19^h 49^m,2; fin de l'éclipse générale, le 29 avril, à 4^h 5^m,6. L'éclipse sera visible partiellement à l'Est de l'Australie, dans la majeure partie du Pacifique et dans l'Amérique du Nord.

Le 13 mai, éclipse de Lune par la pénombre, en partie visible en Belgique : premier contact avec la pénombre, à 3^h 45^m,8; milieu de l'éclipse, à 5^h 36^m,5; dernier contact avec la pénombre, à 7^h 22^m,3. Le premier contact avec la pénombre se fera à 65° du point Nord du disque lunaire, en comptant vers l'Est; le dernier contact à 337° vers l'Est. En Belgique, la Lune se couchera à 3^h 52^m.

Le 22 octobre, éclipse annulaire de Soleil, invisible en Belgique : commencement de l'éclipse générale, à 1^h 49^m,6; fin de l'éclipse générale, à 7^h 6^m,5. Cette éclipse sera visible en partie dans presque toute l'Asie et l'Océanie.

Le 6 novembre, éclipse de Lune par la pénombre, en partie visible en Belgique : premier contact avec la pénombre, à 13^h 39^m,4; milieu de l'éclipse, à 15^h 36^m,8; dernier contact avec la pénombre, à 17^h 34^m,4. Le premier contact avec la pénombre se fera à 94° du point Nord du disque lunaire, en comptant vers l'Est; le dernier contact à 202° de ce même point.

Janvier.

- 1 D. CIRCONCISION DE N.-S.
- 2 L. S. Adélar, ab. de Corbie.
- 3 M. S^{te} Geneviève, vierge.
- 4 M. S. Tite, S^{te} Pharaïlde, v.
- 5 J. S. Téléphore, pape.
- 6 V. ÉPIPHANIE OU LES ROIS.
- 7 S. S^{te} Mélanie, vierge.
- 8 D. S^{te} Gudule, vierge.
- 9 L. S. Marcellin, évêque.
- 10 M. S. Agathon, pape.
- 11 M. S. Hygin, pape.
- 12 J. S. Arcade, martyr.
- 13 V. S^{te} Véronique de Milan.
- 14 S. S. Hilaire, év. de Poit.
- 15 D. S. Paul, ermite.
- 16 L. S. Marcel, pape.
- 17 M. S. Antoine, abbé.
- 18 M. Chaire de s. Pierre à R.
- 19 J. S. Canut, roi de Danem.
- 20 V. SS. Fabien et Sebastien.
- 21 S. S^{te} Agnès, v. et m.
- 22 D. SS. Vincent et Anastase.
- 23 L. Épous. de la Vierge.
- 24 M. S. Timothée, év. d'Eph.
- 25 M. Conversion de s. Paul.
- 26 J. S. Polycarpe, év. et m.
- 27 V. S. Jean Chrysostome, ev.
- 28 S. S. Julien, év. de Cuença.
- 29 D. S. Franç. de Sales, év.
- 30 L. S^{te} Martine, v. et mart.
- 31 M. S. Pierre Nolasque.

—♦♦♦♦—

Premier Quartier le 8, à 6 h. 21 m.
 Pleine Lune le 14, à 22 h. 76 m.
 Dernier Quartier le 22, à 6 h. 21 m.
 Nouvelle Lune le 30, à 9 h. 45 m.

Février.

- 1 M. S. Ignace, év. et mart.
- 2 J. PURIF. OU CHANDELEUR.
- 3 V. S. Blaise, év. et mart.
- 4 S. S. André, S^{te} Jeanne, v.
- 5 D. S^{te} Agathe, vierge et m.
- 6 L. S. Amand, S^{te} Dorothee.
- 7 M. S. Romuald, abbé.
- 8 M. S. Jean de Matha.
- 9 J. S. Cyrille. S^{te} Apolline.
- 10 V. S^{te} Scholastique, vierge.
- 11 S. S. Séverin, abbé.
- 12 D. Sept. S^{te} Eulalie, v. et m.
- 13 L. S^{te} Euphrosine, vierge.
- 14 M. S. Valentin, p. et m.
- 18 M. SS. Faustin et Jovite, m.
- 16 J. S^{te} Julienne, vierge.
- 17 V. SS. Théodule et Julien.
- 18 S. Siméon, évêque et m.
- 19 D. S. Boniface, évêque.
- 20 L. S. Éleuthère, év. de Tourn.
- 21 M. Le Bap. Pépin de Landen.
- 22 M. C. de s. Pier. à Antioche.
- 23 J. S. Pierre Damien, év.
- 24 V. SS. Mathias et Modeste.
- 25 S. S^{te} Walburge, vierge.
- 26 D. S^{te} Adeltrude, abbesse.
- 27 L. S. Alexandre, évêque.
- 28 M. S. Julien, martyr.

—♦♦♦♦—

Premier Quartier le 6, à 15 h. 28 m.
 Pleine Lune le 13, à 10 h. 58 m.
 Dernier Quartier le 2, à 3 h. 44 m.

Mars.

- 1 M. *Les Cendres*. S. Aubin.
- 2 J. S. Simplicie, pape.
- 3 V. S^{te} Cunégonde, impérat.
- 4 S. S. Casimir, roi.
- 5 D. S. Théophile.
- 6 L. S^{te} Colette, vierge.
- 7 M. S. Thomas d'Aquin.
- 8 M. *Q.-temps*. S. Jean de D.
- 9 J. S^{te} Françoise, veuve.
- 10 V. *Q.-temps* Les 40 Mart.
- 11 S. *Q.-temps*. S. Vindicien.
- 12 D. S. Grégoire le Grand, p.
- 13 L. S^{te} Euphrasie.
- 14 M. S^{te} Mathilde, reine.
- 15 M. S. Longin, soldat.
- 16 J. S^{te} Eusébie, vierge.
- 17 V. S^{te} Gertrude, abb. de Niv.
- 18 S. S. Gabriel, archange.
- 19 D. S. Joseph, patr. de la B.
- 20 L. S. Wulfran, év. de Sens.
- 21 M. S. Benoit, abbé.
- 22 M. S. Basile, martyr.
- 23 J. S. Victorien, martyr.
- 24 V. S. Agapet, év. de Synn.
- 25 S. ANNONCIAT S. Humbert.
- 26 D. S. Ludger, év. de Munster.
- 27 L. S. Rupert, év. de Worms.
- 28 M. S. Sixte III, pape.
- 29 M. S. Eustase, abbé.
- 30 J. S. Veron, abbé.
- 31 V. S. Benjamin, martyr.

-00000-

Nouvelle Lune le 4^{or}, à 12 h. 51 m.
Premier Quartier le 7, à 25 h. 2 m.
Plene Lune le 11, à 25 h. 59 m.
Dernier Quartier le 23, à 0 h. 26 m.
Nouvelle Lune le 30, à 12 h. 58 m.

Avril.

- 1 S. S. Hugues, év. de Grenob.
- 2 D. *Passion*. S. Franç. de P.
- 3 L. S. Richard, év. de Chieti.
- 4 M. S. Isidore de Séville.
- 5 M. S. Vincent Ferrier.
- 6 J. S. Célestin, pape.
- 7 V. S. Albert, ermite.
- 8 S. S. Perpétue, év. de Tours.
- 9 D. *Rameaux*. S^{te} Wandru.
- 10 L. S. Macaire, évêque.
- 11 M. S. Léon le Grand, pape.
- 12 M. SS. Jules I, p., et Arcade.
- 13 J. S. Herménégilde, mart.
- 14 V. *Vend -S* S. Justin, mar.
- 15 S. SS. Anastasie et Basilise.
- 16 D. PAQUES S. Drogon.
- 17 L. S. Anicet, p. et martyr.
- 18 M. S. Ursmar, év. et abbé.
- 19 M. S. Léon IX, pape.
- 20 J. S^{te} Agnès, vierge.
- 21 V. S. Anselme, archev.
- 22 S. SS. Soter et Cajus, p. et m.
- 23 D. S. Georges, martyr.
- 24 L. S. Fidèle de Sigmaring.
- 25 M. S. Marc, évangéliste.
- 26 M. SS. Clet et Marcellin, p.
- 27 J. S. Antime, évêq. et m.
- 28 V. S. Vital, martyr.
- 29 S. S. Pierre de Milan, mart.
- 30 D. S^{te} Catherine de S., v.

-00000-

Premier Quartier le 6, à 5 h. 5⁰⁰
Plene Lune le 13, à 14 h. 57 m.
Dernier Quartier le 21, à 18 h. 56 m.
Nouvelle Lune le 28, à 22 h. 25 m.

Mal.

- 1 L. SS. Phil. et Jacq., apôt.
- 2 M. S. Athanase, évêque.
- 3 M. Invention de la Croix.
- 4 J. S^{te} Monique, veuve.
- 5 V. S. Pie V, pape.
- 6 S. S. Jean Porte-Latine.
- 7 D. S. Stanislas, év. et mart.
- 8 L. Apparition de S. Michel.
- 9 M. S. Grégoire de Naziance.
- 10 M. S. Antonin, arch. de Flor.
- 11 J. S. Franç. de Hieronymo.
- 12 V. SS. Nérée et Achillée, m.
- 13 S. S. Servais, év. de Tongr.
- 14 D. S. Pacôme, abbé de Tab.
- 15 L. S^{te} Dymphne, v. et m.
- 16 M. S. Jean Népomucène, m.
- 17 M. S. Pascal Baylon.
- 18 J. S. Venant, martyr.
- 19 V. S. Pierre Célestin, pape.
- 20 S. S. Bernardin.
- 21 D. S^{te} Hlisberge, vierge.
- 22 L. S^{te} Julie, vierge et mart.
- 23 M. S. Guibert.
- 24 M. N. D. Sec. des Chrétiens.
- 25 J. ASCENS. S. Grég. VII, p.
- 26 V. S. Philippe de Néri.
- 27 S. S. Jean I, pape.
- 28 D. S. Germain, év. de Paris.
- 29 L. S. Maximin, év. de Trév.
- 30 M. S. Ferdinand III, roi.
- 31 M. S^{te} Pétronille, vierge.

— 00000 —

Premier Quartier le 5, à 13 h. 14 m.
 Pleine Lune le 13, à 6 h. 40 m.
 Dernier Quartier le 21, à 0 h. 23 m.
 Nouvelle Lune le 28, à 6 h. 24 m.

Jun.

- 1 J. S. Pamphile, martyr.
- 2 V. SS. Marcellin et Erasme.
- 3 S. S^{te} Clotilde, reine.
- 4 D. PENTEC. S. Optat, év.
- 6 L. S. Boniface, év. et mart.
- 5 M. S. Norbert, évêque.
- 7 M. Q.-temps. S. Robert, abbé.
- 8 J. S. Médard, év. de Noyon.
- 9 V. Q.-temps. S. Prime.
- 10 S. Q.-temps. S^{te} Marguerite.
- 11 D. LA TRINITÉ. S. Barnabé.
- 12 L. S. Jean de Sahagun.
- 13 M. S. Antoine de Padoue.
- 14 M. S. Basile le Gr., archev.
- 15 J. LA FÊTE-DIEU. S. Guy.
- 16 V. S. Jean-François-Régis.
- 17 S. S^{te} Alène, vierge et mart.
- 18 D. SS. Marc et Marcellin, m.
- 19 L. S^{te} Julienne de Falconieri.
- 20 M. S. Sylvère, pape et m.
- 21 M. S. Louis de Gonzague.
- 22 J. S. Paulin, év. de Nole.
- 23 V. S^{te} Marie d'Oignies.
- 24 S. Nativ. de S. Jean-Bapt.
- 25 D. S. Guillaume, abbé.
- 26 L. SS. Jean et Paul, mart.
- 27 M. S. Ladislas, roi de Hong.
- 28 M. S. Léon II, pape.
- 29 J. SS. PIERRE ET PAUL, ap.
- 30 V. S^{te} Adile, vierge.

— 00000 —

Premier Quartier le 3, à 22 h. 4 m.
 Pleine Lune le 11, à 21 h. 51 m.
 Dernier Quartier le 19, à 20 h. 51 m.
 Nouvelle Lune le 26, à 13 h. 20 m.

Juillet.

- 1 S. S. Rombaut, évêque.
- 2 D. Visitation de la Vierge.
- 3 L. S. Euloge, martyr.
- 4 M. S. Théodore, évêque.
- 5 M. S. Pierre de Luxemb.
- 6 J. S^{te} Godelive, martyre.
- 7 V. S. Willebaud, évêque.
- 8 S. S^{te} Elisabeth, r. de Port.
- 9 D. SS. Martyrs de Gorcum.
- 10 L. Les sept Frères Martyrs.
- 11 M. S. Pie I, pape.
- 12 M. S. Jean Gualbert, abbé.
- 13 J. S. Anaclet, pape et m.
- 14 V. S. Bonaventure, évêque.
- 15 S. S. Henri, emp. d'Allem.
- 16 D. S. *Sacr. de Mir.* à Brux.
- 17 L. S. Alexis, confesseur.
- 18 M. S. Camille de Lellys.
- 19 M. S. Vincent de Paule
- 20 J. S. Jérôme Émilien.
- 21 V. S^{te} Praxède, vierge.
- 22 S. S^{te} Marie-Madeleine.
- 23 D. S. Apollinaire, év. de R.
- 24 L. S^{te} Christine, v. et mart.
- 25 M. S. Jacques le Majeur, ap.
- 26 M. S^{te} Anne, mère de la Vier.
- 27 J. S. Pantaléon, martyr.
- 28 V. S. Victor, martyr.
- 29 S. S^{te} Marthe, vierge.
- 30 D. SS. Abdon et Sennen, m.
- 31 L. S. Ignace de Loyola.

—

Premier Quartier le 5, à 9 h. 20 m.
 Pleine Lune le 14, à 2 h. 53 m.
 Dernier Quartier le 19, à 5 h. 31 m.
 Nouvelle Lune le 25, à 20 h. 42 m.

Août.

- 1 M. S. Pierre-ès-Liens.
- 2 M. S. Alphonse de Liguori.
- 3 J. Invention de S. Étienne
- 4 V. S. Dominique, confess.
- 5 S. Notre-Dame-aux-Neiges.
- 6 D. Transfiguration de N. S.
- 7 L. SS. Alvert et Donat, év.
- 8 M. S. Cyriaque, martyr.
- 9 M. S. Romain, martyr.
- 10 J. S. Laurent, martyr.
- 11 V. S. Géry, év. de Cambrai.
- 12 S. S^{te} Claire, vierge.
- 13 D. S. Hippolyte, martyr
- 14 L. S. Eusèbe, martyr.
- 15 M. ASSOMPTION. S. Arn^{ld}.
- 16 M. SS. Hyac. et Roch, conf.
- 17 J. SS. Joachim et Libérat, a.
- 18 V. S^{te} Hélène, impératrice.
- 19 S. SS. Louis Florès, Jules.
- 20 D. S. Bernard, abbé.
- 21 L. S^{te} J.-Franç. de Chantal.
- 22 M. S. Timothée, martyr.
- 23 M. S. Philippe Bénéti.
- 24 J. S. Barthélemi, apôtre.
- 25 V. S. Louis, roi de France.
- 26 S. S. Zéphirin, pape et m.
- 27 D. S. Joseph Calasance.
- 28 L. S. Augustin, év. et doct.
- 29 M. Décoll. de S. Jean-Bapt
- 30 M. S^{te} Rose de Lima, vierge.
- 31 J. S. Raymond Nonnat.

—

Premier Quartier le 1, à 25 h. 29 m.
 Pleine Lune le 10, à 2 h. 55 m.
 Dernier Quartier le 17, à 12 h. 44 m.
 Nouvelle Lune le 24, à 4 h. 14 m.
 Premier Quartier le 31, à 16 h. 21 m.

Septembre.

- 1 V. S. Gilles, abbé.
- 2 S. S. Étienne, roi de Hong.
- 3 D. S. Remacle, év. de Maest.
- 4 L. S^{te} Rosalie, vierge.
- 5 M. S. Laurent Justinien.
- 6 M. S. Donatien, martyr.
- 7 J. S^{te} Reine, vierge.
- 8 V. NATIVITÉ DE LA VIERGE.
- 9 S. S. Gorgone, martyr.
- 10 D. S. Nicolas de Tolentino.
- 11 L. SS. Prote et Hyacinthe.
- 12 M. S. Guy d'Anderlecht.
- 13 M. S. Amé, év. Sion en Val.
- 14 J. Exaltation de la Croix.
- 15 V. S. Nicomède, martyr.
- 16 S. SS. Cornelle et Cyprien.
- 17 D. S. Lambert, év. de Maast.
- 18 L. S. Joseph de Cupertino.
- 19 M. S. Janvier, martyr.
- 20 M. *Q.-temps.* S. Eustache, m.
- 21 J. S. Mathieu, apôtre.
- 22 V. *Q.-temps.* S. Maurice.
- 23 S. *Q.-temps.* S^{te} Thècle, v.
- 24 D. N.-D. de la Merci.
- 25 L. S. Firmin, év. et martyr.
- 26 M. S. Cyprien et S^{te} Justine.
- 27 M. SS. Côme et Damien, m.
- 28 J. S. Wenceslas, martyr.
- 29 V. S. Michel, archange.
- 30 S. S. Jérôme, docteur.

Octobre.

- 1 D. S. Bavon, patr. de Gand.
- 2 L. S. Léodegair, évêque.
- 3 M. S. Gérard, abbé.
- 4 M. S. François d'Assise.
- 5 J. S. Placide, martyr.
- 6 V. S. Brunon, confesseur.
- 7 S. S. Marc, pape.
- 8 D. S^{te} Brigitte, veuve.
- 9 L. S. Denis et ses comp., m.
- 10 M. S. François de Borgia.
- 11 M. S. Gommaire, p. de Lie.
- 12 J. S. Wilfrid, év. d'York.
- 13 V. S. Édouard, roi d'Angl.
- 14 S. S. Calixte, pape et mart.
- 15 D. S^{te} Thérèse, vierge.
- 16 L. S. Mummolin, évêque.
- 17 M. S^{te} Hedwige, veuve.
- 18 M. S. Luc, évangéliste.
- 19 J. S. Pierre d'Alcantara.
- 20 V. S. Jean de Kenti.
- 21 S. S^{te} Ursule et ses comp. m.
- 22 D. S. Mellon, évêque.
- 23 L. S. Jean de Capistran.
- 24 M. S. Raphaël, archange.
- 25 M. SS. Crépin et Crépinien.
- 26 J. S. Evariste, pape et m.
- 27 V. S. Frumence, ap. del'Eth.
- 28 S. SS. Simon et Jude, apôt.
- 29 D. S^{te} Ermelinde, vierge.
- 30 L. S. Foillan, martyr.
- 31 M. S. Quentin, martyr.

Pleine Lune le 8, à 13 h. 37 m.
 Dernier Quartier le 15, à 17 h. 51 m.
 Nouvelle Lune le 22, à 14 h. 37 m.
 Premier Quartier le 30, à 11 h. 8 m.

Pleine Lune le 8, à 4 h. 11 m.
 Dernier Quartier le 15, à 25 h. 46 m.
 Nouvelle Lune le 22, à 4 h. 9 m.
 Premier Quartier le 30, à 12 h. 4 m.

Novembre.

- 1 M. TOUSSAINT.
- 2 J. *Les Trépassés.*
- 3 V. S. Hubert, év. de Liège.
- 4 S. S. Charles Borromée, év.
- 5 D. S. Zacharie, S^e Élisabeth.
- 6 L. S. Winoc, abbé.
- 7 M. S. Willebrord, év. d'Ut.
- 8 M. S. Godefroid, év. d'Am.
- 9 J. Déd. de l'égl. du Sauv. à R.
- 10 V. S. André Avellino.
- 11 S. S. Martin, év. de Tours.
- 12 D. S. Liévin, év. et mart.
- 13 L. S. Stanislas Kostka.
- 14 M. S. Albéric, év. d'Utrecht.
- 15 V. S. Léopold, confesseur.
- 16 J. S. Edmond, archevêque.
- 17 V. S. Grégoire Thaumatur.
- 18 S. Déd. des SS. Pier. et Paul.
- 19 D. S^e Élisabeth de Thuring.
- 20 L. S. Félix de Valois.
- 21 M. Présentat. de la Vierge.
- 22 M. S^e Cécile, vierge et mar.
- 23 J. S. Clément I, pape et m.
- 24 V. S. Jean de la Croix.
- 25 S. S^e Catherine, v. et m.
- 26 D. S. Albert, *Fête patronale du Roi Albert.*
- 27 L. S. Acaire, évêque.
- 28 M. S. Rufe, martyr.
- 29 M. S. Saturnin, martyr.
- 30 J. S. André, apôtre.

—•••••

Pleine Lune le 6, à 18 h. 48 m.
 Dernier Quartier le 13, à 7 h. 20 m.
 Nouvelle Lune le 20, à 20 h. 49 m.
 Premier Quartier le 29, à 1 h. 42 m.

Décembre.

- 1 V. S. Éloi, év. de Noyon.
- 2 S. S^e Bibienne, v. et m.
- 3 D. *Avent.* S. François-Xav.
- 4 L. S^e Barbe, martyre.
- 5 M. S. Sabbas, abbé.
- 6 M. S. Nicolas, év. de Myre.
- 7 J. S. Ambroise, év. et doct.
- 8 V. CONCEPTION DE LA VIERGE.
- 9 S. S^e Léocadie, v. et mart.
- 10 D. S. Melchiae, p. et m.
- 11 L. S. Damase, pape.
- 12 M. S. Valéry, abbé en Pic.
- 13 M. S^e Lucie, vierge et m.
- 14 J. S. Nicaise, évêque.
- 15 V. S. Adon, arch. de Vienne.
- 16 S. S. Eusèbe, évêque.
- 17 D. S^e Begge, vierge.
- 18 L. Expect. de la Vierge.
- 19 M. S. Némésion.
- 20 M. *Q.-temps.* S. Philogone.
- 21 J. S. Thomas, apôtre.
- 22 V. *Q.-temps.* S. Hongère, év.
- 23 S. *Q.-temps.* S^e Victoire, v.
- 24 D. S. Lucien.
- 25 L. NOËL.
- 26 M. S. Étienne, premier m.
- 27 M. S. Jean, apôt. et évang.
- 28 J. SS. Innocents.
- 29 V. S. Thomas de Cantorb.
- 30 S. S. Sabin, évêq. et mart.
- 31 D. S. Sylvestre, pape.

—•••••

Pleine Lune le 6, à 2 h. 52 m.
 Dernier Quartier le 12, à 17 h. 46 m.
 Nouvelle Lune le 20, à 13 h. 40 m.
 Premier Quartier le 28, à 18 h. 48 m.

CALENDRIER DE L'ACADÉMIE.

- Janvier.* — Élection du Directeur dans chacune des trois Classes.
Élection aux places vacantes dans la *Classe des Beaux-Arts*.
Formation du programme du Concours de la *Classe des Beaux-Arts* pour 1915.
Élection du jury : de la 1^{re} période du XVI^e Concours pour les *Prix De Keyn*.
Choix d'une lecture pour la séance publique de la *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*.
- Février.* — Formation du programme du Concours de la *Classe des Sciences* pour 1912.
- Mars.* — Réunion des Sections de la *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques* pour la présentation des candidatures aux places vacantes.
Réunion de la *Commission administrative* pour la reddition des comptes.
- Avril.* — Réunion des Commissions spéciales des finances pour l'examen et l'approbation des comptes.
Lecture des rapports sur les Concours : *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques* (Concours annuel de 1911); *Prix De Keyn* (XVI^e Concours, 1^{re} période).
Exposé des titres des candidats aux places vacantes dans la *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*. Eventuellement, propositions de candidatures nouvelles.
Réunion des Sections de la *Classe des Sciences* pour la présentation des candidatures aux places vacantes.
Le 30 de ce mois, expire le délai pour la remise des travaux destinés à la 2^{me} période du prix de *Selys-Longchamps*.

- Mai.* — Élection aux places vacantes dans la *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*.
Exposé des titres des candidats aux places vacantes dans la *Classe des Sciences*. Eventuellement, propositions de candidatures nouvelles.
Réunion des Sections de la *Classe des Beaux-Arts* pour la présentation des candidatures aux places vacantes.
Élection, par chaque Classe, de son délégué auprès de la *Commission administrative*.
Séance générale des trois Classes pour régler les intérêts communs.
Séance publique de la *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques* : distribution des récompenses.
Le 31 de ce mois expire le délai pour la remise des manuscrits destinés au Concours (histoire et critique) ouvert par la *Classe des Beaux-Arts*.
- Juin.* — Élection aux places vacantes dans la *Classe des Sciences*.
Exposé des titres des candidats aux places vacantes dans la *Classe des Beaux-Arts*. Eventuellement, propositions de candidatures nouvelles.
Désignation par la *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques* des questions à maintenir au programme de son Concours annuel ; indication des matières sur lesquelles porteront les questions nouvelles et nomination pour chacune de celles-ci d'un Comité de trois membres chargé de présenter trois sujets.
Désignation des commissaires chargés d'examiner les manuscrits reçus pour le Concours de la *Classe des Beaux-Arts*.
Le 30 de ce mois, expire le délai pour la remise des travaux destinés à la 10^e période du *Prix Charles Lemaire*.
- Juillet.* — Rapport des Commissions de la *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques* sur les sujets à mettre au Concours ; détermination des prix et rédaction définitive du programme annuel.
Élection aux places vacantes dans la *Classe des Beaux-Arts*.

Juill. (suite.) — Le 31 de ce mois expire le délai pour la remise des manuscrits destinés au Concours annuel de la *Classe des Sciences*.

Août. — Désignation des commissaires chargés d'examiner les manuscrits reçus pour le Concours annuel de la *Classe des Sciences*.

Choix d'une lecture pour la séance publique de la *Classe des Sciences*.

Les vacances, pour chaque Classe, commencent après les séances respectives.

Septembre. — Les sujets d'art pratique en réponse au programme du Concours de la *Classe des Beaux-Arts* doivent être remis avant le 1^{er} octobre.

Fin des vacances le 30.

Octobre. — Réunion des Sections de la *Classe des Sciences* et de la *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques* pour la présentation des candidats aux places vacantes dans chacune de ces Classes.

Rappel aux membres et aux correspondants de la *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques* au sujet des lectures à faire pendant l'année.

Jugement du Concours annuel de la *Classe des Beaux-Arts* (Histoire et critique, et Art pratique).

Dernier dimanche du mois. Séance publique de la *Classe des Beaux-Arts* : distribution des récompenses (1).

Le 31 de ce mois expire le délai pour la remise des manuscrits destinés au Concours annuel de 1912 de la *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*; et aux deux questions prorogées du programme de 1910.

Novembre. — Éventuellement, propositions de candidatures nouvelles pour les places vacantes dans la *Classe des Sciences*.

Exposé des titres des candidats aux places vacantes dans la *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*. Éventuellement, propositions de candidatures nouvelles.

(1) Lors des années du grand Concours bisannuel de composition musicale, cette séance a lieu le dernier dimanche de novembre.

Nov. (suite.) — Réunion des Sections de la *Classe des Beaux-Arts* pour la présentation des candidats aux places vacantes.

Désignation de commissaires pour l'examen des manuscrits reçus pour le Concours annuel de la *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques* de 1911.

Désignation par la *Classe des Beaux-Arts* des matières du Concours annuel; formation des Commissions chargées de composer le programme. (Voir art. 13 du Règlement.)

Décembre. — Nomination dans chaque Classe de la Commission spéciale des finances.

Exposé des titres des candidats aux places vacantes dans la *Classe des Sciences*.

Élections aux places vacantes dans la *Classe des Sciences* et dans la *Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*.

Exposé des titres des candidats aux places vacantes dans la *Classe des Beaux-Arts*. Eventuellement, propositions de candidatures nouvelles.

Jugement du Concours annuel de la *Classe des Sciences*.

Séance publique de la *Classe des Sciences*; distribution des récompenses.

Réunion de la Commission administrative pour arrêter le Budget.

Le 31 de ce mois expire le délai pour la remise des travaux destinés : 1° à la 2^{me} période du XVI^e Concours pour les *Prix De Keyn*; 2° à la 5^{me} période du *Prix Edouard Mailly*; 3° à la 2^{me} période du *Prix Léo Errera*; 4° à la 1^{re} période du *Prix Polydore de Paepé*; 5° à la 1^{re} période du *Prix Ernest Discailles*; 6° à la 1^{re} période du *Prix Auguste Beer-naert*.

A cette date sera close aussi la 1^{re} période du *Prix Ernest Bouvier-Parvillez*.

FRANCHISE DE PORT (1).

ART. 1^{er}. Notre Ministre de l'Intérieur est autorisé à correspondre en franchise de port, *sous*

(1) Accordée par arrêté royal du 21 décembre 1844.

N. B. Pour que les envois parviennent avec la franchise de port, il est indispensable que les lettres, papiers ou livres soient mis *sous bandes croisées à l'adresse du Secrétaire perpétuel et contresignées par le membre, correspondant ou associé, qui fait l'envoi.* De plus, les envois doivent être déposés au bureau de la poste; l'exemption n'est pas admise pour les papiers qui seraient *simplement jetés dans la boîte aux lettres.* La largeur des bandes est fixée au tiers de la surface des lettres. Les documents de grand format, manuscrits de mémoires, etc., peuvent être placés sous bandes croisées dont l'une couvre en largeur toute la surface de l'envoi, et l'autre la moitié de celle-ci; ces envois peuvent être entourés d'une corde. Tout envoi qui ne satisferait pas à ces conditions sera taxé au double de la taxe officielle d'expédition.

enveloppe fermée, avec le bureau de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, et les membres de ce corps, individuellement.

ART. 2. La franchise est également attribuée à la correspondance sous bandes et contreseing que l'Académie et son Secrétaire perpétuel doivent échanger avec chacun de ses membres.

ART. 3. Le contreseing de l'Académie en nom collectif sera exercé, soit par le Président, soit par le Secrétaire perpétuel délégué à cet effet.

Modèle :

<i>Le Membre,</i>	<p><i>Monsieur le Secrétaire perpétuel</i> <i>de l'Académie royale des Sciences, des Lettres</i> <i>et des Beaux-Arts de Belgique,</i> (AU PALAIS DES ACADÉMIES) à BRUXELLES.</p>

ADRESSES DES MEMBRES,
DES CORRESPONDANTS ET DES ASSOCIÉS HABITANT
LA BELGIQUE.

- ACKER (Ernest), chaussée de Charleroi, 94, à Saint-Gilles.
BANG (W.), rue des Récollets, 18, à Louvain.
BEERNAERT (Aug.), rue d'Arlon, 11, à Bruxelles.
BLOCKX (Jan), rue Saint-Joseph, 1^{er}, à Anvers.
BORMANS (Stanislas), rue Forgeur, 20, à Liège.
BRANTS (Victor), Marché-aux-Grains, 10, à Louvain.
BRUNFAUT (J.), avenue Molière, 104, à Forest (Bruxelles).
CESÀRO (Giuseppe), à Cheratte (Liège).
CLAUS (Émile), à Astene (Flandre orientale).
COURTENS (Frans), rue du Cadran, 28, à Saint-Josse-ten-Noode.
CUMONT (Franz), rue Montoyer, 75, à Bruxelles.
DANSE (Auguste), rue J.-B.-Labarre, 18, à Uccle.
DE BORCHGRAVE (le baron Ém.), rue de Berlin, 25, à Ixelles.
DE GREEF (Guillaume), rue Guillaume-Stock, 50, à Ixelles.
DE GROOT (Guillaume), avenue Louise, 484, à Bruxelles.
DE HEEN (P.), quai Vercoute, 5, Sclessin (Liège).
DE HEMPTINNE (A.), rue Bassc-des-Champs, 51, à Gand.
DELACRE (Maurice), boulevard du Fort, 16, à Gand.
DE LALAING (le comte Jacques), rue Ducale, 43, à Bruxelles.
DE LA VALLÉE POUSSIN (Ch.-J.), rue de la Station, 149, à Louvain.
DE LA VALLÉE POUSSIN (Louis), boulevard du Parc, 13, à Gand.
DEMOULIN (Alphonse), rue Plateau, 10, à Gand.
DENIS (Hector), rue de la Croix, 32, à Ixelles.
DERUYTS (Jacques), rue Sainte-Marie, 5, à Liège.
DESCAMPS (le baron Ed.), rue de Namur, 99, à Louvain.

- DE SMEDT (Ch.), au Collège Saint-Michel, boulevard Saint-Michel, 22, à Bruxelles.
- DE VRIENDT (Juliaan), rue Mutsaard, 29, à Anvers.
- DE WULF (Maurice), avenue de la Brabançonne, 99, à Bruxelles.
- DISCAILLES (Ern.), avenue Louise, 492, à Bruxelles.
- DUPONT (Éd.), villa du Lac, à Boitsfort.
- DURAND (Théoph.), boulevard des Quatre-Journées, 80, à St-Josse-ten-Noode.
- FRANCOTTE (Henri), rue Lebeau, 1, à Liège.
- FRANCOTTE (Ch.-J.), rue Gillon, 72, à Saint-Josse-ten-Noode.
- FRÉDÉRIC (Léon), chaussée d'Haecht, 208, à Schaerbeek.
- FREDERICQ (Léon), rue de Pitteurs, 20, à Liège.
- FREDERICQ (Paul), rue des Boutiques, 7, à Gand.
- GILKINET (Alfr.), rue Renkin, 15, à Liège.
- GILSON (Paul), rue Emmanuel-Hiel, 31, à Schaerbeek.
- GOBLET D'ALVIELLA (le comte E.), rue Faider, 10, à Saint-Gilles.
- GOSSART (Ernest), rue du Japon, 20, à Uccle.
- GRAVIS (A.), rue Fusch, 22, à Liège.
- HENRY (L.), rue du Manège, 2, à Louvain.
- HERMANS (Charles), avenue Louise, 290, à Bruxelles.
- HUBERT (Eugène), rue Duvivier, 21, à Liège.
- HULIN (G.), place de l'Evêché, 3, à Gand.
- HYMANS (H.), rue des Deux-Églises, 15, à Bruxelles.
- JANLET (Ém.), rue Félix-Delhasse, 28, à Saint-Gilles (Bruxelles).
- JORISSEN (A.), rue Sur-la-Fontaine, 112, à Liège.
- KHNOPFF (Fernand), avenue des Courses, 41, à Bruxelles.
- KUFFERATH (Maurice), rue du Congrès, 2, à Bruxelles.
- KURTH (G.), à Assche (Brabant) et à Rome, Piazza Rusticucci, 13.
- LAGRANGE (Ch.), rue Sans-Souci, 42, à Ixelles.
- LAMEERE (Auguste), rue Defacqz, 74, à Saint-Gilles.
- LAMEERE (Jules-P.-A.), rue de Naples, 48, à Ixelles.
- LAUWERS (François), rue Général-Van Merlen, 43, à Anvers.
- LECLERCQ (Jules), rue de la Loi, 93, à Bruxelles.
- LENAIN (Louis), chaussée de Vleurgat, 276, à Ixelles.
- LE PAIGE (C.), à l'Observatoire de Liège.

- LOHEST (Max.), Mont-Saint-Martin, 49^{ter}, à Liège.
LONCHAY (Henri), rue Vande Weyer, 38, à Schaerbeek.
MAHAIM (Etn.), avenue du Hêtre, 9, à Cointe lez-Liège.
MALAISE (C.), rue Latérale, à Gembloux.
MANSION (P.), quai des Dominicains, 2, à Gand.
MARCHAL (le chev. Edm.), rue de la Poste, 63, à St-Josse-ten-Noode.
MASIUS (V.), rue Beeckman, 14, à Liège.
MASSART (Jean), avenue de la Chasse, 150, Etterbeek.
MATHIEU (Émile), rue Haut-Port, 50, à Gand.
MELLERY (Xavier), rue Mellery, 78, à Laeken.
MERCIER (Désiré), Palais de l'Archevêché, à Malines.
MESDACH DE TER KIELE (Ch.), rue Montoyer, 5, à Bruxelles.
MOURLON (M.), rue Belliard, 107, à Bruxelles.
NEUBERG (J.), rue de Selessin, 6, à Liège.
NYS (Etn.), rue Saint-Jean, 30, à Bruxelles.
PELSENEER (Paul), boulevard Léopold, 56, à Gand.
PIRENNE (Henri), rue Neuve-Saint-Pierre, 126, à Gand.
PLATEAU (Félix), chaussée de Courtrai, 136, à Gand.
PRINS (Adolphe), rue Souveraine, 69, à Ixelles.
RADOUX (J.-Th.), boulevard Piercot, 29, à Liège.
ROMBAUX (Égide), avenue de Longchamps, 237, Uccle.
ROLIN (Albéric), rue Savaen, 11, à Gand.
ROOSES (Max.), rue de la Province (Nord), 83, à Anvers.
ROUSSEAU (Victor), avenue Van Volxem, 187, à Forest (Bruxelles).
RUTOT (A.), rue de la Loi, 189, à Bruxelles.
SMITS (Eugène), rue de la Constitution, 7, à Schaerbeek.
SOLVAY (Lucien), rue Gachard, 76, à Ixelles.
SPRING (Walthère), rue Beeckman, 38, à Liège.
STROOBANT (P.), avenue du Haut-Pont, 13, à Ixelles.
SWARTS (Frédéric), avenue Clémentine, 23, à Gand.
TERBY (F.), rue des Bogards, 96, à Louvain.
THOMAS (Paul), rue Joseph-Plateau, 41, à Gand.
TINEL (Edgar), place du Petit-Sablou, 17, à Bruxelles.
VAN BAMBEKE (Ch.), rue Haute, 5, à Gand.
VAN BIERVLIET (J.), rue Metdepenningen, 5, à Gand.

- VAN DEN EEDEN (Jean-Baptiste), rue d'Enghien, 20, à Mons.
VAN DEN HEUVEL (Jules), rue Savaen, 29, à Gand.
VANDER HAEGHEN (F.), Fossé d'Othon, 2, à Gand.
VAN DER MENSBRUGGHE (G.), Coupure, 113, à Gand.
VANLAIR (C.), boulevard d'Avroy, 49, à Liège.
VAUTHIER (Maurice), rue de la Vallée, 6, à Ixelles.
VERCOULLIE (J.), rue aux Draps, 21, à Gand.
VERSCHAFFELT (J.), avenue de la Floride, 8, à Uccle.
VINÇOTTE (Thomas), rue de la Consolation, 101, à Schaerbeek.
WALTZING (J.-P.), rue du Parc, 9, à Liège.
WALTERS (A.-J.), rue Paul-Lauters, 71, à Ixelles.
WALTERS (Émile), rue Souverain, 83, à Ixelles.
WAXWEILER (Ém.), square Vergote, 33, à Bruxelles.
WILLEM (Victor), rue Willems, 8, à Gand.
WILLEMS (Alphonse), chaussée d'Haecht, 84, à St-Josse-ten-Noode.
WILMOTTE (Maurice), rue André-Dumont, 24, à Liège, et rue de Pavie, 40, à Bruxelles.
WINDERS (Jacques), rue du Péage, 83, à Anvers.
-

PERSONNEL DU SECRÉTARIAT.

- MARCHEL (le chev.), *Secrétaire perpétuel, chef du Secrétariat*,
rue de la Poste, 63, Saint-Josse-ten-Noode.
MEIRSSCHAUT (Pol.), *chef de division*, rue Potagère, 22, à Saint-
Josse-ten-Noode.
LEURIDANT (Félic.), *attaché au Secrétariat*, à Belœil (Hainaut).
TOBAC (L.), *huissier en chef*, rue du Viaduc, 61, à Ixelles.
-

LISTE DES MEMBRES,

DES CORRESPONDANTS ET DES ASSOCIÉS DE L'ACADÉMIE.

(15 Janvier 1911.)

LE ROI, PROTECTEUR.

=====

Président de l'Académie pour 1911 : **MATHIEU (Émile).**

Secrétaire perpétuel de l'Académie : **MARCHAL (le chev. Edm.).**

—

COMMISSION ADMINISTRATIVE POUR 1911.

Le directeur de la Classe des Sciences, **NEUBERG (J.-B.).**

Le directeur de la Classe des Lettres, et des sciences morales et politiques, **LECLERCQ (Jules).**

Le directeur de la Classe des Beaux-Arts, **MATHIEU (Émile).**

Le Secrétaire perpétuel, **MARCHAL (le chev. Edm.).**

Le délégué de la Classe des Sciences, **MOURLON (M.).**

Le délégué de la Classe des Lettres et des sciences morales et politiques, **MESDACH DE TER KIELE (Ch.).** — Suppléant, **PIRENNE (H.).**

Le délégué de la Classe des Beaux-Arts, **HYMANS (H.).**

—————

CLASSE DES SCIENCE.

NEUBERG, J., directeur pour 1911.

MARCHAL, le chev. Edm., secrétaire perpétuel.

30 MEMBRES.

Section des Sciences mathématiques et physiques.

(15 membres.)

VAN DER MENSBRUGGHE, Gustave-L., 庶 C. ; à Gand	Élu le 14 décem. 1883.
SPRING, Walthère-V., 庶 C. ; à Liège . . .	— 15 décem. 1884.
HENRY, Louis, 庶 G. O. ; à Louvain . . .	— 15 décem. 1886.
MANSION, Paul, 庶 C. ; à Gand	— 15 décem. 1887.
DE HEEN, Pierre-J.-F., 庶 ; à Liège . . .	— 14 décem. 1888.
LE PAIGE, Constantin-M.-M.-H.-J., 庶 O. ; à Liège	— 15 décem. 1890.
MARCHAL, le chev. Edm., 庶 O. ; à Saint- Josse-ten-Noode	— 5 mai 1891.
TERBY, François-J.-Ch., 庶 O. ; à Louvain .	— 15 décem. 1891.
LAGRANGE, Charles-H., 庶 O. ; à Ixelles .	— 15 décem. 1891.
DERUYTS, Jacques-J.-G., 庶 ; à Liège . . .	— 15 décem. 1892.
NEUBERG, J.-B., 庶 O. ; à Liège	— 15 décem. 1897.
JORISSEN, Armand-J.-J., 庶 ; à Liège . . .	— 15 décem. 1903.
DELACHE, Maurice, 庶 ; à Gand	— 3 juin 1905.
CESÀRO, Giuseppe-R.-P., 庶 ; à Cheratte .	— 14 décem. 1906.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Ch.-J. : 庶 ; à Louvain.	— 6 juin 1908.

Section des Sciences naturelles (15 membres).

DUPONT, Édouard-F., 庶 C.; à Boitsfort.	Élu le 15 décem. 1869.
MALAISE, Constantin-H.-G.-L., 庶 O.; à Gembloux	— 15 décem. 1873.
PLATEAU, Félix-A.-J., 庶 C.; à Gand	— 15 décem. 1874.
VAN BAMBEKE, Charles-E.-M., 庶 O.; à Gand.	— 18 décem. 1879.
GILKINET, Alfred-Charles, 庶 O.; à Liège.	— 15 décem. 1880.
MOURLON, Michel-J.-F., 庶 C.; à Bruxelles.	— 15 décem. 1886.
FREDERICQ, Léon, 庶 O.; à Liège	— 14 décem. 1894.
MASIU, J.-B.-N.-Voltaire, 庶 C.; à Liège.	— 15 décem. 1896.
VANLAIR, Constant.-F., 庶 O.; à Liège	— 16 décem. 1899.
FRANCOTTE, Ch.-J., 庶 O.; à St-Josse-t.-N.	— 15 décem. 1903.
PELSENEER, Paul; à Gand	— 18 décem. 1903.
GRAVIS, A., 庶 O.; à Liège	— 15 décem. 1905.
LAMEERE, Auguste, 庶; à Ixelles.	— 2 juin 1906.
DURAND, Théoph., 庶; à St-Josse-t.-Noode.	— 15 décem. 1910.
LOHEST, Max.-M.-J., 庶; à Liège	— 15 décem. 1910.

CORRESPONDANTS (10 au plus).**Section des Sciences mathématiques et physiques.**

SWARTS, Frédéric; à Gand	Élu le 4 juin 1904.
DEMOULIN, Alphonse, 庶; à Gand	— 15 décem. 1905.
DE HEMPTINNE, Alexandre; à Gand	— 8 juin 1907.
STROOBANT, Paul, 庶; à Ixelles	— 15 décem. 1908.
VERSCHAFFELT, J., à Uccle	— 5 juin 1909.

Section des Sciences naturelles.

MASSART, Jean, 庶; à Schacrbek.	Élu le 4 juin 1904.
RUTOT, Aimé-Louis, 庶 O.; à Bruxelles.	— 2 juin 1906.
WILLEM, Victor; à Gand	— 14 décem. 1906.
N.	
N.	

Section des Sciences mathématiques et physiques.

(25 associés.)

VON BAYER, Adolphe; à Munich. . . .	Élu le 15 décem.	1890.
VAN DER WAALS, Jean-D.; à Amsterdam. . . .	— 15 décem.	1891.
FOERSTER, Guillaume; à Berlin	— 15 décem.	1892.
QUINCKE, George-H.; à Heidelberg	— 14 décem.	1894.
VAN 'T HOFF, Jacques-Henri; à Berlin	— 14 décem.	1894.
KLEIN, Félix; à Göttingue	— 15 décem.	1897.
JORDAN, M.-E.-Camille; à Paris.	— 16 décem.	1899.
MITTAG - LEFFLER, Magnus - Gustave; à Djursholm-Stockholm	— 16 décem.	1901.
DUHEM, Pierre-Maurice-Marie; à Bordeaux.	— 15 décem.	1902.
POINCARÉ, Jules-Henri; à Paris	— 15 décem.	1902.
DARWIN, Sir George-Howard; à Cam- bridge (Angleterre)	— 6 juin	1903.
SEGRE, Corrado; à Turin	— 15 décem.	1903.
LENARD, Philippe; à Heidelberg	— 4 juin	1904.
VAN DE SANDE BAKHUYSEN; à Leyde.	— 15 décem.	1905.
LE BON, Gustave; à Paris.	— 15 décem.	1905.
DARBOUX, Jean-Gaston à Paris	— 14 décem.	1906.
WALLACH, Otto; à Göttingue	— 8 juin	1907.
ARRHENIUS, Svante; à Stockholm.	— 8 juin	1907.
GAUTIER, Ern.-Justin-Armand; à Paris	— 8 juin	1907.
CHWOLSON, Oreste; à Saint-Petersbourg . . .	— 6 juin	1908.
DEWAR, sir James; à Londres	— 6 juin	1908.
OECHSNER DE CONINCK, William-François; à Montpellier.	— 5 juin	1909.
HILL, G.-Will.; à West-Nyack (E.-U. d'A.).	— 15 décem.	1909.
BRANLY, Ed.; à Paris	— 15 décem.	1910.
PICARD, Émile; à Paris	— 15 décem.	1910.

Section des Sciences naturelles (25 associés).

HOOKER, Sir Joseph-Dalton; The Camp, Sunningdale, Berkshire (Angleterre) . . .	Élu le 16 décem. 1872.
GOSSELET, Jules-Aug.-Alex., 卐; à Lille . . .	— 15 décem. 1876.
Suess, Édouard; à Vienne	— 14 décem. 1894.
STRASBURGER, Édouard, 卐 O.; à Bonn. . .	— 13 décem. 1895.
GEIKIE, Sir Archibald; à Londres	— 13 décem. 1895.
HAECKEL, Ern.-Henri; à Iéna	— 15 décem. 1897.
CHAUVEAU, J.-B.-Aug.; à Paris	— 15 décem. 1897.
PFEFFER, Wilhelm; à Leipzig	— 15 décem. 1897.
LANKESTER, sir Edwin Ray; à Londres. . .	— 15 décem. 1898.
KARPINSKY, Alexandre; à St-Petersbourg . .	— 15 décem. 1898.
MURRAY, Sir John; à Edimbourg	— 16 décem. 1899.
MAUPAS, E.; à Alger	— 16 décem. 1899.
ROUX, Wilhelm; à Halle-s/S.	— 15 décem. 1903.
LÉVY, Auguste-Michel; à Paris	— 15 décem. 1903.
VON KOENEN, Adolphe; à Goettingue.	— 4 juin 1904.
DE VRIES, Hugo; à Amsterdam	— 15 décem. 1904.
METCHNIKOFF, Elie; à Sèvres	— 3 juin 1905.
BUTSCHLI, Otto; à Heidelberg.	— 2 juin 1906.
BARROIS, Charles; à Lille	— 15 décem 1908.
DELAGE, Marie-Yves, à Sceaux (Seine) . . .	— 15 décem. 1908.
LACROIX, Alfred; à Paris.	— 5 juin 1909.
WILSON, Edm.; à New-York (E.-U. d'A.). . .	— 15 décem. 1909.
LOEB, Jacques; à New-York	— 13 décem. 1916.
N	
N	

**CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES.**

LECLERCQ (Jules), directeur pour 1911.

MARCHAL, le chev. Edm., secrétaire perpétuel.

Section d'histoire et des Lettres.

(15 membres.)

BORMANS, Stanislas, 𐄂 C.; à Liège. . . .	Élu le 5 mai 1879.
VANDER HAEGHEN, Ferdinand-F.-E., 𐄂 C.; à Gand	— 4 mai 1891.
MARCHAL, le chev. Edm., 𐄂 O.; à Saint- Josse-ten-Noode.	— 5 mai 1891.
FREDERICQ, Paul, 𐄂 O.; à Gand.	— 7 mai 1894.
KURTH, Godefroid, 𐄂 C.; à Assche (Brabant).	— 7 mai 1894.
THOMAS, Paul-L.-D., 𐄂 O.; à Gand.	— 10 mai 1897.
DISAILLES, Ernest-Ch.-J., 𐄂 O.; à Bruxelles.	— 10 mai 1897.
DE SMEDT, Charles, 𐄂 O.; à Etterbeck	— 7 mai 1900.
WILLEMS, Alph., 𐄂 O.; à St-Josse-ten-Noode.	— 7 mai 1900.
LECLERCQ, Jules, 𐄂 O.; à Bruxelles	— 5 mai 1902.
WILMOTTE, Maurice, 𐄂; à Liège	— 5 mai 1902.
PIRENNE, Henri, 𐄂 O.; à Gand	— 4 mai 1903.
GOSSART, Ernest, 𐄂 O.; à La Hulpe	— 6 mai 1907.
CUMONT, Franz-Valéry-Marie, 𐄂; à Bruxelles.	— 6 déc. 1909.
VERCOULLIE, J., 𐄂; à Gand.	— 6 déc. 1909.

Section des Sciences morales et politiques.

(15 membres.)

DE BORCHGRAVE, le baron Émile-J.-Y.-M., 𐄂 G. C.; à Ixelles.	Élu le 12 mai 1873.
--	---------------------

GOBLET D'ALVIELLA, le comte Eugène-F.-A., 丞 C.; à Saint-Gilles Bruxelles)	Élu le	5 mai 1890.
PRINS, Adolphe, 丞 C.; à Ixelles	—	4 mai 1894.
MESDACH DE TER KIELE, Ch.-Jean, 丞 G. O.; à Bruxelles.	—	6 mai 1895.
DENIS, Hector, à Ixelles	—	6 mai 1895.
DESCAMPS, le baron Édouard-E.-F., 丞 O.; à Bruxelles	—	14 mai 1896.
BRANTS, Victor-L.-J.-L., 丞 O.; à Louvain	—	8 mai 1899.
BEERNAERT, Aug.-M.-J., 丞 G. C.; à Bruxelles.	—	8 mai 1899.
NYS, Ernest, 丞 O.; à Bruxelles	—	5 mai 1902.
MERCIER, Désiré, 丞 C.; à Malines	—	5 mai 1902.
LAMEERE, Jules-P.-A., 丞 C.; à Ixelles	—	6 mai 1907.
ROLIN, Albéric, 丞 O.; à Gand.	—	2 déc. 1907.
VAUTHIER, Maurice, 丞; à Ixelles.	—	2 déc. 1907.
WAXWEILER, Émile, 丞; à Ixelles	—	6 déc. 1909.
N		

CORRESPONDANTS (10 au plus).

Section d'histoire et des Lettres.

WALTZING, J.-P., 丞; à Liège	Élu le	7 déc. 1903.
FRANCOTTE, Henri, 丞 O.; à Liège	—	8 déc. 1904.
LONCHAY, Henri, 丞; à Schaerbeek.	—	2 déc. 1907.
HUBERT, Eug., 丞; à Liège	—	2 mai 1910.
DE LA VALLÉE POUSSIN, Louis, 丞; à Gand. . . .	—	2 mai 1910.

Section des Sciences morales et politiques.

DE GREEF, Guillaume; à Ixelles	Élu le	4 déc. 1902.
DE WULF, Maurice, 丞; à Bruxelles.	—	2 déc. 1907.
MAHAIM, Ern.-A.-J., 丞; à Liège	—	4 mai 1908.
VAN DEN HEUVEL, Jules, 丞 G. O.; à Gand	—	4 mai 1908.
VAN BIERVLIET, J.-J., 丞; à Gand.	—	2 mai 1910.

Section d'Histoire et des Lettres.

(25 associés.)

BREAL, Michel-Jules-Alfred; à Paris . . .	Élu le 5 mai 1884.
PERROT, Georges; à Paris	— 10 mai 1886.
HIRSCHFELD, Otto; à Berlin	— 6 mai 1889.
TE WINKEL, Jean; à Amsterdam.	— 5 mai 1890.
LAVISSE, Ernest; à Paris	— 8 mai 1893.
VOLLGRAFF, Johann-C., H. ; à Utrecht.	— 6 mai 1895.
HOMOLLE, J.-Théoph., H. C. ; à Paris	— 6 mai 1895.
REINACH, Théodore; à Paris.	— 14 mai 1896.
LENAITRE, Jules-E.-J.; à Paris	— 10 mai 1897.
MEYER, Paul; à Paris.	— 9 mai 1898.
DIELS, Hermann-Alex.; à Berlin	— 5 mai 1902.
PARISOT, Eugène-Lucien-Robert; à Nancy	— 1 déc. 1902.
NABER, Sam.-Adrien; à Amsterdam	— 7 déc. 1903.
MONOD, Gabriel-J.-J.; à Paris	— 7 déc. 1903.
CHEVALIER, Cyr.-Ulysse-Joseph; à Romans.	— 9 mai 1904.
LAMPRECHT, K.; à Leipzig	— 9 mai 1904.
SUCHER, Hermann; à Halle-s/S.	— 8 mai 1905.
BANG, M.-J.-J.-Willy; à Louvain	— 4 déc. 1905.
KERN, J.-B.-G.; à Utrecht.	— 2 déc. 1907.
RODRIGUEZ VILLA, Antonio; à Madrid.	— 3 mai 1909.
VON KARAHACEK (le chev. J.), à Vienne	— 2 mai 1910.
FOERSTER, Wendelin; à Bonn	— 2 mai 1910.
CHUQUET, Arthur; à Villemonble (Paris).	— 2 mai 1910.
VAHLEN (Johann); à Berlin.	— 5 déc. 1910.
CANNADIAS (P.); à Athènes	— 5 déc. 1910.

Section des Sciences morales et politiques.

(25 associés.)

DARESTE, Rodolphe, ✕ C.; à Paris . . .	Élu le	5 mai	1884.
PHILIPPSON, Martin; à Berlin	—	10 mai	1886.
LEROY-BEAULIEU, Paul-Pierre; à Paris . . .	—	9 mai	1887.
SOHN, Rudolphe; à Leipzig	—	7 mai	1888.
LALLEMAND, Léon-Frédéric; à Paris . . .	—	7 mai	1888.
LUCCHINI, Louis; à Bologne	—	7 mai	1888.
WORMS, Émile; à Paris	—	6 mai	1889.
DE FRANQUEVILLE, le c ^{te} Amable-Ch. FRAN-			
QUET, ✕ C.; à Paris	—	5 mai	1890.
BRUNNER, Heinrich; à Berlin	—	8 mai	1893.
TYLOR, Edward-Burnett; à Oxford	—	8 mai	1893.
AVEBURY (lord) [LUBBOCK, sir John]; à			
Londres	—	6 mai	1895.
BRYCE, James; à Londres	—	14 mai	1896.
WESTLAKE, John; à Londres	—	9 mai	1898.
BODIO, Luigi; à Rome	—	9 mai	1898.
ASSER, Tobie-Michel-Ch., ✕ O.; à La Haye.	—	8 mai	1899.
HAGERUP, Georges-Francis; à Copenhague .	—	8 mai	1899.
QUACK, H.-P.-G., ✕ C.; à Amsterdam . .	—	7 mai	1900.
LEHR, Paul-Ernest; à Lausanne	—	6 mai	1901.
TONIOLO, G.; à Pise	—	7 déc.	1903.
HOLLAND, Thomas Erskine; à Oxford . .	—	7 déc.	1903.
BERTHELOT, René; à Paris	—	7 déc.	1903.
VON LISTZ, Franz; à Charlottenbourg (Ber-			
lin)	—	8 mai	1906.
RENAULT, Louis; à Paris	—	3 mai	1909.
BLONDEL, Georges; à Paris	—	6 déc.	1909.
LYON-CAEN, Ch.-Léon; à Paris	—	2 mai	1910.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

MATHIEU, Émile, directeur pour 1911.

MARCHAI, le chev. Edm., secrétaire perpétuel.

30 MEMBRES.

Section de Peinture :

WALTERS, Ch.-Émile-M., 𠄎 C.; à Ixelles. . .	Élu le 8 janv. 1882.
DE LALAING, le comte Jacques, 𠄎 O.; à Bruxelles	— 9 janv. 1896.
HERMANS, Charles, 𠄎; à Bruxelles	— 10 janv. 1904.
SMITS, Eugène, 𠄎 O.; à Schaerbeek	— 9 janv. 1902.
MELLERY, Xavier. 𠄎 O.; à Laeken	— 2 juill. 1903.
COURTENS, Fr., 𠄎 O.; à St-Josse-t-Noode	— 7 juill. 1904.
FREDÉRIC, Léon, 𠄎 O.; à Schaerbeek	— 7 juill. 1904.
DE VRIENDT, Juliaan, 𠄎 C.; à Anvers	— 10 janv. 1907.
N.	

Section de Sculpture :

DE GROOT, Guillaume, 𠄎 O.; à Bruxelles . . .	Élu le 10 janv. 1884.
VINÇOTTE, Thomas-J., 𠄎 C.; à Schaerbeek . . .	— 12 mai 1886.
ROUSSEAU, Victor, 𠄎; à Forest (Bruxelles) . . .	— 7 janv. 1909.
ROMBAUX, Égide; à Uccle	— 5 janv. 1911.

Section de Gravure :

LENAIN, Louis, 𠄎 O.; à Ixelles.	Élu le 8 janv. 1903.
DANSE, Auguste, 𠄎 O.; à Uccle	— 6 juill. 1905.

Section d'Architecture :

WINDERS, J.-Jacques, 庶; à Anvers . . .	Élu le 9 janv. 1896.
JANLET, Émile, 庶 O.; à St-Gilles (Bruxelles).	— 9 janv. 1896.
ACKER, Ernest, 庶 O.; à St-Gilles (Bruxelles).	— 7 juill. 1904.
BRUNFAUT, Jules, 庶; à Forest (Bruxelles) .	— 7 juill. 1910.

Section de Musique :

RADOUX, J.-Théodore, 庶 C.; à Liège . . .	Élu le 3 avril 1879.
MATHIEU, Émile-L.-V., 庶 C.; à Gand . . .	— 10 janv. 1901.
TINEL, Edgar, 庶 C.; à Bruxelles	— 9 janv. 1902.
BLOCKX, Jan, 庶 O.; à Anvers	— 1 juill. 1909.
GILSON, Paul, 庶; à Schaerbeek	— 3 janv. 1911.

**Section des Sciences et des Lettres dans leurs rapports
avec les Beaux-Arts :**

HYMANS, Henri, 庶 O.; à Bruxelles	Élu le 8 janv. 1885.
MARCHAL, le chev. Edmond-L.-J.-G., 庶 O.; à Saint-Josse-ten-Noode	— 7 janv. 1886.
ROOSES, Maximilien, 庶 O.; à Anvers	— 10 janv. 1889.
SOLVAY, Lucien, 庶; à Saint-Josse-ten-Noode.	— 1 juill. 1909.
WALTERS, Alph.-Jules, 庶; à Ixelles	— 1 juill. 1909.
HULIN, Georges, 庶; à Gand	— 3 janv. 1911.

CORRESPONDANTS (10 au plus).

Peinture :

CLAUS, Émile, 庶; à Astene (Fl. orient.) . . .	Élu le 7 janv. 1904.
KHNOPFF, Fernand, 庶 O.; à Bruxelles . . .	— 10 janv. 1907.
N.	

Sculpture :

N.

Gravure :

LAUWERS, François, 𠄎; à Anvers . . . Élu le 4 janvier 1906.

Architecture :

BLOMME, Léonard, 𠄎 O.; à Anvers. . . Élu le 5 janvier 1911.

Musique :

VAN DEN EEDEN, Jean-B., 𠄎 O.; à Mons . Élu le 2 avril 1894.

N.

**Sciences et Lettres dans leurs rapports
avec les Beaux-Arts :**

KUFFERATH, Maurice, 𠄎; à Bruxelles. . Élu le 6 janvier 1910.

N.

50 ASSOCIÉS.

Peinture :

ALMA TADEMA, Sir Lawrence, 𠄎 O.; à

Londres Élu le 8 janvier 1891.

LEFEBVRE, Jules-Joseph, 𠄎 C.; à Paris . — 8 janvier 1891.

ISRAËLS, Joseph, 𠄎 C.; à La Haye. . . — 5 janvier 1899.

CORMON, Fernand; à Paris. — 9 janvier 1902.

BONNAT, Léon-Joseph-Florentin, 𠄎 C.; à

Paris — 7 juillet 1904.

VON GERHARDT, E.; à Dusseldorf. . . . — 6 juillet 1905.

LAURENS, Jean-Paul; à Paris	Élu le 4 janvier 1906.
MESDAG père, H.-W., 卐 C.; à La Haye	— 4 janvier 1906.
BESNARD, Paul-Albert; à Paris	— 10 janvier 1907.
SARGENT, John-Singer, 卐 O.; à Londres.	— 10 janvier 1907.
ROLL, Alfred; à Paris	— 1 juillet 1909.
VON HERKOMER, sir Hubert; à Lululaund, Bushey, Hertshire (Angleterre)	— 7 juillet 1910.

Sculpture :

MONTEVERDE, Jules; à Rome	Élu le 8 janvier 1874.
KUNDMANN, Charles; à Vienne	— 11 janvier 1883.
BEGAS, Reinhold, 卐 O.; à Berlin	— 8 janvier 1885.
MERCÉ, Marius-Jean-Antonin, 卐; à Paris.	— 5 janvier 1893.
MARQUESTE, Laurent-Honoré; à Paris.	— 6 juillet 1905.
RODIN, Aug., 卐; à Paris	— 4 janvier 1906.
THORNYCROFT, William-Hamo; à Londres.	— 7 janvier 1909.
BARTHOLOMÉ, Albert; à Paris	— 5 janvier 1911.

Gravure :

STANG, Rudolphe; à Amsterdam	Élu le 8 janvier 1874.
UNGER, William-Georg-Bodo; à Vienne	— 5 janvier 1893.
FLAMENG, Léopold, 卐 O.; à Paris.	— 4 janvier 1900.
ROTY, Louis-Oscar; à Paris	— 6 janvier 1910.

Architecture :

RASCHDORFF, J.-Charles; à Berlin	Élu le 5 janvier 1882.
VAUDREMER, Joseph-Aug.-Émile; à Paris.	— 3 mars 1892.
DAUMET, P.-J.-H., 卐 O.; à Paris	— 10 janvier 1895.
CUYPERS, Pierre-Jos.-H., 卐; à Ruremonde	— 5 janvier 1899.
WEBB, Sir Aston; à Londres	— 4 janvier 1906.
CAJRATI, Michel; à Milan.	— 5 juillet 1906.
BERNIER, Louis; à Paris	— 6 janvier 1910.
JACKSON, Thomas-Graham; à Londres	— 5 janvier 1911.

Musique :

SAINT-SAËNS, Camille-Ch., 卩; à Paris .	Élu le	8 janvier 1885.
MASSENET, Jules-E.-J., 卩 O.; à Paris . . .	—	5 janvier 1893.
CUI, César; à Saint-Pétersbourg	—	9 janvier 1896.
D'INDY, Vincent, 卩; à Paris	—	7 janvier 1897.
SVENDSEN, Johan-Severin; à Copenhague	—	8 janvier 1903.
WIDOR, Charles-Marie; à Paris	—	9 janvier 1908.
STRAUSS, Richard; à Berlin	—	7 janvier 1909.
RÜFER, Philippe; à Berlin	—	4 juillet 1909.
DUBOIS, Théodore; à Paris	—	5 janvier 1911.

Sciences et Lettres dans leurs rapports
avec les Beaux-Arts :

Le radja Sir SOUBINDRO MOHUN TAGORE,		
卩 C.; à Calcutta	Élu le	4 janvier 1877.
BODE, Guillaume; à Berlin	—	10 janvier 1889.
GONSE, Louis; à Paris	—	11 janvier 1894.
WEALE, W.-H.-James, 卩 O.; à Londres	—	9 janvier 1896.
LAFENESTRE, Georges-Édouard; à Paris	—	10 janvier 1901.
COLVIN, Sidney; à Londres	—	10 janvier 1901.
JUSTI, Charles-N.-H.; à Bonn	—	10 janvier 1901.
BREDIUS, Abraham, 卩 O.; à La Haye	—	7 janvier 1904.
MICHEL, André-Paul-Charles; à Paris	—	6 janvier 1910.

COMMISSIONS DES CLASSES.

Commission pour la publication d'une Biographie nationale.

Président, HYMANS (H.), délégué de la Classe des Beaux-Arts.
Vice-président, VAN DER MENSBRUGGHE (G.), délégué de la Classe
 des Sciences.
Secrétaire, VANDER HAEGHEN (F.), délégué de la Classe des Lettres.

Membres :

FRANCOTTE (Ch.),	délégué de la Classe des Sciences.	
LE PAIGE (C.),	id.	id.
MANSION (P.),	id.	id.
MARCHAL, le chev. Edm.	id.	id.
BORMANS (S.),	id.	Classe des Lettres.
GOSSART (Ern.),	id.	id.
LONCHAY (H.),	id.	id.
PIRENNE (H.),	id.	id.
MATHIEU (Ém.),	id.	Classe des Beaux-Arts.
ROOSES (M.),	id.	id.
SOLVAY (L.),	id.	id.
N.		

Commissaires spéciaux des Finances :

Classe des Sciences.	Classe des Lettres.	Classe des Beaux-Arts.
LAGRANGE (Ch.)	BORMANS (S.)	DE GROOT (G.)
MALAISE (C.)	DESCAMPS (Bon.)	HYMANS (H.)
MOURLON (M.)	FREDERICQ (P.)	MATHIEU (E.)
SPRING (W.)	ROLIN (A.)	WALTERS (A.-J.)
VAN DER MENSBRUGGHE.	VAUTHIER (M.)	N

CLASSE DES SCIENCES. — *Commission permanente
des paratonnerres.*

VAN DER MENSBRUGGHE, président. N. . . . , membre.
SPRING, membre. N. . . . , membre.
N. . . . , membre.

CLASSE DES BEAUX-ARTS. — *Commission pour les portraits
des membres décédés.*

Le chevalier MARCHAL. H. HYMANS. Louis LENAIN.

— *Commission pour la publication des œuvres des anciens
musiciens belges.*

N. . . . , président. RADOUX, membre.
N. . . . , secrétaire. N.

— *Commission chargée de discuter toutes les questions relatives
aux grands concours dits prix de Rome.*

Président :

Le Directeur annuel de la Classe des Beaux-Arts.

Membres :

DE VRIENDT,	MELLERY.
FRÉDÉRIC.	TINEL.
HYMANS.	VINÇOTTE.
LENAIN.	WINDERS.
MATHIEU.	

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE

pour la publication des Chroniques belges inédites

BORMANS (S.), président.
PIRENNE (H.), secrétaire-trésorier.
DE PAUW (N.), membre.
KURTH (God.), id.
CAUCHIE (A.), id.
BERLIÈRE (Dom Ursiner), id.
DE BORMAN (chev. C.), id.
FREDERICQ (Paul), membre suppléant.
BALAU (Sylvain), id.
HUBERT (Eug.), id.
PONCELET (Ed.), id.

NECROLOGE.

CLASSE DES SCIENCES.

- FRAIPONT (Julien), membre titulaire, décédé à Liège le 22 mars 1910.
VAN BENEDEN (Édouard), membre titulaire, décédé à Liège le 28 avril 1910.
CANNIZZARO (Stanislas), associé, décédé à Rome le 15 mai 1910.
KOCH (Robert), associé, décédé à Baden-Baden le 28 mai 1910.
SCHIAPARELLI (Giov.-Virg.), associé, décédé à Milan le 4 juillet 1910.
PFLUGER (Ed.-Fréd.-Wilh.), associé, décédé à Bonn en septembre 1910.
TREUB (Melchior), associé, décédé à Saint-Raphaël (Var) le 3 octobre 1910.

CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

- GIRON (Alfred), membre titulaire, décédé à Ixelles (Bruxelles), le 4 décembre 1910.
D'ANTAS (le chevalier Martins), associé, décédé à Rome le 2 février 1910.
CHRYSSON (J.-J.-Émile), associé, décédé à Leysin (Suisse) le 6 février 1910.
D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Marie-Henry), associé, décédé à Paris le 26 février 1910.
DELSISLE (Léopold), associé, décédé à Chantilly le 22 juillet 1910.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

- VAN DUYS (Florimond), vice-directeur, décédé à Gand le 18 mai 1910.
HUBERTI (Gustave), membre titulaire, décédé à Schaerbeek le 28 juin 1910.
VAN DER STAPPEN (Charles), membre titulaire, décédé à Bruxelles le 21 octobre 1910.
RÔBIE (Jean), membre titulaire, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 8 décembre 1910.
LAMORINIÈRE (Jean-François), correspondant, décédé à Anvers le 3 janvier 1911.
AITCHISON (George), associé, décédé à Londres le 16 mai 1910.
BOURGAULT-DUCOUBRAY (Louis-Albert), associé, décédé à Paris le 4 juillet 1910.
FRÉMIET (Emmanuel), associé, décédé à Paris le 10 septembre 1910.
-

LISTE

DES PRÉSIDENTS ET DES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS DE L'ACADÉMIE
depuis la fondation en 1769 comme Société littéraire.

ANCIENNE ACADEMIE (1)

(1769 — 1816).

Présidents (2).

Le comte de Cobenzl.	1769.
Le chancelier de Crumpfen	1772

Secrétaires perpétuels.

Gérard	1769 à 1776.
Des Roches	1776 à 1787.
L'abbé Mann	1787 à 1794.

Directeurs (3).

L'abbé Needham	1769 à 1780.
Le comte de Fraula	1780 à 1784.
Le marquis du Chasteler	1784 à 1784.
Gérard	1784 à 1786.
Le marquis du Chasteler	1786 à 1789 (4).
L'abbé Chevalier	1791 à 1793.
Gérard	1793 à 1794.
L'abbé Chevalier	1794 (5).

(1) L'ancienne Académie n'a pas tenu de séances de 1794 à 1816, période pendant laquelle elle resta dispersée par suite des événements politiques.

(2) Nommés par le Gouvernement.

(3) élus par l'Académie.

(4) Il n'y eut eu de directeur pendant l'intervalle compris entre la mort du marquis du Chasteler (11 octobre 1789) et la nomination de l'abbé Chevalier (18 mai 1791).

(5) L'abbé Chevalier fut élu directeur dans la séance du 21 mai 1794, la dernière que l'Académie ait tenue.

ACADÉMIE DEPUIS SA REORGANISATION EN 1816.

Présidents.

Le baron de Feltz	1816-1820.	Nerenburger	1855.
Le père de Gavre	1820-1832.	Le baron de Gerlache	1856.
Ad. Quetelet	1832-1835.	de Ram	1857.
Le baron de Stassart	1835.	d'Omalius d'Halloy	1858.
Le baron de Gerlache	1836.	F. Fétis	1859.
Le baron de Stassart	1837.	Gachard	1860.
Le baron de Gerlache	1838.	Liagre	1861.
Le baron de Stassart	1839.	Van Hasselt	1862.
Le baron de Gerlache	1840.	M.-N.-J. Leclercq	1863.
Le baron de Stassart	1841.	Schaar	1864.
Le baron de Gerlache	1842.	Alvin	1865.
Le baron de Stassart	1843.	Faider	1866.
Le baron de Gerlache	1844.	Le vicomte Du Bus	1867.
Le baron de Stassart	1845.	F. Fétis	1868.
Le baron de Gerlache	1846 ⁽¹⁾ .	Borgnet	1869.
Le baron de Stassart	1847.	Dewatque	1870.
Verhulst	1848.	Gallait	1871.
F. Fétis	1849.	d'Omalius d'Halloy	1872.
d'Omalius d'Halloy	1850.	Thonissen	1873.
M.-N.-J. Leclercq	1851.	De Keyzer	1874.
Le baron de Gerlache	1852.	Brialmont	1875.
Le baron de Stassart	1853.	Faider	1876.
Navez	1854.	Alvin	1877.

(1) Depuis 1846, c'est le Roi qui nomme le président, parmi les directeurs annuels des Classes.

Houzeau	1878.	F.-A. Gevaert	1895.
M.-N.-J. Lectercq	1879.	A. Brialmont	1896.
Gallait	1880.	le c ^{ie} Goblet d'Alviella	1897.
P.-J. Van Beneden	1881.	Ch. Tardieu	1898.
Le Roy	1882.	W. Spring	1899.
Éd. Fétis	1883.	Ch. Mesdach de ter Kiele	1900.
Dupont	1884.	Éd. Fétis	1901.
Piot	1885.	Éd. Van Beneden	1902.
Alvin	1886.	P. Mansion	1903.
De Tilly	1887.	le chev. Éd. Descamps	1904.
Bormans	1888.	F.-A. Gevaert	1905.
F.-A. Gevaert	1889.	J.-B.-V. Masius	1906.
J.-S. Stas	1890.	Ern. Discailles	1907.
G. Tiberghien	1891.	Edgar Tincl	1908.
Éd. Fétis	1892.	J. Deruyts	1909.
Van Bambeke	1893.	le bon de Borchgrave	1910.
Ch. Loomans	1894.	Émile Mathieu	1911.

Secrétaires perpétuels.

Van Hulthem	1816 à 1821.
Dewez	1821 à 1835
Ad. Quetelet	1835 à 1874.
Liagre	1874 à 1891.
Le chev. Edm. Marchal	Étu en 1891

LISTE

DES DIRECTEURS DEPUIS LA RÉORGANISATION EN 1845.

Classe des Sciences.

Dandelin	1846.	de Selys Longchamps	1879.
Wesmael	1847.	Stas	1880.
Verhulst	1848.	P.-J. Van Beneden	1881.
Le vte Du Bus	1849.	Montigny	1882.
d'Omalius d'Halloy	1850.	Éd. Van Beneden	1883.
De Hemptinne	1851.	Éd. Dupont	1884.
Kickx	1852.	Morren	1885.
Stas	1853.	Mailly	1886.
de Selys Longchamps	1854.	De Tilly	1887.
Nerenburger	1855.	Crépin	1888.
Dumont	1856.	Briart	1887.
Gluge	1857.	Stas	1890.
d'Omalius d'Halloy	1858.	F. Plateau	1891.
Melsens	1859.	F. Folie	1892.
P.-J. Van Beneden	1860.	Van Bambeke	1893.
Liagre	1861.	M. Mourlon	1894.
de Koninck	1862.	G. Van der Mensbrughe	1895.
Wesmael	1863.	A. Brialmont	1896.
Schaar	1864.	Alfr. Gilkinet	1897.
Neronburger	1865.	Éd. Dupont	1898.
d'Omalius d'Halloy	1866.	W. Spring	1899.
Le vte Du Bus	1867.	Ch. Lagrange	1900.
Spring	1868.	Jos. De Tilly	1901.
Nyst	1869.	Éd. Van Beneden	1902.
Dewatque	1870.	P. Mansion	1903.
Stas	1871.	L. Fredericq	1904.
d'Omalius d'Halloy	1872.	P. De Heen	1905.
Gluge	1873.	J.-B.-V. Masius	1906.
Candèze	1874.	C. le Paige	1907.
Brialmont	1875.	J. Fraipont	1908.
Gloesener	1876.	J. Deruyts	1909.
Maus	1877.	C. Malaise	1940.
Houzeau	1878.	J. Neuberg	1911.

Classe des Lettres.

Le bon de Gerlache	1846.	M.-N.-J. Leclercq	1879.
Le bon de Stassart	1847.	Nypels	1880.
Le bon de Gerlache	1848.	H. Conscience	1884.
Le bon de Stassart	1849.	Le Roy	1882.
de Ram	1850.	Rolin-Jacquemyns	1883.
M.-N.-J. Leclercq	1851.	Wagener	884.
Le bon de Gerlache	1852.	Piot	1885.
Le bon de Stassart	1853.	P. Willems	1886.
de Ram	1854.	Tielemans	1887.
M.-N.-J. Leclercq	1855.	Bormans	1888.
Le bon de Gerlache	1856.	Potvin	1889.
de Ram	1857.	Stecher	1890.
M.-N.-J. Leclercq	1858.	G. Tiberghien	1891.
Le bon de Gerlache	1859.	T. Lamy	1892.
Gachard	1860.	Paul Henrard	1893.
de Ram	1861.	Ch. Loomans	1894.
De Decker	1862.	L. Vanderkindere	1895.
M.-N.-J. Leclercq	1863.	A. Henne	1896.
Gachard	1864.	le c ^{te} Goblet d'Alviella	1897.
Grandgagnage	1865.	F. vander Haeghen	1898.
Faïder	1866.	A. Giron	1899.
Roulez	1867.	Ch. Mesdach de ter Kiele	1900.
Le bon Kervyn de Lettenhove	1868.	P. Fredericq	1901.
Borgnet	1869.	G. Kurth	1902.
Defacqz	1870.	N.	1903.
Haus	1871.	le chev. Ed Descamps	1904.
De Deker	1872.	G. Monchamp	1905.
Thoutissen	1873.	P. Thomas	1906.
Chalon	1874.	Ern. Discailles	1907.
le bon Guillaume	1875.	Ch. Duvivier	1908.
Ch. Faïder	1876.	Aug. Beernaert	1909.
Alphonse Wauters	1877.	Le bon de Borchgrave	1910.
de Laveleye	1878.	Jules Leclercq	1911.

Classe des Beaux-Arts.

F. Fétis	1846.	Le chev. de Burbure	1879.
Navez	1847.	Gallait	1880.
Alvin	1848.	Balat	1881.
F. Fétis	1849.	Siret	1882.
Baron	1850.	Ed. Fétis	1883.
Navez	1851.	Slingenoyer	1884.
F. Fétis	1852.	Pauli	1885.
Roelandt	1853.	Alvin	1886.
Navez	1854.	Fraikin	1887.
F. Fétis	1855.	Robert	1888.
De Keyser	1856.	Gevaert	1889.
Alvin	1857.	Schadde	1890.
G ^{me} Ceefs	1858.	H. Hymans	1891.
F. Fétis	1859.	Ed. Fétis	1892.
Baron	1860.	Samuel	1893.
Suys	1861.	J. Stallaert	1894.
Van Hasselt	1862.	F.-A. Gevaert	1895.
Ed. Fétis	1863.	Th. Radoux	1896.
De Keyser	1864.	Th. Vinçotte	1897.
Alvin	1865.	Ch. Tardieu	1898.
De Busscher	1866.	J. Robie	1899.
Balat	1867.	Alfr. Cluysenaar	1900.
F. Fétis	1868.	Ed. Fétis	1901.
De Keyser	1869.	H. Maquet	1902.
Fraikin	1870.	G. Huberti	1903.
Gallait	1871.	Le comte J. de Lalaing	1904.
Ed. Fétis	1872.	F.-A. Gevaert	1905.
Alvin	1873.	Max Rooses	1906.
De Keyser	1874.	J. Winders	1907.
Balat	1875.	Edgar Tincl	1908.
Gevaert	1876.	H. Hymans	1909.
Portaels	1878.	L. Tenain	1910.
Alvin	1877.	Em. Mathieu	1911.

NOTICES BIOGRAPHIQUES



LOUISE DANSE

Barralque

Imp. Ch. Wittmann

NOTICE

SUR

GUSTAVE DEWALQUE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

*né à Stavelot le 2 décembre 1828, décédé à Liège
le 3 novembre 1905.*

Son œuvre scientifique.

Si l'on cherche parmi les savants du XIX^e siècle un géologue qui joua, dans son pays, un rôle comparable à celui de Dewalque en Belgique, on pense à Constant Prévost, « dont la vie se consuma à combattre les théories régnantes, à émettre des doutes et des négations devant toutes les hypothèses qui surgissaient dans le champ de la science ⁽¹⁾ ».

Ayant comme lui commencé par étudier la médecine, comme Dewalque fondateur d'une puissante société géologique, Prévost ne craignit point de se mettre en opposition avec l'enseignement des maîtres les plus autorisés de son époque. Promoteur de la théorie des causes

(1) GOSSELET, *Constant Prévost*. (ANN. SOC. GÉOL. DU NORD, t. XXV, Lille, 1896.)

actuelles, il combattit dans Cuvier, Élie de Beaumont, Alcide d'Orbigny, Dufrenoy et d'Omalius d'Ilalloy, les ardents défenseurs de la doctrine des cataclysmes.

Constant Prévost mourut en 1856, en demandant à sa famille de ne confier à personne ses manuscrits et ses carnets de voyage, craignant que leur publication ne vint réveiller des rivalités qui allaient s'endormir à jamais dans le silence du tombeau.

Celui qui veut vivre et mourir en pleine apothéose doit suivre le courant et modeler sa pensée sous la poussée du milieu ambiant. C'est ce qu'il n'avait pas su faire. Mais quarante ans après sa mort, M. Gosselet, dans une admirable biographie de son savant maître, rendit un juste hommage à ce précurseur, dont le nom se trouve aujourd'hui accolé à celui de Lyell dans l'histoire du progrès de nos connaissances.

Dans toute la carrière de Dewalque on retrouve une semblable indépendance de caractère, un même esprit de combativité uni à une ténacité excessive.

Né à Stavelot, au cœur de l'Ardenne belge, il possédait surtout cette puissance de volonté des habitants des terres ingrates qui, accoutumés dès l'enfance à lutter contre l'inclémence des temps, savent que les mauvais jours passent et qu'un radieux soleil fait parfois mûrir le fruit d'un labeur obstiné. D'une résistance extrême à la fatigue, sa physionomie calme et énergique indiquait chez lui toute absence de crainte pour le travail et les combats; il ne semblait s'inquiéter que de savoir où et comment il pourrait dépenser le surcroît d'énergie qu'il possédait.

Enseignant à la fois, à l'Université de Liège, la minéralogie, la géologie et les paléontologies végétale et ani-

male, il publie une longue série de travaux dans tout ce domaine des sciences minérales.

Il fait aussi connaître le résultat de nombreuses observations concernant la médecine, l'hygiène, la météorologie.

Il fonde la Société géologique de Belgique, en devient secrétaire général et trouve encore le temps de présider des sociétés d'archéologie, d'hygiène, de médecine. Membre de nombreuses commissions, il fournit cent cinquante notices pour la *Biographie nationale*. Vice-président de la Nomenclature géologique, il se rend à Berlin, à Londres, à Paris, et prend une part active aux délibérations des congrès internationaux.

L'indépendance de l'homme politique se révèle encore dans la fondation du cercle Ozanam à Liège (1864), le dévouement du philanthrope dans celle du cercle Saint-Joseph (1855).

En présence d'une vie aussi active, on hésite à en aborder l'analyse. Qui est encore aujourd'hui à la fois géologue, minéralogiste, paléontologiste, botaniste, médecin, archéologue et historien? Mais, d'autre part, notre savant ami a été mêlé à des débats passionnés s'élevant autour de chaque découverte nouvelle. Les travaux des géologues les plus autorisés de son temps ont été analysés, appréciés, discutés et presque toujours combattus par lui. A la difficulté matérielle de résumer une telle vie dont le travail se trouve condensé dans plus de trois cents notices et publications, écrites avec une concision souvent déconcertante, se joint celle de rester juste dans son appréciation. Très désireux de rendre hommage à un

illustre maître, digne successeur d'André Dumont, et me bornant à résumer chez lui sa carrière de géologue, j'aurais voulu retarder encore la publication de cette biographie A mesure en effet que nos connaissances de la composition du sol belge s'accroissent, des faits nouveaux viennent chaque année confirmer la rectitude de son jugement Si, cédant au légitime désir exprimé par ses parents et ses amis, je me décide aujourd'hui à publier ces lignes, je regrette toutefois, me trouvant encore placé trop près de l'œuvre à apprécier, que le recul du temps ne me permette pas d'en envisager l'ensemble avec plus de fidélité et de correction.

PREMIÈRES PUBLICATIONS

1851-1868.

INFLUENCE DE DEWALQUE SUR LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE DE SON ÉPOQUE.

Au moment où Dewalque entreprenait ses premières recherches scientifiques, les savants se trouvaient encore, en Belgique, sous l'impression du mémorable débat soulevé à l'Académie entre Dumont et de Koninck au sujet de la valeur du caractère paléontologique.

La plupart des géologues, et surtout le monde des ingénieurs, avaient épousé l'opinion dédaigneuse de Dumont pour les fossiles. C'était sans succès que de Ko-

ninck réclamait alors la création d'un cours de paléontologie à l'Université de Liège. Dewalque, l'un des premiers, voit juste dans le débat, et va bientôt provoquer un revirement d'opinion en faveur de la thèse de de Koninck.

L'étude des fossiles lui sert, en effet, à appuyer ses conclusions stratigraphiques relatives à l'âge des grès de Luxembourg. Les arguments paléontologiques le forcent à se rallier aux idées de Gosselet et de Rœmer sur les calcaires de Couvin. Les quelques rares débris organiques du Cambrien viennent à leur tour confirmer ses conclusions relatives à l'ordre de succession des assises de ce terrain. Enfin, si c'est sur l'argument paléontologique qu'il se base dans ses discussions avec Gosselet concernant l'existence du Silurien en Belgique, c'est encore à l'aide des fossiles qu'il démontre la présence de l'Eifelien dans le bassin de Namur.

A la suite de l'influence de Dewalque, l'on voit, peu à peu, les opinions se modifier. Dix ans après la mort de Dumont, on peut écrire, sans crainte de froisser les idées : « Le monde des sciences se souvient encore des discussions si vives qui s'élevèrent entre Dumont et de Koninck ; le premier soutenant la prédominance des caractères tirés des roches en elles-mêmes et de leurs positions relatives, le second donnant la préférence aux enseignements que fournit la présence des fossiles dans les couches terrestres. L'une et l'autre méthode exclusivement employées ont conduit à l'erreur. Dumont eut d'abord le dessus à cause de la splendeur des résultats que la méthode stratigraphique donnait dans ses mains. Mais aujourd'hui, il est démontré que pour avoir méprisé les fossiles, il a pu méconnaître l'existence du terrain

silurien en Belgique; et l'on commence à se convaincre que l'homme n'a pas trop d'armes en main dans sa lutte pour la connaissance des choses et que nul moyen d'investigation n'est à dédaigner⁽¹⁾. »

En 1851, Dewalque aborde, en collaboration avec F. Chapuis, la description des fossiles des terrains secondaires de la province de Luxembourg. Ce mémoire, comprenant l'étude de 197 espèces, dont 64 nouvelles, a été comparé aux meilleurs travaux parus jusque-là.

Ces recherches paléontologiques vont cependant lui permettre de se classer d'emblée parmi les meilleurs géologues de son temps. Dans sa notice intitulée : *Observations critiques sur l'âge des grès liasiques du Luxembourg* (1854), il découvre, en effet, un principe dont l'importance sera méconnue pendant longtemps. A une époque où les géologues, encore imbus de la théorie des cataclysmes, croient à la constance du caractère des sédiments du même âge, il établit, par des observations d'une précision rigoureuse, que les mêmes fossiles peuvent caractériser des sédiments minéralogiquement différents : les mêmes ammonites se rencontrent dans des marnes à Jamoigne et dans des grès à Luxembourg. C'est la démonstration de la variation des facies minéralogiques à un même moment de l'histoire de la terre.

Il est à remarquer que, à l'époque où Dewalque publiait ces résultats, on ignorait encore les phénomènes de dépôts qui s'opèrent dans les mers et les modifications

(1) *Echo du Parlement*, juin 1868.

des sédiments avec la distance au rivage. Ces connaissances révélées beaucoup plus tard, à la suite des mémorables campagnes du *Challenger*, du *Travailleur*, etc., vinrent modifier les idées admises concernant la formation des couches et appuyer les judicieuses conclusions de notre savant maître.

Ces observations sur le Lias du Luxembourg sont remarquables à un autre titre. Le débat soulevé entre Dumont et de Koninck avait fini par diviser les géologues en deux camps : les stratigraphes, d'un côté, les paléontologistes, de l'autre. Dewalque n'hésite pas à attribuer une part prépondérante à la paléontologie. Il s'écarte de Dumont et corrige son œuvre en publiant une carte des environs d'Arlon.

Cette indépendance d'idées, du vivant du chef, indique bien le caractère de l'élève. Au contraire, après la mort du maître auquel il succède dans son enseignement, il arrive peu à peu à consacrer toutes ses forces à la défense de sa doctrine.

Ayant suivi l'enseignement de Dumont, l'ayant souvent accompagné sur le terrain, Dewalque s'était imprégné de sa méthode et attachait beaucoup plus d'importance à une observation nouvelle qu'aux hypothèses les plus séduisantes.

Pour lui comme pour son maître, les faits certains en géologie étaient encore trop peu nombreux pour légitimer les explications théoriques. Et cette tournure d'esprit était remarquable au milieu du XIX^e siècle, alors qu'on croyait encore qu'il suffisait, en géologie, de raisonner juste pour produire des œuvres de science.

Témoin de l'activité prodigieuse de Dumont, effrayé

même en face de cette accumulation fantastique de documents précis, lentement rassemblés avant tout essai de coordination, ébloui par cette lumineuse carte géologique de Belgique où cet homme génial avait su résumer, sur un mètre carré de papier, le gigantesque travail de toute une vie, Devalque avait conçu pour son illustre maître un sentiment voisin de la piété filiale et de la vénération religieuse. Et l'on retrouve toujours chez lui, à partir du moment où il succède à Dumont, ce désir intense de glorifier son œuvre. Craignant l'éroulement de l'édifice si on en supprimait une pierre, il consacre ses efforts à le garder intact. Une impression de noblesse se dégage du spectacle de cette obstination à écarter toute tentative de destruction du monument dont il se croit le gardien. On le voit soulever des objections, soumettre les arguments produits à une critique sévère, multiplier ses observations, en réclamer de nouvelles et, suivant l'expression de de la Vallée, « ne céder le terrain que pas à pas, rendu enfin par l'évidence ».

On lui a parfois reproché cette attitude. Elle fut cependant féconde en résultats heureux. Une précision plus grande fut apportée dans des recherches plus nombreuses, au grand profit de la connaissance du sol.

Déjà en 1860, M. Gosselet, à la suite de Roemer et de Koninck, avait modifié l'opinion signalée par Dumont sur sa carte géologique concernant l'âge des calcaires des environs de Couvin. Dumont rangeait tous ces calcaires dans son terrain eifelien; M. Gosselet, au contraire, s'appuyant à la fois sur la stratigraphie et la paléontologie, y distinguait trois niveaux différents et considérait

comme des successions d'assises ce que Dumont expliquait par des plis. Dewalque finit par reconnaître le bien fondé de l'opinion de Gosselet. Il l'appuie et la complète lui-même par des observations personnelles. Mais il semble effrayé de sa hardiesse. « J'ai eu la bonne fortune, dit-il, d'avoir pour maîtres Dumont et de Koninck, ces deux éminents professeurs à l'Université de Liège. Je sais combien je dois à celui qui nous a été si prématurément enlevé; je suis heureux de reconnaître combien je suis redevable au second, dont la riche bibliothèque, les belles collections et les conseils m'ont été si utiles. Plus ils ont de titres à ma vénération et à ma reconnaissance, plus je me sens ému en m'engageant dans l'examen de questions qui les ont plus d'une fois divisés. Mais comme eux et à leur exemple, je cherche avant tout la vérité : *Amicus Socrates, Amicus Plato, sed magis amica veritas* (1). »

Ce mémoire de 1860 contient encore une observation d'une grande importance. Dewalque considère alors le marbre rouge de Frasnes comme représentant un ancien récif de polypiers.

Énoncée sommairement, cette attribution a été entièrement confirmée par les travaux ultérieurs de nombreux géologues. L'opinion de Dewalque en 1860 est, comme l'a dit de la Vallée Poussin, la science actuelle (2).

(1) *Sur la constitution du système eifelien dans le bassin anthracifère du Condroz.* (BULL. ACAD. ROY. DE BELGIQUE, 2^e série, t. XI, p. 4.)

(2) Trois notes relatives aux discussions concernant la priorité de cette découverte ont été publiées par Dewalque en 1882.

En 1860, M. Gosselet, dont les remarquables travaux ont tant contribué à l'avancement de nos connaissances, fait encore une découverte d'une importance capitale pour la géologie de la Belgique. Dumont avait, dans notre pays, distingué deux grands bassins primaires séparés par une crête de terrain rhénan. Or, M. Gosselet découvre dans cette bande, rhénane d'après Dumont, des fossiles siluriens. Cette trouvaille impliquait un remaniement important de la carte géologique. La crête du Condroz prenait une importance primordiale. Le bassin de Dinant possédait une constitution différente du bassin de Namur, la détermination de l'âge des couches situées au voisinage de la crête silurienne était erronée.

Dewalque se tient d'abord sur l'expectative. Il conserve provisoirement, appuyé par d'Omalius et de Koninck, l'opinion de son maître. Mais bientôt, sur l'avis donné par Barrande, le savant le plus compétent de l'époque dans ces questions de fossiles siluriens, il finit par s'incliner. Ayant communiqué à ce savant des fossiles trouvés par M. Malaise à Grand-Manil, Barrande les avait déterminés comme siluriens. La question était résolue dans le sens qu'il avait jadis combattu, et, avec une rectitude parfaite, il termine la notice qu'il adresse à ce sujet à la Société géologique de France en disant : « Ces déterminations confirment d'une manière éclatante la découverte intéressante que nous devons à M. Gosselet. »

L'étude du bord nord du bassin de Dinant et celle du bassin de Namur sont à refaire. Dewalque va s'y consacrer. M. Gosselet supposait que l'Eifelien n'était pas représenté dans le bassin de Namur. Dewalque démontre son existence, s'appuyant à la fois sur la paléontologie et la stratigraphie. C'est encore l'opinion actuelle.

Lors de sa communication à la Société géologique de France sur les fossiles siluriens de Grand-Manil, Dewalque avait déclaré se mettre avec le plus grand plaisir à la disposition de la Société dans le cas où elle voudrait désigner la ville de Liège pour lieu de réunion.

En août de la même année, cette Société vint visiter l'Ardenne, et à cette réunion restée célèbre à la fois par la haute situation scientifique occupée par les participants et par l'importance des communications et des débats, l'on voit Dewalque défendre avec succès des idées encore discutées à cette époque et, depuis lors, considérées comme définitivement acquises pour la science. C'est ainsi qu'il regarde le massif de Theux comme appartenant au bassin de Namur, opinion bien hardie alors et entièrement confirmée depuis par les minutieuses observations de M. Fourmarier. Il corrige de même les idées tectoniques de Dumont sur ce bassin, qui supposait qu'à Theux, toutes les assises primaires étaient en stratification transgressive sur le Gedinnien par suite d'un débordement progressif vers le nord. Dewalque, au contraire, le suppose limité par des failles, hypothèse combattue alors et cependant parfaitement exacte.

Certes, dans l'idée de Dewalque, il s'agit de failles d'effondrement, mais il ne pouvait guère entrevoir les gigantesques charriages qui ont accompagné la formation des chaînes de montagnes et qui ne furent mis complètement en lumière dans les Alpes et en Belgique que dans ces dernières années.

Résumant ses observations sur le bassin de Namur, il émet également l'avis que si les calcaires d'Alvaux appartiennent au Givetien, ceux de Masy et de Rhisnes, y

description complète de notre pays serait achevée, dit Devalque, il ne faudrait pas moins en condenser le texte dans un livre accessible à tous.

Le *Prodrome* fit sensation, il répondait à un besoin. Des comptes rendus élogieux parurent dans les journaux politiques et dans les revues étrangères.

Après cinquante ans de progrès continus, on éprouve quelque difficulté à se placer dans l'état d'esprit des géologues de 1868. Ainsi l'article suivant, dû à la plume d'un des représentants les plus autorisés de la géologie belge (1), résume beaucoup mieux que nous ne pourrions le faire aujourd'hui l'impression du monde scientifique au moment de l'apparition de l'œuvre de Devalque.

« Nous attirons avec plaisir sur cet ouvrage l'attention des lecteurs que ne rebute pas une lecture un peu sérieuse et qui s'intéressent à ces questions de la structure du sol qui touchent à tant d'autres questions. On peut déclarer sans l'ombre d'exagération que le livre précité comble une lacune dans la littérature scientifique du pays et qu'il est destiné à être très utile.

» En effet, la Belgique possède depuis quinze ans environ une des plus belles cartes géologiques que l'on connaisse, celle que le célèbre Dumont, professeur de géologie à Liège, exécuta par ordre du Gouvernement et sous les auspices de l'Académie royale de Bruxelles. Le géologue et son œuvre ont acquis dans le monde, en Europe comme en Amérique, une renommée qu'il n'est donné qu'à très peu de savants et à très peu de travaux de recueillir. Mais la carte de Belgique est privée d'une

(1) Charles de la Vallée Poussin.

explication détaillée qui la fasse bien comprendre : il lui manque un commentaire écrit que Dumont, saisi brusquement par la mort, n'eut pas le temps de rédiger, et ce commentaire serait bien nécessaire à l'explorateur qui cherche à retrouver sur le terrain les témoignages et la justification des divisions géologiques consignées sur la carte. A défaut d'une description complète du territoire, on possède un petit nombre de mémoires de Dumont, de Cauchy, et quelques notices spéciales dues surtout à MM. Dewalque, Gosselet, Dupont, Cornet, Briart et à quelques autres géologues, et concernant seulement certains terrains particuliers ou des régions restreintes. Il faut ajouter encore deux ou trois chapitres du *Précis de géologie* de M. d'Omalius d'Halloy, consacrés à la géologie belge et où ce doyen de la science a déployé en quelques pages trop courtes le beau talent qu'on lui connaît.

» Le *Prodrome* que M. Dewalque vient de publier n'a pas pour objet de remplir les lacunes actuelles de la science et de fournir le texte explicatif de la grande carte de Dumont. Comme le dit l'auteur lui-même, c'est seulement le résumé de la description complète du pays qu'il a entendu faire, en attendant que cette description, à laquelle il travaille largement pour sa part, soit enfin donnée au public. Mais dans sa médiocre étendue, ce résumé de M. le professeur Dewalque est incontestablement ce que l'on possède de meilleur sur la géologie belge, et désormais l'on saura bien où renvoyer ceux qui désirent se faire une idée précise de la disposition géognostique de la contrée. En relevant rapidement les mérites du *Prodrome*, il faut d'abord reconnaître et louer chez

M. Dewalque la juste mesure de respect et d'indépendance d'esprit qui convient au disciple et au successeur d'un homme très éminent, mais dont les vues ont été parfois très systématiques et dont les œuvres ont à subir l'inévitable correction qu'entraîne le progrès des recherches. M. Dewalque, conservant toutes les grandes divisions de Dumont, divisions qui sont tout à fait justifiées dans leur application au sol belge, introduit néanmoins les modifications rendues nécessaires par les découvertes récentes. Et il est digne de remarque qu'il n'en résulte que fort peu de changements relativement à la carte géologique elle-même. Celle-ci reproduit le plus souvent avec exactitude les affleurements de terrains, alors que l'interprétation du disciple s'écarte de celle que Dumont avait adoptée.

» Ce n'est certes pas un petit avantage. Nous ajouterons que l'ouvrage est clair, d'une lecture aisée et qu'il est essentiellement pratique. Les caractères distinctifs des roches et des couches y sont décrits avec cette précision de termes qui est si avantageuse à celui qui cherche à s'orienter sur le terrain et dont Dumont était ami à si juste titre. Seulement il faut convenir que M. Dewalque, sans rien omettre d'essentiel, est plus sobre que son maître en expression minéralogique et qu'il est infiniment plus commode à consulter. Ce n'est pas le moindre mérite de M. Dewalque, notamment, d'avoir concentré en peu de pages d'une clarté parfaite la substance des volumineux mémoires des terrains ardennais et rhénans, publiés autrefois par Dumont et qui sont hérissés de descriptions diffuses au point d'en être illisibles. Les terrains secondaires du Luxembourg,

du Hainaut et de la province de Liège ont été fort travaillés depuis Dumont. Les progrès de la paléontologie, d'une part, de l'autre, l'extension des excavations de mines et de houillères ont permis de mieux reconnaître la nature de ces terrains, ainsi que leurs limites et les relations d'âge qu'ils présentent à l'égard des terrains classiques de la France et de l'Angleterre. Le *Prodrome* sera infiniment plus utile, nous dirons même nécessaire à celui qui veut savoir à quoi s'en tenir sur l'état présent de nos connaissances; car la carte seule ou les renseignements émanés de Dumont induiraient facilement en erreur. Si l'on excepte les passages si courts du livre de M. d'Omalius, on peut dire que les terrains tertiaires formant le sol des Flandres et du Brabant n'ont jamais été décrits dans leur ensemble avec précision. C'est pourtant la partie de la carte géologique de Dumont où l'absence de texte explicatif se fait le plus sentir, parce que ces terrains ne sont guère représentés que par des alternances de sables divers et d'argiles qui se ressemblent tellement au premier abord, que leur distinction est presque indéchiffrable. Sur ce point encore, le naturaliste, l'ingénieur, l'exploitant trouveront des renseignements précieux et inédits dans le livre de M. Dewalque.

» En ce qui concerne les terrains quaternaires, Dumont s'est contenté de quelques données fort générales qu'il n'était pas possible de préciser davantage à l'époque où il les proposa. On sait que ces terrains, dans ces dernières années, ont été l'objet d'une attention particulière, notamment en Belgique. On y a scruté avec beaucoup plus de soin qu'auparavant les dépôts de cailloux, de

sables et de limon qui recouvrent les plateaux, les pentes des grandes vallées et le sol des cavernes, et on y a retrouvé des pierres et des os travaillés, accusant la présence de l'homme en Belgique à une époque plus reculée que l'on ne pensait. Dans cet ordre de choses, M. Dewalque résume habilement les faits : il en consigne de nouveaux, fort importants, relatifs au vaste manteau qui s'étend sur la Hesbaye et les contrées voisines, mais il se borne à décrire tout cet ensemble complexe sans se décider en faveur des théories plus ou moins contestables qui ont été mises en avant pour les expliquer. L'ouvrage se termine par des considérations fort intéressantes sur la structure et l'origine des filons pierreux et métalliques du pays, et par des listes de fossiles rangés suivant chacun des étages où ils se trouvent, et qui sont les plus complètes et les plus soignées qu'on ait jamais publiées concernant les terrains belges.

» Au total, le livre de M. le professeur Dewalque est l'œuvre d'un homme admirablement familiarisé avec les particularités du sol belge et parfaitement au courant des résultats et des méthodes variées de la science qu'il professe. C'est à la fois sage, simple et savant : c'est un bon livre (1). »

RECHERCHES CONCERNANT LE CAMBRIEN (1868-1874).

Parmi les travaux plus récents de Dewalque, on peut encore citer ceux qui concernent le Cambrien.

(1) Extrait du journal *Le Catholique*, Louvain, 24 octobre 1868.

Dans le *Prodrome d'une description géologique de la Belgique* (1868), il acceptait la manière de voir de Dumont concernant la superposition des termes Salmien, Revinien, Devillien, en émettant quelques réserves au point de vue tectonique concernant l'existence d'anticlinaux devilliens. La même année, MM. Gosselet et Malaise, tout en admettant que le système salmien est la division la plus récente du terrain ardennais, contestèrent la superposition du Revinien sur le Devillien.

Cette opinion fut appuyée en partie par l'illustre géologue allemand von Dechen.

Dans son rapport à l'Académie sur le mémoire de MM. Gosselet et Malaise, Dewalque avait critiqué certains arguments de ces savants et maintenu provisoirement l'opinion de Dumont. A partir de ce moment, il va, chaque année, en excursion avec ses élèves, soit dans l'Ardenne belge, soit dans l'Ardenne française. Mais non content d'étudier la question dans nos régions, il se rend, en 1872, dans le Pays de Galles, où des termes analogues à ceux du Cambrien belge sont bien représentés. Ses *Études sur la corrélation des formations cambriennes de la Belgique et du Pays de Galles* (1873) confirment son opinion première. Plus tard, dans une *Note sur l'allure des couches du terrain cambrien de l'Ardenne et, en particulier, sur le massif devillien de Grand-Halleux* (1874), il constate la présence de plis très aigus et conclut qu'il n'existe aucun argument stratigraphique solide contre l'ordre assigné par Dumont au système devillien et au Revinien. Ici encore, Dewalque se faisait le défenseur des idées de son maître. Des

recherches ultérieures semblent avoir démontré qu'il était entièrement dans la bonne voie.

Dans le but de publier une seconde édition de sa carte géologique, Dewalque ne cessait de parcourir le pays et étudiait depuis longtemps le prolongement de nos formations paléozoïques en Allemagne. En 1893, M. Holzapfel, professeur à Aix-la-Chapelle, avait figuré une carte du prolongement du massif cambrien belge et discuté la question de la discordance du Dévonien sur le Cambrien. Dewalque, tout en reconnaissant le bien fondé des grandes lignes du tracé de M. Holzapfel, signale cependant de nombreuses observations qui lui permettent de les corriger, de prouver que la discordance entre le Cambrien et le Dévonien est incontestable.

Les roches cristallines qui traversent nos massifs siluro-cambriens furent aussi pour lui l'objet d'importantes observations.

Ses descriptions de l'allure de la porphyroïde de Mairus ont, dans l'ensemble du moins, été reconnues exactes.

En 1885, le géologue allemand M. de Lasaulx découvre, dans la tranchée du chemin de fer à Lammersdorf, un affleurement de granite. Pour lui, la roche éruptive forme un dôme sur lequel s'appuie le terrain revinien. Cette opinion était grosse de conséquences pour la stratigraphie du Cambrien établie par Dumont. Dewalque se rend immédiatement à Lammersdorf et, après une étude minutieuse du gisement, exprime une opinion toute différente de celle de de Lasaulx. Pour lui, le granite est interstratifié dans le Revinien, et, certain de ce qu'il avance, il invite la Société géologique à se rendre sur les

lieux pour vérifier cette opinion. Ici encore, notre savant ami interprétait correctement les faits, et de Lasaulx lui-même finit par reconnaître l'exactitude des vues de son contradicteur.

Poursuivant ses recherches dans cette direction, Dewalque nous fait encore connaître l'existence d'un massif granitique dans la vallée de la Helle, à la frontière belge. Ce granite comme celui de Lammersdorf et les eurites de Spa seraient, d'après lui, les apophyses d'une masse considérable cachée dans la profondeur.

Enfin, il signale, le premier, l'analogie entre certaines bandes feldspathiques du Brabant avec les tufs d'origine éruptive du Silurien anglais, opinion confirmée par MM. Renard et de la Vallée Poussin.

DERNIÈRES RECHERCHES RELATIVES AUX TERRAINS DÉVONIEN ET CARBONIFÈRE.

Commencées en 1860, ses études sur le Dévonien ont été poursuivies durant toute sa carrière.

Désireux de retrouver au bord nord ainsi qu'à l'est du bassin de Dinant des équivalents des divisions si précises établies au sud du bassin, il signale des découvertes intéressantes de fossiles à Goé, Tilff, Pepinster, Remouchamps, dans des couches considérées à tort comme burnotiennes.

Dans une première *Note sur la faune des quartzites taunusiens* (1881), il était arrivé à cette conclusion intéressante qu'il existe des relations paléontologiques très intimes entre les divers étages du système rhénan.

Il espérait certainement pouvoir compléter ses études sur le parallélisme entre nos assises dévoniennes et les séries équivalentes de l'Allemagne et de l'Angleterre. Il avait, dans ce but, recueilli une remarquable collection de roches et de fossiles belges et étrangers, et acquis de nombreux spécimens comparatifs. De courtes notes concernant les découvertes d'espèces dévoniennes nouvelles pour la Belgique furent publiées par lui. Souvent il avait manifesté à ses amis l'espoir de s'occuper un jour de la description des restes organiques dévoniens. Malheureusement, absorbé par d'autres préoccupations, il n'a pu entreprendre ce travail. Ses remarquables collections, ainsi que ses cartes manuscrites et notes de voyage, ont été acquises par le Gouvernement et déposées à l'Université de Liège.

Nous avons résumé précédemment les vues de Dewalque concernant la sédimentation du Calcaire carbonifère.

Lorsque la question parut résolue, il constata que l'étude de cet étage était cependant loin d'être terminée. Les grandes classifications adoptées, Viséen au sommet, Tournaisien à la base, manquaient de précision puisque dans ces localités, Tournai et Visé, choisies comme types, la stratigraphie était encore dans une obscurité complète. Dewalque, dès lors, recherche des horizons fossilifères situés à des niveaux stratigraphiquement indiscutables et charge M. Destinez des déterminations paléontologiques. Il fut encore ici le promoteur d'une méthode féconde. De récents travaux publiés tant en Belgique qu'à l'étranger ont démontré tout le parti qu'on pouvait tirer de ce procédé d'investigation.

OPINION SUR LA POSSIBILITÉ DE L'EXISTENCE DU TERRAIN
HOULLER EN CAMPINE.

Dans son voyage en Angleterre en 1872, Dewalque poursuivait un double objectif : établir le parallélisme des formations cambriennes de la Belgique et de l'Angleterre, et également celui des roches dévoniennes et carbonifères. Quoique n'ayant pas été publiés, les résultats de cette dernière étude furent connus par son enseignement universitaire.

D'après lui, le Dévonien moyen et supérieur du Devonshire présentait les plus grandes analogies avec celui du bassin de Dinant, ce qui entraînait la conclusion que le bassin du Pays de Galles correspondait au bassin franco-belge. Les nombreux échantillons qu'il avait recueillis en 1872 ont servi à une démonstration plus complète de cette thèse.

Quelques années plus tard, en 1877, il compare les roches rencontrées dans un sondage à Londres à nos roches dévoniennes du bassin de Namur et conclut que le prolongement du terrain houiller belge passe dans les environs de Londres, vraisemblablement un peu au midi. Ces comparaisons entre la Belgique et l'Angleterre avaient une portée considérable.

Au nord du bassin du Pays de Galles équivalent à celui de Liège-Mons, on rencontre en Grande-Bretagne, au delà d'un grand massif silurien, de nouveaux bassins houillers exploitables. Il pouvait en être de même en Belgique, au nord du massif silurien du Brabant. Aussi l'heureuse découverte du bassin houiller de la Campine (1899) ne

vint guère surprendre notre savant géologue. Elle lui semblait une conséquence toute naturelle de l'opinion qu'il avait exprimée en 1877.

TRAVAUX CONCERNANT LA PHYSIQUE DU GLOBE, ETC.

Nous avons vu que Dewalque n'avait pas limité le champ de ses observations au domaine de la stratigraphie et de la paléontologie.

Parmi ses études se rattachant indirectement à la géologie, on peut citer ses *Observations sur les météorites belges, sur la pluie tombée à Bruxelles, sur l'influence de la pression de l'air et de la température de l'air dans les dégagements de grisou*, une *Note relative à la densité de la terre* (1872), ses *Observations concernant la déclinaison magnétique*, et celles *Sur le tremblement de terre du 18 novembre 1881*, son *Catalogue des ouvrages de minéralogie, de géologie et de paléontologie, ainsi que des cartes géologiques qui se trouvent dans les principales bibliothèques de Belgique*, œuvre de patience qui a dû exiger un travail considérable et, enfin, ses recherches nombreuses sur les eaux minérales de l'Ardenne. Il semble être le premier géologue de notre pays qui ait scientifiquement étudié la question. Ses conclusions de 1864, que les sources des environs de Spa seraient un reste de l'activité volcanique de l'Eifel, méritent d'être signalées.

En dehors du chapitre important du *Prodrome* consacré aux terrains tertiaires, on peut encore citer quelques notes relatives à la stratigraphie et à la paléontologie de ces formations où Dewalque se borne à préciser les faits sans essayer pour le moment de les interpréter. Signa-

lons cependant ses intéressantes découvertes de vestiges de dépôts tertiaires en Ardenne et ses notes importantes sur le conglomérat à silex du Hockay, qu'il considère comme un résidu de terrain crétaé.

A l'Académie royale de Belgique, ses collègues ont une confiance illimitée dans son savoir et son expérience. Chaque fois qu'un mémoire concernant les sciences minérales est adressé à cette assemblée, Dewalque est nommé rapporteur. Il remet alors généralement une analyse critique de l'œuvre présentée. Ses lumineux rapports sont encore lus aujourd'hui avec le plus grand fruit.

SON RÔLE A LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE ET A LA COMMISSION DE LA CARTE GÉOLOGIQUE.

Un soir, au retour d'une excursion, on parlait des travaux des géologues belges. Un savant étranger, M. von Koenen, professeur à Gottingue, disait, en parlant de Dewalque : « Si celui-ci n'avait à son actif que le *Prodrome* et la fondation de la Société géologique, cela suffirait amplement à lui assurer l'estime et la reconnaissance de tous les géologues. »

Ce fut, en effet, une idée heureuse de Dewalque de grouper toutes les forces alors éparses dans le pays. Jusqu'en 1873, les articles concernant la géologie de notre territoire étaient disséminés soit dans les publications de l'Académie, soit dans celles de la Société géologique de France. Les nombreux élèves que Dumont et Dewalque avaient su intéresser aux recherches géolo-

giques occupaient des situations dans l'Administration des mines ou dans l'industrie et se tenaient bien difficilement au courant des progrès réalisés.

Un grand nombre d'observations importantes étaient perdues, soit par indifférence, soit par timidité des auteurs redoutant la sévérité des critiques des savants étrangers ou des académiciens.

Aussi, lorsqu'en décembre 1873, d'accord avec Devaux, Habets, Ad. Firket, R. Malherbe, Dewalque proposa la fondation d'une société dans le but d'encourager les recherches et « de publier toutes les découvertes, surtout celles que les auteurs considèrent, le plus souvent à tort, comme trop peu importantes pour être communiquées à de grandes sociétés savantes (1) », cette idée fut accueillie avec une égale sympathie par le monde des savants et par celui des ingénieurs. Tous les amis des sciences minérales étaient heureux de pouvoir, dans des réunions mensuelles et dans des excursions sur le terrain, échanger leurs vues et écouter la parole et les conseils de savants maîtres.

Dès que la Société géologique est constituée, Dewalque consacre tous ses efforts à sa prospérité. Le nombre des membres s'élève, en quelques années, de 183 au début à 284. Dewalque, seul, s'occupe alors de la rédaction des procès-verbaux, de la correction des épreuves, des relations avec les sociétés étrangères, des nominations des membres honoraires et correspondants, de l'organisation des séances.

(1) Circulaire relative à la fondation d'une Société géologique, 29 décembre 1873.

Rarement il laisse passer une communication sans y apporter des observations, des compléments ou des corrections.

En fondant cette société, Dewalque avait eu l'heureuse idée d'instituer une excursion annuelle. Tous les membres trouveraient ainsi l'occasion de se mettre aisément au courant des derniers progrès de la science et de connaître ce qu'il restait à faire.

Presque chaque année, il propose et dirige lui-même l'excursion, en rédige le plus souvent le compte rendu. Pas un endroit intéressant pour la géologie du territoire belge n'est laissé de côté. Les points encore obscurs ou contestés sont : la stratigraphie du Cambrien, l'origine des roches cristallines qu'on y rencontre, l'âge des calcaires dévoniens, l'âge relatif des couches aux environs de la crête du Condroz, le parallélisme entre le bassin de Namur et celui de Dinant, la stratigraphie du calcaire carbonifère. Sous sa direction ou sur son initiative, les géologues vont étudier tous ces problèmes sur le terrain. Ils parcourront avec lui les Ardennes françaises, les Ardennes belges, les vallées de la Meuse, de l'Ourthe, du Hoyoux, de la Mehaigne. Fidèle à son principe, Dewalque veut étaler au grand jour les éléments des problèmes en discussion, faisant appel à tous pour en rechercher la solution la plus heureuse.

Mais, dans son esprit, la société qu'il a fondée doit jouer un rôle plus important.

Durant les quinze années qui suivirent la mort de Dumont, les études géologiques s'étaient multipliées à l'étranger comme en Belgique. Les anciennes cartes, souvent simples croquis dressés à petite échelle, deve-

naient partout insuffisantes. En France, en Angleterre, en Autriche, en Allemagne, on étudiait la question des levés à grande échelle. La patrie de d'Omalus et d'André Dumont ne pouvait rester en arrière.

L'admirable Carte géologique de Dumont avait, pour des raisons d'économie, été dressée à trop petite échelle. Des compléments ont d'ailleurs été apportés à l'œuvre du maître.

La Société géologique, qui compte parmi ses membres des savants, des ingénieurs, des industriels, doit prendre l'initiative d'un mouvement en vue de la confection d'une carte à grande échelle, où l'on tiendra compte de tous les progrès réalisés. Cette carte, Dewalque en a le ferme espoir, va constituer pour le pays un superbe monument scientifique; la société qu'il a fondée aura l'honneur d'avoir été la première à proposer son édification.

C'est à la séance du 16 mai 1875 que Dewalque attire, pour la première fois, l'attention de la Société sur l'intérêt qu'il y aurait de reviser la Carte géologique publiée en 1849 par Dumont à l'échelle du cent soixante-millième.

Cette communication est accueillie avec enthousiasme et, après une sérieuse étude de la question, la Société demande au Gouvernement d'ordonner le lever d'une Carte géologique détaillée à l'échelle du vingt-millième, et sa publication par l'Institut cartographique militaire à l'échelle du quarante-millième.

Dans l'entretemps, l'Académie royale de Belgique avait chargé trois de ses membres d'examiner la question. Briart et Dewalque concluaient affirmativement, tandis que M Dupont réclamait au préalable une nouvelle publication de

la carte de Dumont, accompagnée d'un texte explicatif.

Le Gouvernement, de son côté, avait nommé une Commission pour étudier le mode d'organisation du futur Service.

La Société géologique, l'Académie, les Associations d'ingénieurs de Liège et de Louvain émirent l'avis que la direction et l'exécution de la Carte devaient être confiées à une Commission composée exclusivement de géologues. On pensait généralement qu'il en serait ainsi, lorsque, le 19 juillet 1878, un arrêté gouvernemental confiait la direction de l'œuvre au directeur du Musée d'histoire naturelle, sous le contrôle d'une Commission administrative composée de six géologues et de trois fonctionnaires. Des géologues libres, étrangers au Musée, étaient admis à collaborer à la Carte, mais leurs travaux ne pouvaient être publiés que comme levers préparatoires.

Cette décision parut une défaite pour les amis de Dewalque. C'était lui qui, par ses démarches auprès des sociétés savantes, avait obtenu l'adhésion unanime du pays en faveur de la confection d'une carte à grande échelle. Successeur de Dumont, ayant lui-même publié une excellente Carte géologique de Belgique, Dewalque semblait tout désigné pour prendre la direction d'une telle œuvre. Il se trouvait éliminé par le Directeur du Musée, actuellement, c'est vrai, géologue de grand mérite, mais qui pouvait, plus tard, être remplacé par un zoologiste, un botaniste. Avec une ténacité remarquable, il se met dès lors à combattre le Service officiel. Il parvient à convaincre ses amis et groupe autour de lui la plupart des géologues belges. La lutte commence, lutte dirigée par un seul homme contre une institution officielle.

La décision du Gouvernement est à peine connue, que Dewalque adresse des pétitions aux Chambres et au Sénat, et charge le Président de la Société géologique de protester à son tour. Les premières réclamations sont sans écho. Dewalque ne se décourage point.

Chaque année, la Société géologique revient à la charge, critique les travaux du directeur du Service et adresse de nouvelles protestations aux Chambres législatives. Elles finissent par être écoutées.

En 1885, les assemblées délibérantes rejettent le crédit destiné à la continuation de la Carte géologique, et le Gouvernement suspend son exécution.

Dewalque triomphait. Après sept ans de lutte, il renversait enfin l'édifice dont il avait le premier réclamé la construction, mais dont il n'était pas l'architecte.

Mais il ne suffisait pas de démolir, il fallait reconstruire.

Une nombreuse Commission fut chargée d'étudier la réorganisation du Service de la Carte. Elle groupait la presque totalité des géologues du pays, y compris les membres du Service officiel, dont Dewalque venait brusquement d'interrompre le travail. Avec ces éléments, l'accord était difficile. Dès les premières réunions, de violentes discussions s'élèvent; elles ne tardent pas à être portées à la tribune de la Société géologique de Belgique. Depuis 1885, d'ailleurs, cette Société traverse une période critique. D'autres préoccupations que le désir de progrès scientifiques semblent animer les membres. On discute longuement le levé des géologues officiels qui répondent à leur tour par des critiques non moins vives concernant l'œuvre des géologues libres. On récrimine

sur le passé au lieu de chercher à améliorer le présent. On se perd à discourir sur le caractère plus ou moins injurieux d'une phrase prononcée en d'autres milieux. Les questions de procédure prennent alors une importance énorme. Des sténographes sont priés de reproduire exactement les débats. Les réunions de la Société géologique ressemblent, dit un confrère, aux séances de la Chambre et du Sénat.

Une scission devenait inévitable. Dewalque semble la provoquer. Elle se produit en 1886. Une nouvelle société se fonde alors à Bruxelles, sur l'initiative de MM. Rutot et van den Broeck. Elle prend le titre de Société belge de géologie.

Tous ces événements parurent un désastre pour les anciens membres de la société liégeoise. Ils furent un bien. La terre belge est merveilleusement dotée au point de vue de l'étude des sciences minérales, et plusieurs sociétés peuvent vivre à l'aise dans ce vaste domaine. La nouvelle société bruxelloise n'a pas tardé à marcher, comme l'ancienne société de Liège, dans la voie de la prospérité et du progrès. Le rameau détaché du tronc est devenu lui-même un arbre puissant.

Le nouveau Service de la Carte finit cependant par être organisé en 1889 conformément, cette fois, aux désirs exprimés onze ans auparavant par l'Académie et les Associations belges d'ingénieurs. Tous les géologues sont appelés à l'édification de l'œuvre et constituent la Commission géologique. A sa tête se trouve un Conseil de direction composé de neuf membres, dont sept géologues : MM. Briart, Dewalque, de la Vallée, Malaise, Mourlon, Rutot, van den Broeck, le Directeur général des

mines comme président, et M. Mourlon comme secrétaire.

Dewalque enfin collabore à l'œuvre qu'il avait tant désirée, mais il avait 63 ans. Son influence est prépondérante dans les débats concernant les légendes à adopter.

Cependant, le 23 juillet 1896, il donne sa démission de membre du Conseil de direction. Il reprochait au secrétaire d'avoir tranché la question de la légende du Bolderien de sa propre autorité, sans avoir fait appel au Conseil.

Cette décision fut vivement regrettée par tous ses amis. Toute carte géologique n'étant nécessairement qu'une œuvre provisoire, Dewalque leur paraissait exagérer l'importance du grief qu'il reprochait au secrétaire du Conseil de direction. Mais, quoi qu'il en soit, les nouvelles découvertes faites en Campine viennent récemment de démontrer l'exactitude entière des vues de notre savant maître.

Le praticien qui utilise aujourd'hui la Carte géologique à l'échelle du quarante-millième ignore les péripéties que l'œuvre a traversées. Parmi les nombreux collaborateurs, Dewalque, lui, semble s'être désintéressé de ce travail. Sur les 226 planchettes publiées, 14 portent son nom, mais souvent à titre de collaborateur. Rien ne vient rappeler aujourd'hui qu'il fut le réel promoteur de cette œuvre considérable, que pendant trente ans sa bonne exécution fut l'objet de sa part de préoccupations continues, que les combats qu'il dirigeait en vue d'obtenir une organisation irréprochable du Service de la Carte furent souvent sur le point de compromettre sérieusement sa santé.

Cependant, la Société géologique de Belgique, qui avait failli sombrer lors des discussions orageuses de 1886, s'étant rapidement relevée, prospérait et publiait sous la direction de Dewalque de nombreux et importants mémoires.

En 1892, cette Société célébrait paisiblement son vingt-cinquième anniversaire. Ayant été chargé alors de résumer les travaux des membres, j'ai pu, après avoir jeté un rapide coup d'œil sur les progrès accomplis depuis l'époque de la fondation, conclure en disant :

« Le rôle prépondérant qu'a joué notre Société dans le mouvement géologique du pays, sa bienfaisante influence, la haute position scientifique qu'elle s'est acquise à l'étranger, sont, en grande partie, l'œuvre de notre secrétaire général qui, pendant un quart de siècle, lui a consacré le meilleur de son temps et de son activité.

» Le plus bel hommage que nous puissions lui rendre aujourd'hui ne demande pas de pompeuses paroles; il a suffi de faire l'histoire de cette Société dont il a été l'âme pendant vingt-cinq ans. Il peut, avec fierté, contempler l'œuvre dont il est le grand ouvrier. »

A cette époque, vingt-cinq volumes avaient été livrés au public dont pas une page sans avoir été revue par le secrétaire général. Vingt-cinq fois déjà, celui-ci avait été réélu par acclamation. Mais le labeur du secrétariat devenait écrasant. Dewalque désirait enfin avoir un peu plus de temps à consacrer à des travaux personnels commencés depuis longtemps.

A l'occasion de sa retraite, une manifestation intime est organisée en son honneur. Dans un discours élo-

quent, G. Soreil rappelle tout ce que la Société doit à Dewalque et ses confrères lui remettent un médaillon en bronze, par de Tombay, qui exprime bien la physionomie calme et pensive du savant jubilaire.

Mais Dewalque ne se désintéressait pas de la Société. Il acceptait le titre de secrétaire général honoraire et fondait un prix destiné à récompenser un travail qui donnerait l'analyse, dans l'ordre chronologique, des publications parues depuis 1868 sur la géologie des assises tertiaires comprises entre le Bruxellien et le Diestien exclusivement.

SES TRAVAUX DE CARTOGRAPHIE GÉOLOGIQUE.

Nous avons vu qu'une des premières publications de Dewalque était une Carte des environs d'Arlon, où il n'hésitait pas à corriger les tracés de Dumont. Plus tard, à l'occasion de ses discussions avec Gosselet, il lève la Carte des environs de Couvin.

Quelques années après l'apparition du *Prodrome*, de multiples découvertes nécessitant des interprétations nouvelles rendaient difficile aux débutants la lecture de la Carte de Dumont. Dans le désir d'être utile à ses élèves, Dewalque pense d'abord à publier une nouvelle édition de cette œuvre, en la corrigeant et la mettant au courant des progrès effectués. Devant le refus des héritiers de Dumont de voir apporter une modification quelconque à l'œuvre de cet illustre savant, Dewalque se décide alors à publier à l'échelle du 1/500,000^e une carte où il serait tenu compte de l'avancement de nos connaissances.

C'est ainsi qu'il corrige heureusement les tracés de certaines limites, délimite le Silurien du Condroz et modifie la légende de Dumont, en se basant sur ses propres observations et sur les découvertes nouvelles.

Tout en se ralliant aux idées de Gosselet, il avoue l'impossibilité d'établir des divisions convenables dans la bande dévonienne située au sud de la crête du Condroz, et maintient provisoirement l'opinion de Dumont à son sujet. Bientôt cependant, dans son rapport sur la réunion de la Société géologique à Huy (19 septembre 1875), Dewalque vient jeter les bases des divisions admises plus tard par les géologues du Service officiel.

Sa Carte de 1879 représente, en somme, la synthèse des travaux et des découvertes faites en géologie depuis la mort de Dumont. Elle est également le résultat de nombreuses recherches faites par l'auteur sur le terrain. Elle va faire autorité. Les classifications indiquées seront désormais adoptées par la généralité des géologues et seront en grande partie conservées dans la Carte géologique détaillée.

Cette publication eut un succès considérable. La première édition fut rapidement épuisée. Dewalque se préoccupait d'en publier une seconde, lorsque les questions relatives à l'organisation du Service géologique vinrent l'absorber.

Cependant, en 1903, la plupart des planchettes de la Carte officielle étaient parues et mises dans le commerce.

Il manquait toutefois encore une carte figurant l'ensemble du pays.

Dewalque se décide alors à résumer, à l'échelle du 1/500,000^e, tous les documents publiés par le Service

géologique, mais en même temps il en fait la critique. Les légendes et les limites adoptées sont loin de le satisfaire entièrement. Il modifie la classification du Dévonien, du Bolderien et du Poederlien. Imitant la Carte officielle, il subdivise le Dévonien du bord nord du bassin de Dinant. Il semble s'y résoudre à regret. « Je considère, dit-il, cet essai comme prématuré et les limites établies comme fort hypothétiques. »

Il maintient également le Wealdien dans le Crétacé. Mais les principales différences que sa Carte présente avec les planchettes publiées par le Gouvernement concernent le Tertiaire. On y retrouve le reflet des discussions qui l'avaient amené à donner sa démission de membre du Conseil de direction du Service officiel.

Devalque persiste à conserver au Bolderien l'ancienne attribution de Dumont, et à ranger cet étage dans l'Oligocène. Il en retranche les sables d'Edeghem et ceux d'Anvers à *Pectunculus pilosus* qu'il considère comme anversiens à la suite de MM. Cogels et van Ertborn. Enfin, tout en préférant pour le Poederlien les tracés de ce dernier géologue à ceux de la Carte officielle, il remarque cependant que cet étage, créé aux dépens du Scaldisien de Dumont, l'a absorbé de telle sorte qu'il n'en reste plus à Anvers qu'un mince cordon littoral qu'il lui a été impossible de figurer.

Il tient d'ailleurs à mettre sa Carte au courant des découvertes les plus récentes. Il y figure sous les morts terrains les limites probables de la formation houillère, ainsi que celles du Trias de la Campine.

En qualité de collaborateur à la Carte géologique de

Belgique, Dewalque a signé quatorze planchettes. Un certain nombre, Muno, Sterpenich, Hauwald, situées à la frontière, ne concernent que des bouts de territoire. Sa grande compétence dans les questions concernant le Jurassique l'engage à collaborer avec M. Dormal aux levés des planchettes où ce terrain est représenté. Comme levés plus importants on lui doit : Harzé-La Gleize-Stavelot-Francheville, Sart-Baraque-Michel, Louvegné-Spa, territoires dont le sol est surtout constitué par le terrain cambrien.

Enfin, on peut citer sa collaboration à Huy-Nandrin et Natoy-Ciney. Cette dernière feuille, imprimée l'année même de sa mort, reflète au sujet de la stratigraphie du Calcaire carbonifère les opinions qu'il avait soutenues avec tant d'ardeur depuis quarante-huit ans, dans ses discussions avec le premier directeur du Service géologique.

CARTE TECTONIQUE DE LA BELGIQUE.

L'un des premiers travaux de Dewalque avait été une thèse sur les théories de la formation des montagnes (1857).

Séduit comme tant d'autres par les brillantes conceptions d'Élie de Beaumont concernant les déformations successives du globe, il subit cette influence pendant longtemps. On en retrouverait aisément des traces dans la lecture du chapitre du *Prodrome* consacré au mouvement du sol de la Belgique.

Plus tard, il émet des considérations intéressantes sur le prolongement de la faille eifélienne (1879).

A l'époque où il va quitter l'enseignement, les vues d'Elie de Beaumont ne sont plus guère enseignées qu'à titre historique. Des géologues éminents : Suess en Autriche, Dana en Amérique, Heim en Suisse, Marcel Bertrand en France, ont mis en avant d'autres idées sur la formation des chaînes de montagnes. On ne pense plus qu'elles se sont soulevées sous la poussée des roches éruptives. Partout on a observé l'obliquité du plissement des couches et l'influence d'une poussée parfois presque horizontale qui a compliqué les plis de fractures et des charriages.

De nombreuses cassures ont été levées et délimitées en Belgique, à l'occasion du levé de la Carte, ainsi que par les recherches et les exploitations minières. MM. Briart, Smeysters, de Dorlodot ont déjà publié d'importants mémoires sur ces dislocations. Mais on manque encore d'une carte en figurant l'ensemble, guide indispensable pour le géologue qui veut étudier la complication des fractures, leur relation avec le plissement montagneux ou les phénomènes volcaniques.

Quoique déjà souffrant, sentant sa vue baisser, Dewalque n'hésite point à se mettre à l'œuvre. Il compulse d'innombrables documents et reporte avec soin et précision les cassures qu'ils indiquent sur le canevas topographique de sa Carte géologique.

En présentant cette œuvre utile, il écrit :

« Nous espérons que ce travail sera accueilli favorablement, comme l'a été la Carte de Regelman, par tous ceux qui s'intéressent à la question des tremblements de terre. Nous n'attendons pas un accueil moins favorable de la part des géologues qui s'intéressent particulière-

ment aux questions de tectonique, car nous espérons qu'elle facilitera leur travail. Nous n'entrerons pas dans des considérations théoriques à ce sujet; il faudrait commencer par distinguer les dislocations produites par mouvements tangentiels de celles qui sont dues aux mouvements radiaux. Cela nous semble hasardeux pour beaucoup de ces accidents et impossible pour d'autres.

» Nos jeunes géologues verront plus loin que nous. »

Dewalque avait alors près de 80 ans et était le doyen des géologues belges. Cette Carte est son testament scientifique. L'absence de commentaire est significative. Et ce grand savant, dont la vie fut un combat continuel, nous apparaît encore à la fin de sa carrière debout sur la brèche, montrant en silence aux jeunes la voie à suivre.

SON RÔLE DANS L'ENSEIGNEMENT.

D'une grande bonté, tout désireux de faciliter les études, il accueillait avec plaisir toute demande de conseil ou de renseignement.

Nous le voyons encore, assis à son bureau de la rue de la Paix, au milieu de sa riche bibliothèque, de ses précieuses collections minérales où tout était rangé, étiqueté, classé avec un soin méticuleux. Il entretenait des relations avec les géologues et les sociétés scientifiques du monde entier; sa correspondance, d'une concision laconique, lui prenait cependant une grande partie de son temps. Le visiteur trouvait généralement Dewalque écrivant, vous demandant la permission de terminer une phrase.

Si on lui exposait des vues que l'on croyait nouvelles, il ne manquait jamais de vous énumérer de mémoire le nom des auteurs qui avaient parlé du même sujet, les revues et l'année même où leurs articles avaient paru. Il cherchait alors dans sa bibliothèque les documents relatifs à la question posée. On éprouvait l'impression d'être en face d'un homme supérieur, qui avait lu tout et réfléchi sur tout ce qui concernait les sciences minérales, et c'est à bien juste titre que Gosselet disait de lui : « J'admire chez Dewalque l'étendue de ses connaissances. »

Cette érudition prodigieuse fut, vraisemblablement, la cause du scepticisme qui formait le fond de son caractère de savant.

Ayant assisté souvent à l'édification et à l'écroulement des théories, il lui en était resté une défiance extrême vis-à-vis des nouveautés. Dès qu'une interprétation nouvelle était émise, il se faisait un devoir de contrôler lui-même les faits sur lesquels elle s'appuyait. Il modifiait, dans ce but, chaque année, le programme des excursions du cours. Recherchant les objections, il engageait ses élèves à en faire autant. La découverte d'un fait nouveau éclairait sa figure d'un sourire énigmatique. Il l'étudiait, l'examinait avec soin, mais il était bien difficile de connaître le fond de sa pensée : il semblait craindre d'engager ses élèves dans une mauvaise voie. « Accumulez les faits, observez, précisez, nous disait-il, l'enseignement qu'ils renferment s'en dégagera naturellement sans nécessiter de longues dissertations. »

Son cours comportait deux parties : l'une théorique, l'autre descriptive.

Il exposait dans la première les hypothèses de la for-

mation du monde, des roches, de leurs dislocations, de la succession des faunes et des flores, mais se gardait de conclure. Il semblait prendre plaisir à exposer des vues contradictoires, abandonnant à ses jeunes auditeurs le soin de trancher le débat. Aussi ceux-ci étaient-ils, au début, un peu désorientés. Cet enseignement leur paraissait un cours de doctorat exigeant d'eux une maturité d'esprit et un ensemble de connaissances qu'ils étaient loin de posséder. Mais peu à peu, ils finissaient par entrevoir l'enchaînement dissimulé à dessein par le maître, par comprendre la sécurité et la sincérité de sa méthode.

La description géologique de la Belgique était le but de la seconde partie de son cours. Elle était donnée avec cette clarté et cette précision qui caractérisent le *Pro-drome* de 1868. Il ne cherchait guère à interpréter les faits. Il se bornait à les signaler. Dewalque suivait encore ici le chemin tracé par Dumont, qui s'était contenté de livrer au public des documents, lui laissant le soin de les interpréter et d'en déduire les conséquences théoriques et pratiques.

Certes, aujourd'hui, l'enseignement de la géologie s'est modifié.

Les descriptions minutieuses, les classifications détaillées prennent généralement moins de place dans l'enseignement universitaire. De nombreuses découvertes, analogues à celles que Dewalque avait effectuées dans le Luxembourg, sont venues successivement diminuer la confiance dans la valeur des subdivisions. Les discussions sur les limites des étages et des systèmes, qui avaient tant préoccupé les géologues du siècle dernier,

les vitres d'une fenêtre éclairée, ou par l'entrebâillement d'une porte mal jointe, nous apercevions encore la silhouette de notre vieux maître assis à sa table et consultant ses cartes.

Bon nombre de ses élèves ont vraisemblablement oublié aujourd'hui les noms des subdivisions du terrain ardennais, mais ils n'ont certes pas perdu le souvenir du travailleur opiniâtre, du savant bon et bienveillant, faisant tous ses efforts pour leur faciliter leurs études et les intéresser à la géologie. Il suffisait aussi de vivre quelques jours avec lui pour se convaincre qu'on n'arrive dans la vie que par le travail.

En 1892, les élèves des Écoles spéciales de l'Université de Liège profitèrent de ce que le Roi venait de nommer leur savant maître commandeur de son Ordre, pour lui donner un témoignage d'estime et d'affection.

Une manifestation fut organisée le 8 juin 1892.

Devant une foule d'élèves et d'amis, de savants encombrant la salle académique de l'Université, un admirable buste, dû au talent de notre éminent sculpteur liégeois Léon Mignon, fut offert au Maître, ainsi qu'un album aux couleurs liégeoises, renfermant des dessins du délicat artiste Auguste Donnay.

M. Galopin, recteur de l'Université, ouvrit la cérémonie. M. de la Vallée, au nom de la Société géologique, retraça, dans un remarquable discours, la carrière du savant.

Le bourgmestre de Stavelot, M. Massange, prit la parole au nom des habitants de la ville où était né Gustave Dewalque.

Il y eut à ce moment, dans l'auditoire, un mouvement

de sympathique émotion lorsqu'il fit connaître que les habitants de la rue Bas-Rivage, à Stavelot, où Dewalque était né, avaient transmis une pétition au Conseil communal le priant de changer la dénomination de cette rue et de l'appeler rue Gustave Dewalque, ce qui fut admis à l'unanimité.

De nombreuses personnalités lui succédèrent.

Nous citerons M. le Dr Jorissenne, au nom de la Société de salubrité publique et d'hygiène de la province de Liège; M. le Dr Kuborn, au nom de la Société royale de médecine publique; M. Poswick, au nom de l'Institut archéologique liégeois; M. le Paige, au nom de la Société royale des sciences de Liège; M. J. Fraipont, au nom des anciens élèves; M. J. Delaite, au nom de l'Association générale des étudiants; M. M. Péters, au nom de l'Association des élèves des Écoles spéciales.

La Société des arts et sciences du Hainaut, la Société royale malacologique de Belgique, la Société scientifique de Bruxelles envoyèrent des adresses de félicitations.

Le succès de cette fête dépassa l'espoir des étudiants. Ils avaient compté sur le concours de leurs condisciples et des collègues de Dewalque. Les principales sociétés scientifiques du pays venaient se joindre à eux pour acclamer leur savant maître.

Si l'homme de science était d'un scepticisme absolu, s'il souriait en appréciant ces grandes théories dont, disait-il, une simple découverte pouvait démontrer l'inexactitude, Dewalque était, au point de vue religieux, d'une conviction absolue.

D'une grande tolérance, il semble s'être dépeint lui-même en écrivant au sujet de Cornet : « Il avait certainement des opinions politiques et philosophiques très arrêtées, mais il était très tolérant et détestait les discussions sur ces sortes de sujets, discussions auxquelles il trouvait beaucoup d'inconvénients et très peu d'avantages. »

Dewalque pensait, me semble-t-il, que la création était dans son essence une œuvre trop élevée pour être comprise par la mentalité imparfaite d'un être humain. La science se rapprocherait de plus en plus de la vérité, à condition d'avancer avec lenteur et pas à pas, en s'appuyant sur le sol rigide des faits certains ; jamais elle ne pouvait avoir la prétention d'avoir atteint le but.

Quelques mois avant de mourir, aimant à s'exagérer les quelques rares infirmités qu'il ressentait, il parlait de sa fin prochaine avec sérénité. Considérant la mort, disait-il, comme la révélation de la vérité éternelle, il l'envisageait comme la récompense suprême de la vie d'un homme de science.

En 1883, l'accompagnant au Congrès géologique de Londres, on nous remit en entrant une médaille portant cette inscription : *Mente et Malleo*. Se tournant vers moi en souriant, il me dit : « C'est mal écrit. Pourquoi *Mente et Malleo*? C'est *Malleo et Mente* qu'il faudrait dire. Par le marteau d'abord, par l'observation et le raisonnement ensuite. Les faits restent, leur interprétation passe. »

Ces quelques mots résument son enseignement et le caractère scientifique de l'œuvre considérable qu'il a léguée à son pays.

Sa carrière.

Après avoir fréquenté l'école primaire à Stavelot, Dewalque vint compléter ses études moyennes au Collège de Liège, où il obtint une palme au concours général de 1842.

Entré à l'Université en 1844, il fut, en 1849, lauréat du concours universitaire pour son mémoire sur *La nature de l'affinité chimique*. A cette occasion, sa ville natale lui fit une brillante réception. Voici, d'après un journal de Stavelot, comment elle fut organisée (1) : « M. Gustave Dewalque a été couronné par le Roi lauréat du concours universitaire. Pour célébrer les succès scientifiques de leur jeune concitoyen, qui rentre aujourd'hui, à 5 heures du soir, dans sa ville natale, les habitants de Stavelot iront le recevoir à l'entrée de la ville et le conduiront à l'hôtel de ville, où un banquet lui sera offert dans l'ancienne salle de l'Harmonie. Les habitants de la rue Bas-Rivage, où il est né, voulant plus spécialement fêter cet heureux événement, se proposent d'élever à l'entrée de la rue un arc de triomphe, qui, le soir, sera illuminé. »

Nommé, en 1852, préparateur du cours de physiologie humaine professé par Spring, il est proclamé docteur en médecine en 1853 et en sciences naturelles l'année suivante. Il se propose de compléter à Paris ses études médicales, lorsque l'épidémie de choléra, en 1852, lui

(1) *L'Annonce*, 3 septembre 1849.

inspire la généreuse idée de se dévouer entièrement à ses concitoyens. Il se met, dans ces moments difficiles, à la disposition de la Commission des hospices de Liège et vient pratiquer comme médecin interne dans les hôpitaux de la Ville.

Nommé en 1855 répétiteur du cours de minéralogie et de géologie et conservateur des collections, il oriente alors ses études vers les sciences minérales. En février 1857, la mort enlevait inopinément André Dumont Dewalque le remplace à titre d'intérimaire. Le 11 juillet 1857, il subit l'épreuve exigée pour le doctorat spécial en sciences minérales et présente comme dissertation inaugurale une description complète du Lias de la province de Luxembourg. Cette épreuve a commencé par une leçon sur la théorie des soulèvements des montagnes. « M. Dewalque, dit un journal de l'époque (1), a exposé cette théorie, ou plutôt les théories, avec la plus grande précision et cette belle et grave simplicité qui n'appartient qu'à la vraie science. Aussi, le nombreux auditoire, parmi lequel se trouvaient des professeurs et d'anciens élèves de l'Université et de l'École des mines, a-t-il accueilli cette leçon avec des applaudissements unanimes et prolongés. »

Trois mois plus tard, il est nommé professeur extraordinaire à la Faculté des sciences et chargé des cours de minéralogie, de géologie et de paléontologie. Le 12 octobre 1865, il est promu à l'ordinariat.

Pendant quarante-trois ans, il se consacre à l'enseignement des sciences minérales. Nommé professeur émérite

(1) *Le Télégraphe*, 11 juillet 1857.

en 1897, il meurt le 3 novembre 1905, âgé de près de 80 ans.

La valeur de Gustave Dewalque fut vite appréciée.

Nommé correspondant de l'Académie royale de Belgique le 16 décembre 1854, cinq ans plus tard il était élevé au rang de membre titulaire. En 1870, il fut appelé à la direction de la Classe des sciences et à la présidence de l'Académie.

Il fut aussi :

Membre de la Société royale des sciences de Liège (1855);

Secrétaire général de la Société géologique de Belgique, depuis sa fondation (1874);

Membre effectif de l'Institut archéologique liégeois (1874);

Membre du Conseil de salubrité publique de la province de Liège (1857), secrétaire général (1872), puis président (1875) jusqu'aujourd'hui, où ce Conseil est devenu la Société de salubrité publique et d'hygiène de la province;

Membre fondateur de la Société royale de médecine publique de Belgique (1877), membre de son Conseil depuis l'origine;

Membre fondateur et ancien président de la Société royale malacologique de Belgique (1863);

Membre de la Société scientifique de Bruxelles;

Membre honoraire de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi;

Membre correspondant de la Société des sciences et des arts du Hainaut (1860);

Membre honoraire de la Société des sciences naturelles et médicales de Bruxelles (1876);

Membre de la Société géologique de France (1859);
Membre de la Société d'histoire naturelle de la province
rhénane et de la Westphalie (1862);

Membre de la Société géologique allemande (1862);

Membre de la Société météorologique de France (1868);

Membre de la Société géologique italienne (1881);

Membre honoraire de la Société des sciences naturelles
du grand-duché de Luxembourg (1855);

Membre correspondant de la Société linnéenne de
Normandie (1857); membre honoraire (1894);

Membre correspondant de la Société géologique de
Londres (1871); membre étranger (1880);

Membre ordinaire de la Société impériale des natura-
listes de Moscou (1876);

Secrétaire de la Commission pour la classification et
pour l'uniformité de la nomenclature des Congrès
géologiques internationaux (1878);

Membre d'honneur de la Société des sciences naturelles
de Saône-et-Loire (1877);

Membre honoraire de la Société des sciences naturelles
de Cherbourg;

Membre honoraire de la Société impériale de minéra-
logie de Saint-Petersbourg (1878);

Membre correspondant de l'Institut impérial et royal
géologique d'Autriche (1879);

Membre correspondant de l'Académie du Valdarno
(1883);

Membre correspondant de l'Académie des sciences
naturelles de Philadelphie (1884);

Membre correspondant étranger de l'Académie ponti-
ficale *dei Nuovi Lincei* de Rome (1890).

G. Dewalque a été l'objet de hautes distinctions pour ses publications et notamment pour sa Carte géologique de Belgique au 500,000^e.

C'est ainsi qu'il obtint un diplôme de médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris en 1878, à celle d'Anvers en 1885, à celle de Paris en 1889.

G. Dewalque a été nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1870.

Il fut promu Officier en 1881.

Enfin, le Roi l'a élevé au grade de Commandeur, le 2 décembre 1892.

Il fut décoré de la Croix civique de première classe de Belgique;

Il fut officier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare d'Italie (1882);

Membre honoraire de la Société impériale des naturalistes de Saint-Petersbourg (1893);

Membre associé étranger de la Société française d'hygiène (1895);

Membre honoraire de la *Sociedad científica* « Antonio Alzati », à Mexico (1894);

Président honoraire de la Société de salubrité publique et d'hygiène de la province de Liège (1895);

Météorologiste correspondant de l'Observatoire royal de Belgique (1900).



Ch. Wittmann

NOTICE
SUR
CHARLES DUVIVIER
MEMBRE DE L'ACADÉMIE

*né à Leuze, le 10 août 1834, décédé à Boisfort
le 13 juillet 1909.*

M. Charles Duvivier eut ce privilège d'être à la fois un savant éminent, rompu aux méthodes les plus sûres de la critique historique, et un avocat remarquable, l'un des plus accomplis qui aient illustré le barreau de Bruxelles. Sans doute, les facultés diverses qu'exigent deux vocations aussi distinctes ne doivent pas se mêler à tout instant et hors de propos. Il n'est pas nécessaire qu'un avocat fasse étalage d'érudition dans ses plaidoiries, et, d'autre part, un savant ne doit pas s'imaginer trop facilement qu'il a une cause à défendre. Toutefois, on ne saurait nier que dans les procès qui dépassent le cercle des litiges quotidiens, et où sont engagés les intérêts vitaux d'une société, la connaissance de l'histoire permet de discerner, au moment voulu, la courbe que décrit l'évolution du droit et, par suite, de mettre en lumière

les conditions d'une décision rationnelle. Inversement, les documents du passé prennent une vie singulière aux yeux d'un praticien qui, sous des formules froides et compassées, aperçoit les intérêts, les passions, les conflits dont son expérience personnelle lui permet de mesurer la signification. Mais s'il est un domaine où il est bon que l'histoire du droit ait une large place et où la confrontation habituelle de ce qui fut, de ce qui est, de ce qui sera, constitue une méthode que l'on ne saurait priser trop haut, c'est assurément le domaine de l'enseignement. M. Charles Duvivier, qui professa avec distinction à l'Université de Bruxelles durant trente années, revenait volontiers sur cette idée, et il a trouvé pour l'exprimer des paroles essentielles et dont le retentissement persista. En deux occasions mémorables, il fut amené à dire ce qu'il pensait à cet égard. Ce fut d'abord le 8 novembre 1879, alors qu'il s'adressait en qualité de bâtonnier à la conférence du jeune barreau de Bruxelles : « La conclusion est donc, mes chers confrères, qu'il faut étudier le droit dans ses sources historiques non moins que dans ses origines philosophiques, si l'on veut arriver à l'intelligence de la formule législative, qui n'est souvent que l'enveloppe nouvelle d'une chose ancienne ». Et plus d'un quart de siècle après cette date, le 4 février 1905, à l'occasion de l'éclatant hommage que recevaient ses mérites d'avocat renommé et de professeur éminent, il insistait sur la même pensée : « J'ai pu, dès mon entrée au barreau, me convaincre que la connaissance des faits du passé fournit souvent la clef des questions juridiques du temps présent ».

La preuve la plus décisive — et la plus féconde — de cette préoccupation tenace, ne la trouve-t-on pas précisé-

ment dans la fondation, en 1905, du prix Charles Duvi-
vier, fondation qui fut en quelque sorte la conclusion du
jubilé dont on vient d'évoquer le souvenir? « Ce prix,
disait-il, ne doit pas être consacré à toute espèce d'œu-
vres historiques; il doit se restreindre aux travaux sur
l'histoire du droit belge ou étranger et sur l'histoire des
institutions de la Belgique... Encourageons donc les
recherches sur le droit d'autrefois. Que d'objets, dans ce
passé, se prêtent à une étude juridique pleine d'enseigne-
ments! Pour ne parler que de notre pays, que de ques-
tions spéciales appellent une dissertation : la condition
des personnes, le régime ancien du commerce et de l'in-
dustrie, particulièrement de l'industrie charbonnière, la
composition et les règles de l'ancien domaine du prince,
le droit des eaux, la conquête pacifique de territoires sur
la mer, les schorres, les polders, etc., que de matières,
dans tout cela, dont la connaissance exacte fournirait
l'interprétation des textes qui nous régissent aujour-
d'hui ! »

Par manière de plaisanterie, M. Charles Duvivier appe-
lait « écarts de sa vie intellectuelle », ces recherches
érudites auxquelles il consacrait de trop rares loisirs.
Mais il savait bien que ces travaux désintéressés étaient
pour lui la mise en pratique de ce culte de l'idéal, auquel
toute existence noblement conçue fait nécessairement sa
part. Et s'il est un lieu au monde où l'on ne saurait
l'ignorer, c'est assurément dans cette classe des lettres
de l'Académie de Belgique, où M. Duvivier siégea assi-
dûment depuis le 6 mai 1895 jusqu'à l'époque de sa mort.

* * *

Charles-Albert Duvivier naquit, le 10 août 1834, à

Leuze, où son père exerçait les fonctions de receveur communal. Il conserva toujours pour sa ville natale un sincère attachement. Ces sentiments d'affection étaient réciproques. En 1905, ses concitoyens voulurent s'associer à la manifestation publique d'estime et d'admiration dont il était le héros. Le conseil communal de Leuze prit à cette occasion une délibération dont on lira volontiers un extrait, car on y retrouve le témoignage d'un patriotisme local assez touchant : « La maison, sise rue Basse, n° 10, qui occupe l'emplacement de celle où naquit M. Charles Duvivier et les maisons qui suivent jusqu'à la ruelle du Marais à la Paille, seront rattachées à la rue de l'Harmonie. La rue de l'Harmonie, ainsi prolongée, portera désormais le nom de rue Charles-Duvivier ».

M. Charles Duvivier fut, cela va sans dire, très sensible à cette preuve d'affection. Dans une lettre charmante, il fit part de sa gratitude à l'administration communale de Leuze. Voici, entre autres choses, ce qu'il lui disait : « Si les circonstances de la vie m'ont tenu éloigné de la ville qui m'a vu naître, je n'ai point oublié cette bonne et paisible cité où se sont écoulés les jours de mon enfance, ni cette population si laborieuse et si pleine de cordialité dans laquelle je n'ai jamais rencontré que des amis. Je me suis toujours intéressé au développement et à la prospérité de la ville de Leuze, et n'ai cessé de m'occuper d'elle depuis de longues années en recueillant les souvenirs de son passé, avec l'espoir de pouvoir les consigner un jour par écrit ».

Il allait même jusqu'à faire remonter à la ville de Leuze l'honneur d'avoir contribué à la formation de son talent d'historien.

« Ma vocation, disait-il dans son discours du 14 février 1905, — si le mot n'est pas trop ambitieux — remonte au temps de ma jeunesse. Ma ville natale avait possédé jadis un chapitre de chanoines et elle avait appartenu, au cours des siècles, à des seigneurs de renom. Quelques récits, quelques documents échappés à la destruction, éveillant ma curiosité, m'inspirèrent le désir de reconstituer le passé dans ce cadre tout local... ce que j'ai écrit m'apparaît parfois, à moi, comme des fragments de cette œuvre première rêvée, toujours sur le métier et toujours inachevée : mon *Étude sur le Chapitre et les seigneurs de la ville de Leuze*. »

Cet attachement tenace à la petite patrie, à la terre des aïeux, cette curiosité des traditions locales, ne sont-ce pas là des traits significatifs, de ces traits qui font deviner une intelligence à la fois haute et simple, éprise du détail familial et précis, sans la connaissance duquel il n'est point d'intuition véritable de la vie ?

M. Duvivier fit ses études à l'Athénée de Tournai et à l'Université de Bruxelles. Études solides et même brillantes, et que couronna, le 25 avril 1857, la conquête, avec grande distinction, du diplôme de docteur en droit. Déjà se marquait chez le jeune juriste une prédilection pour les études où il devait s'illustrer plus tard. Dès 1854, la *Revue trimestrielle* publiait de lui une *Étude sur Gérard de Roussillon et sur ses possessions dans nos contrées*. Durant les années qui suivirent, on vit paraître, dans cette même *Revue trimestrielle*, ainsi que dans la *Revue d'histoire et d'archéologie*, des monographies sur des points spéciaux d'histoire et de droit. Il n'est pas étonnant que les sociétés savantes se soient empressées

d'appeler à elles un érudit dont les débuts faisaient si bien augurer. Le 22 février 1858, M. Duvivier était nommé membre correspondant du Cercle archéologique de Mons. Le 4 décembre 1862, il devenait membre correspondant de la Société provinciale des sciences, des lettres et des arts du Hainaut. Plus tard encore, le 17 janvier 1873, il était nommé membre de la Société historique et littéraire. Rappelons à cette occasion que, le 5 octobre 1890, l'Académie d'archéologie de Belgique à Anvers lui confia le titre de membre correspondant.

A cette époque il occupait depuis longtemps, au barreau de Bruxelles, une place des plus importantes. Le barreau, en effet, n'avait pas tardé à réclamer la plus grande partie de son temps. Il serait difficile d'imaginer une carrière d'avocat plus droite, plus respectée, plus heureuse que celle de M. Charles Duvivier. Pendant plus d'un demi-siècle on le vit à la barre. Sa profonde connaissance du droit, la lucidité de son argumentation, sa stricte loyauté conféraient à sa parole une autorité indiscutable. A deux reprises, en 1879 et en 1881, ses confrères, pleins d'admiration pour son talent, en même temps que d'estime et de sympathie pour son caractère, l'élevèrent aux honneurs du bâtonnat. En 1883, il devint avocat à la Cour de cassation.

Pour un homme moins laborieux que lui et moins entièrement possédé de la passion des études historiques, il eût été à craindre que des succès professionnels continus et grandissants finissent par détourner l'avocat des recherches érudites qui avaient autrefois éveillé son ardeur.

Heureusement, il n'en fut rien. M. Duvivier ne se laissa

pas complètement absorber par ses dossiers. Les vacances judiciaires et les soirées aidant, il en revenait à ses patientes et minutieuses lectures de textes anciens. En 1865, le résultat de ce travail se manifesta par la publication d'un ouvrage capital : les *Recherches sur le Hainaut ancien (Pagus Hainoensis) du VII^e au XII^e siècle*. Ce travail, qui obtint la médaille d'or de la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut, témoigne d'une véritable maîtrise. C'est une étude de géographie historique. Au moyen de renseignements recueillis de tous côtés et puisés aux sources les plus diverses, l'auteur réussit à retracer l'histoire de la formation territoriale de l'ancien comté de Hainaut avant le XII^e siècle. Ses recherches s'étendirent sur la période romaine, sur la période franque et sur les siècles du moyen âge où s'élabora le régime féodal.

Ainsi qu'il le disait dans sa préface : « Reconstituer, canton par canton, les anciens territoires, étudier leur organisation, leurs divisions civiles et politiques, n'est-ce pas en effet asseoir les bases de l'histoire, éclairer les faits et leur assigner leur place et leur cadre ? » On ne saurait mieux caractériser la portée de cet ouvrage, où se révèle à chaque ligne l'érudition la plus vaste et la plus pénétrante. Cette érudition se marque notamment dans des cartes excellentes et dans les *Preuves* qui font suite à l'exposé de l'auteur.

Ces preuves se composent essentiellement de documents qui s'échelonnent du VII^e au XII^e siècle. L'auteur avait emprunté ces actes soit à des recueils déjà publiés, soit à des collections d'archives qu'il avait personnellement dépouillées.

Ces *Preuves* sont l'une des sources où puisent le plus volontiers les savants qui s'occupent de l'histoire politique et juridique du moyen âge. Tel fut le cas pour l'illustre Waitz. C'est là une circonstance que rappela avec une spirituelle émotion M. Henri Pirenne dans l'allocution qu'il adressa à M. Duvivier, à l'occasion de la cérémonie du 4 février 1905 : « Permettez-moi de rappeler, en commençant, un souvenir déjà fort ancien, mais qui s'est représenté si vivement à ma mémoire, quand j'ai appris que j'étais chargé de l'honneur de vous adresser la parole au nom de vos confrères en érudition, que je n'ai pu résister à l'envie de m'y arrêter un instant. J'étais alors étudiant, et pendant les moments de loisir que me laissaient les cours de philosophie et de philologie classique dont se composait exclusivement à cette époque le doctorat en philosophie, je m'attachai à l'étude de l'histoire. J'avais emprunté à la bibliothèque de l'Université les huit volumes de la *Verfassungsgeschichte*, de Waitz, et je m'appliquai consciencieusement à en comprendre le texte et les notes. Je ne m'étonnais guère de n'y pas trouver de citations d'auteurs belges. Les hautes études commençaient seulement à prendre leur essor dans le pays en ces temps déjà reculés, et nous étions habitués à ne pas rencontrer souvent les noms de nos compatriotes dans les ouvrages que nous compulsions. Lorsque mes yeux tombèrent la première fois sur cette mention laconique : *Duvivier, p. 415* — Waitz aime les citations abrégées — je dois avouer que je crus que l'auteur ainsi désigné était quelque érudit français du XVII^e siècle, qui sait, peut-être un bénédictin. Pourtant les textes allégués à son nom se rapportaient tous à

la Belgique, et je m'aperçus même qu'il n'en était guère parmi eux qui ne fussent relatifs au Hainaut. Il y avait là un petit problème qui piqua ma curiosité; je consultai le catalogue de la Bibliothèque, et j'y trouvai le mot de l'énigme. Le Duvivier en question n'appartenait pas à la congrégation de Saint-Maur, c'était, il est vrai, un bénédictin, mais un bénédictin laïque; bref, c'était l'auteur du *Hainaut ancien*, c'était vous... C'est ainsi que par le détour d'une érudition allemande, je fis la connaissance d'une de vos œuvres principales et que je constatai — fait trop fréquent à cette époque — qu'elle était plus connue à l'étranger que chez nous. Elle est un des premiers livres que j'ai acheté de mes ressources d'étudiant. Ces livres restent toujours les mieux aimés. Ils tiennent dans ma bibliothèque la place que les vieux amis tiennent dans la vie, si bien que, longtemps avant qu'il ne m'ait été donné de vous rencontrer et d'apprécier, moi aussi, toutes les qualités charmantes qui vous distinguent et que l'on a rappelé tout à l'heure, votre œuvre et votre nom m'étaient déjà familiers depuis de longues années.»

Cette curiosité — nous allions dire cette passion — pour les textes anciens et surtout pour les documents inédits, n'abandonna jamais M. Duvivier, qui fut, pendant sa vie entière, un infatigable explorateur d'archives. Nous verrons dans un instant à quel point ce goût le servit pour la composition de son œuvre capitale, la *Querelle des d'Avesnes et des Dampierre*. Il semble que le succès de cet ouvrage ne fit que raviver son ardeur. En 1898, puis en 1903, M. Duvivier publia deux nouvelles séries d'actes et de documents anciens intéressant la Belgique. La plupart de ces textes n'avaient pas encore été

édités et M. Duvivier les avait retrouvés dans divers dépôts et plus spécialement dans les dépôts du nord de la France. Ils sont tous antérieurs au XII^e siècle. Ainsi que le disait l'auteur dans la préface de la série de 1898 : « Tout ce qui est antérieur au XII^e siècle est rare et mérite d'être connu, quelle que soit la valeur intrinsèque du document : les notions sont si incomplètes sur ces temps obscurs que la moindre lueur est précieuse pour les éclairer ». Il est inutile d'ajouter que, cette fois encore, M. Duvivier s'acquitta de sa besogne d'éditeur avec une compétence, une sagacité et un soin qui lui attirèrent les suffrages de tous les spécialistes. Le premier de ces deux recueils est presque entièrement constitué par des actes relatifs aux grandes abbayes qui se partageaient une bonne partie du territoire de l'ancien comté de Hainaut. Le second renferme plus spécialement des actes dans lesquels sont intervenus les comtes de Hainaut eux-mêmes. Les deux volumes forment avec les *Recherches sur le Hainaut ancien* une collection d'une valeur inestimable et que devront nécessairement consulter les historiens qui s'occuperont du développement juridique et économique de notre pays.

Entre la publication des *Recherches sur le Hainaut ancien* (1865) et l'apparition de *La Querelle des d'Avesnes et des Dampierre* (1894), près de trente années s'écoulèrent. Trente années durant lesquelles l'avocat voyait sa réputation grandir et atteindre à la célébrité. Trente années qui cependant ne furent point perdues pour la science. C'est au cours de cet intervalle que M. Duvivier, à l'occasion de procès dont il fut chargé, élucida quelques-uns des problèmes les plus importants de notre

droit public. C'est alors également que s'exerça son activité professorale à l'Université de Bruxelles. Il y occupa successivement les chaires d'encyclopédie du droit et de procédure civile. De 1875 à 1907, l'Université de Bruxelles profita de cet enseignement, où la sobriété de la forme s'alliait à la science la plus attentive, vivifiée par une expérience professionnelle presque sans égale.

Et toutefois, au milieu de ces travaux divers et accablants, M. Duvivier trouvait le temps de réunir les matériaux et de préparer la publication de cette *Querelle des d'Avesnes et des Dampierre* qui restera son principal titre de gloire et qui demeurera l'un des meilleurs ouvrages de la littérature historique de notre pays.

Cette « Querelle » est un procès, un long et interminable procès, l'un des plus importants qui aient été engagés depuis qu'il existe des plaideurs et des juges; et l'on conçoit que les mérites combinés de l'érudit et du juriste aient concouru cette fois à nous donner un ouvrage infiniment instructif, mais où nous sentons également palpiter la vie.

Au point de vue du droit, le débat qui mit aux prises les enfants issus des deux unions successives de Marguerite de Constantinople est un procès qui porte sur la validité d'un mariage. Lorsque Bruchard d'Avesnes épousa Marguerite en 1212, avait-il reçu les ordres sacrés? Cet empêchement, s'il existait, ne pouvait-il être levé? Était-il connu de Marguerite, ou bien l'ignorait-elle? Le mariage devait-il être considéré comme putatif? En fait, le litige fut tranché — en 1246 — par une sentence arbitrale de saint Louis et du légat du pape, sentence qui omit de se prononcer sur les points réellement con-

testés et qui, en attribuant le Hainaut aux d'Avesnes et la Flandre aux Dampierre, brisa en deux fragments de grandeur inégale l'état puissant et prospère qu'avait constitué Baudouin V. Mais, à l'occasion de ce débat, que d'intrigues, de ruses, de violences, de haines ! M. Duvivier se meut avec aisance dans cette affaire aux détours captieux. Il y apporte, non pas tant l'impassibilité d'un juge que l'émotion communicative d'un avocat sincère, qui fait sienne la cause dont il s'est chargé et qui l'épouse avec d'autant plus de ferveur et de fidélité qu'il sait qu'elle est bonne et que la justice réclame son triomphe. Aussi la solution boiteuse et transactionnelle de 1246 ne l'a-t-elle point satisfait, et l'on est tenté de se dire qu'il a dû regretter parfois de ne pas avoir vécu au XIII^e siècle afin de pouvoir mettre son érudition et son habileté au service des seigneurs d'Avesnes. A ses yeux, le débat n'était nullement épuisé. « L'affaire est toujours pendante », nous a-t-il confié un jour en souriant.

Ce qu'il y a d'admirable dans son œuvre, de réellement supérieur, c'est l'art avec lequel il rend visible pour le lecteur l'alliance, nous allions dire l'enchevêtrement du droit et de la vie. Dans ces actes de procédure et dans ces dépositions de témoins, dans ces assignations, ces enquêtes, ces conclusions, on aperçoit les ambitions, les intérêts, les passions qui s'affrontent et qui se heurtent. Et les détails familiers, pittoresques, imprévus, révélateurs de l'intimité et de la manière d'être des hommes de ce temps, foisonnent dans ces actes judiciaires. L'auteur en tire habilement parti pour donner à son récit plus de saveur et de relief. En somme, c'est tout une région de la vie sociale du moyen âge qui

se trouve éclairée d'une vive lumière et explorée jusqu'au fond.

Ce litige touche également — et M. Duvivier l'a parfaitement compris — aux conflits qui, à cette époque, troublaient l'occident de l'Europe. Les d'Avesnes se tournent vers l'Allemagne, les Dampierre invoquent l'appui du roi de France. Nous voyons un débat qui, dans son principe, porte sur une difficulté du droit canonique, aboutir à la compétition des influences françaises et germaniques, à une rivalité qui se manifeste sur les champs de bataille.

L'œuvre de M. Duvivier obtint immédiatement le tribut d'éloges auquel elle avait droit. Lorsqu'elle valut à son auteur, en 1907, le prix quinquennal d'histoire nationale, jamais récompense ne parut plus entièrement méritée.

Après ce brillant succès, M. Duvivier se remit à l'œuvre. Il serait plus exact de dire qu'il continua à travailler comme auparavant. Nous avons déjà parlé des deux volumes de documents qui parurent en 1898 et en 1903. Mentionnons encore l'*Archidiaconat de Brabant dans le diocèse de Cambrai* (ainsi que le titre l'indique suffisamment, il s'agit ici d'un travail de pure érudition); l'*Escaut est-il flamand ou brabançon ?* (étude qui met en lumière quelques points fort curieux et assez peu connus du droit public médiéval); enfin *La commune de Tournai de 1187 à 1211*. Ce travail (comme d'ailleurs le précédent) est un mémoire présenté par M. Duvivier à la Classe des lettres de l'Académie de Belgique. Dans sa brièveté, nous le tenons pour une de ses œuvres les plus accomplies et pour un modèle du genre. Une discussion sur un point secondaire et qui paraît ne relever que

d'une érudition vétilleuse, amène l'auteur à éclairer d'un rayon inattendu l'un des aspects les plus curieux de l'histoire de l'évolution communale. Tournai possède dans ses archives l'original d'une charte de commune qui lui fut donnée par Philippe-Auguste en 1211. Les ordonnances des rois de France mentionnent une charte antérieure dont Philippe-Auguste gratifia Tournai en 1188. L'authenticité de cette première charte a été mise en question, et l'on s'est demandé pourquoi elle a disparu des archives de la ville et pourquoi elle n'a pas été rappelée dans celle de 1211. M. Duvivier élucide ce problème (qui, entre ses mains, cesse d'être un petit problème) avec une étonnante pénétration. Les bourgeois de Tournai avaient obtenu, en 1188, une concession qui leur fut retirée en 1211. Cette concession, c'était la suppression du droit d'asile réclamé à cette époque par l'Église. Parmi les clauses de la charte figure la mention suivante : *quicumque hominem occiderit et ad ecclesiam confugerit, ecclesia ei garantiam conferre non poterit.* « Semblable clause ne se retrouve dans aucune charte de commune et elle atteste que, dès le XII^e siècle, les bourgeois de Tournai élevaient la prétention, hardie pour le temps, d'exercer leur juridiction à l'encontre des immunités du clergé, et que des précédents plus ou moins indiscutables existaient à cet égard. » Le triomphe des bourgeois de Tournai fut éphémère. A la suite de troubles politiques et de dissensions locales, Tournai obtint une nouvelle charte en 1211, charte calquée sur celle de Senlis et dans laquelle les prérogatives de l'Église en matière d'immunités sont rétablies en bonne place. « Le coupable d'homicide ou d'un autre forfait,

qui se réfugie dans l'église ou dans le cimetière, ne peut en être extrait par l'autorité laïque. » M. Duvivier suppose que « le roi négocia discrètement la suppression ou la révision de la charte de 1188 et qu'il l'obtint avec le concours du parti des bourgeois qui tenait le pouvoir ».

En réalité, c'est un épisode de la lutte entre la société laïque et l'autorité ecclésiastique que retrace le récit de M. Duvivier. On y voit clairement combien l'émancipation de la société laïque, surtout dans une cité épiscopale, inquiétait et irritait le clergé. L'évêque de Tournai, Étienne, dans une lettre à l'archevêque de Reims, parle avec aigreur des insupportables murmures d'une *communia rusticorum dominantium*, et il ajoute que « pour les laïcs, les clercs séjournant au milieu d'eux sont de la famille des dragons et de la société des requins. Si, à ces gens nés pour obéir, une parcelle de juridiction était accordée sur l'Église, celle-ci cesserait bientôt de respirer... »

Il eût été difficile à M. Duvivier, même lorsqu'il compulsait les textes du XII^e siècle, de se désintéresser des conflits entre la société ecclésiastique et la société laïque, entre « l'Église » et « l'État ». Ces conflits, transportés dans le monde moderne, il en était témoin tous les jours. Bien plus, il y était indirectement mêlé, et à raison précisément de sa qualité d'avocat. Il n'avait jamais voulu participer aux luttes de la politique et il était difficile de pousser plus loin qu'il ne le fit l'esprit de modération et d'impartialité. Mais les faits sont les faits. Et dans le nombre, il en est un auquel on est bien forcé d'accorder quelque importance : c'est la Révolution française. Les événements de cette époque ont eu dans le domaine du

droit un retentissement prolongé. La Révolution a beaucoup détruit et, en même temps, beaucoup construit et même reconstruit. Dans l'édifice social qu'elle a érigé, elle a marié des matériaux neufs à des matériaux anciens. Ceux-ci lui étaient fournis en abondance par la ruine des monuments qui venaient de s'érouler. Ils avaient besoin d'être retaillés pour être adaptés à leur nouvelle destination. Cette immense œuvre législative, accomplie hâtivement, mais dont la résistance demeure un objet d'admiration, n'eut pas de connaisseur plus sagace et plus profond que M. Duvivier. Il en apercevait clairement — et il en appréciait — le plan d'ensemble et les grandes lignes. Mais il en avait exploré également les fondations. Grâce à une prodigieuse connaissance des textes de cette époque, — et même des textes généralement ignorés, — il avait réussi à vivre, par la pensée, dans la familiarité de ces légistes qui, de la Constituante à la fin du premier Empire, s'appliquèrent assidûment à élaborer les principes directeurs du droit moderne. Portalis. Cambacérès, Treillard, Merlin n'étaient pas, à proprement parler, les maîtres de M. Duvivier. Il était leur émule et, en quelque façon, leur contemporain. En de patientes investigations poursuivies au sein « du droit intermédiaire », ainsi que parmi les détours de la législation consulaire et impériale, l'érudit faisait preuve, cela va sans dire, de ses qualités ordinaires de finesse et de perspicacité. Mais l'érudit prêtait ici à l'avocat l'appui de son expérience. C'est à l'occasion de procès dont il fut chargé, notamment par la ville de Bruxelles, que M. Duvivier rédigea de savants mémoires où se rencontrent, bien entendu,

d'excellents arguments en faveur des thèses qu'il s'efforçait de faire triompher, mais où abondent également des pages qui relèvent de l'histoire du droit français. Notamment la question de la propriété des cimetières et des presbytères, question dont la solution réclamait à la fois la science d'un canoniste et l'intelligence déliée d'un conseiller d'État, fut traitée par M. Duvivier avec un talent consommé.

Si M. Duvivier eût vécu sous le Consulat ou sous le premier Empire, il ne s'y fût pas senti déplacé. Il est probable cependant que la sourde irritation inspirée à quelques esprits indépendants par la tyrannie grandissante du César victorieux aurait obtenu de sa part une sympathie prononcée. De quel air narquois et amusé il aurait contemplé les laborieux efforts auxquels se livra le monde officiel afin de trouver un patron convenable à l'Empereur Napoléon! Ce sourire un peu grave et où l'ironie se tempère d'indulgence, nous le connaissons. Nous l'apercevons, en quelque sorte, à travers les pages de la dernière œuvre qu'il livra à la publicité. Je veux parler de son article sur la Saint-Napoléon qui parut, en 1908, dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*. Après la proclamation de l'Empire, on voulut se mettre en mesure de célébrer la fête patronale du souverain. Malheureusement, celui-ci n'avait point de patron. Le calendrier, avec quelque soin qu'on l'explore, ne révèle pas la présence d'un saint Napoléon. Il fallut l'inventer. C'est le récit, infiniment piquant, de cette invention que nous devons à M. Duvivier. « Ce n'est pas au clergé qu'il faut imputer l'invention de saint Napoléon et de la fête de ce nom. Elle est due à l'entourage de l'Empereur et à

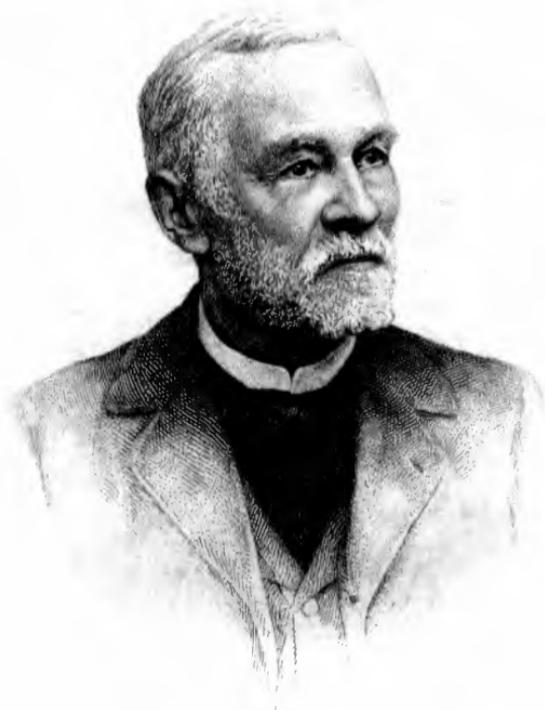
l'Empereur lui-même. Le clergé s'y associa en revêtant d'une marque officielle un prétendu saint, personnage imaginé par des fonctionnaires. » On ne trouva rien de mieux que d'identifier saint Napoléon avec un obscur martyr du nom de Neopolus, qui périt sous Dioclétien, mais en faveur duquel on ne manqua pas d'élaborer une légende : « Illustre par sa naissance ou par ses fonctions, plus illustre encore par sa constance dans la foi et sa fermeté dans les tourments, etc. » Il y eut bien un peu de résistance de la part de certains membres du clergé. Tout cela se perdit alors dans le rayonnement de la gloire impériale. Le triomphe de saint Napoléon fut d'ailleurs de courte durée. Le 16 juillet 1814, en vertu d'une ordonnance de Louis XVIII, il fut exproprié de la situation qu'il occupait. Cet exil fut en somme définitif. A l'époque de l'avènement du second Empire, le 15 août redevint fête nationale. Mais le décret du 16 février 1852, qui rétablit cette fête, garde au sujet de saint Napoléon un silence significatif.

Ce n'est rien, semble-t-il, que ces quelques pages ; ce sont les loisirs d'un juriste. En réalité, c'est quelque chose de beaucoup plus sérieux. Sans même parler de la scrupuleuse et solide érudition dont cet essai témoigne, il s'en dégage des conclusions dont un philosophe fera volontiers son profit. On n'imagine pas de critique plus malicieuse de tout ce qu'offre de factice, et même d'un peu ridicule, une politique qui aspire à faire de la religion quelque chose d'officiel.

Bien entendu, M. Duvivier s'abstient de censurer avec amertume ou de rire bruyamment. Ce n'était point sa manière. Il était un sage. Son calme et beau visage a

toujours reflété la sérénité d'une âme qui estime que les agitations des hommes ne demandent pas que l'on s'émeuve outre mesure à leur sujet. En dehors des succès si amplement mérités de sa carrière de juriste, la vie lui avait offert des joies simples, nobles, délicates, et qu'il a su goûter. Ses fils, chez lesquels il voyait revivre les qualités de son esprit, le respectaient et le chérissaient. Ceux de ses amis qu'il accueillait dans son hospitalière villa de Boitsfort, et auxquels il faisait admirer les fleurs justement célèbres de son jardin, ne pouvaient se défendre de cette impression qu'ils avaient devant eux un homme à qui la vie, en dépit d'inévitables douleurs, avait pourtant fait bonne mesure. Il avait reçu en partage une intelligence merveilleusement équilibrée, des facultés hautes et variées, qui avaient eu leur plein développement. Une considération universelle l'entourait. Il n'avait ni un envieux ni un ennemi. Aujourd'hui qu'il a disparu, sa mémoire demeure chère à ceux dont il fut le maître, le confrère et l'ami.

MAURICE VAUTHIER.



B^o de Chastel de Haraff

NOTICE

SUR

LE BARON JEAN-REMI-MARIE-JULES

DE CHESTRET DE HANEFTE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

*né à Liège le 4 décembre 1833, mort en cette ville
le 10 septembre 1909.*

« Quand un homme est resté pendant toute sa vie étranger aux luttes des partis, qu'il n'a jamais connu ni l'ambition du pouvoir ni la soif des richesses, son existence n'offre que peu de matière à une biographie étendue; elle se résume tout entière dans les ouvrages qu'il a produits. »

Cette citation se trouve inscrite en tête d'une sorte d'autobiographie trouvée dans les papiers de Jules de Chestret, et que je reproduis ci-après. Elle s'adapte parfaitement à sa propre personnalité, elle le dépeint tout entier. D'une nature indépendante et fière, il professait un profond mépris pour la politique « intransigeante et haineuse », et ne voulut jamais accepter aucun

mandat qui aurait pu, lui semblait-il, porter atteinte à sa liberté. D'autre part, il dédaignait l'existence oisive et frivole de beaucoup d'hommes de sa condition, et voulait occuper utilement sa vie. C'est ainsi qu'étranger aux agitations du monde, il s'adonna, dans le silence de son cabinet de travail, à la culture des lettres et devint un homme d'étude. Et c'est ainsi également, comme je tâcherai de l'établir, qu'il occupa une place distinguée parmi nos savants nationaux.

Laissons-le d'abord raconter lui-même ses *Souvenirs personnels*. Je n'aurai que peu de chose à y ajouter pour le faire connaître comme numismate et comme historien.

* * *

« *Aus meinem Leben*. Je suis né à Liège le 4 décembre 1833, à 10 heures moins un quart du soir, chez les parents de ma mère, baronne Pauline de Moffarts, place derrière Saint-Paul, n° 451 (1).

» Mes aïeux du côté paternel s'établirent à Liège dans la seconde moitié du XVI^e siècle et ne tardèrent pas à y occuper d'importantes fonctions publiques qui leur valurent le titre de chevalier du Saint Empire, en 1755. On compte parmi eux plusieurs bourgmestres de Liège, des conseillers privés, des secrétaires d'Etat, etc. (2).

» Mon arrière-grand-père Jean-Remi de Chestret était, sous l'ancien régime, baron de Haneffe, d'où le nom de

(1) Aujourd'hui place Saint-Paul, nos 7 et 7^{bis}.

(2) Sur ces personnages historiques on peut consulter la *Biographie nationale*, publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, t. IV, col. 54-73.

terre ajouté depuis lors à celui de ma famille. Au reste, pour plus de détails, les amateurs de généalogies pourront consulter l'*Annuaire de la noblesse de Belgique*, année 1883, pages 133 et suivantes.

» Mes premières années se passèrent, l'hiver chez mes parents, rue Saint-Remi, n° 439 (1), l'été à la campagne, chez mes grands-parents, en Hesbaye ou en Condroz (2).

» Mon père, Nicolas-Louis-Eugène de Chestret, qui, sous le Gouvernement hollandais, avait été attaché au Conseil d'État, à La Haye, n'était pas sans avoir conservé des sentiments orangistes assez prononcés; aussi me donna-t-on des bonnes hollandaises ou flamandes, ce qui fit plier à leur idiome mon gosier wallon.

» Le temps d'aller à l'école étant venu, on me mit en classe chez Jacquemin (3), et comme j'avais une affreuse écriture, un maître de calligraphie fut chargé de guider ma main.

» L'éducation religieuse était donnée par ma mère, femme de foi, simple et rigide, qui, après la mort de mon frère puiné, concentra tous ses soins sur ma petite personne. J'étais alors d'une complexion assez délicate; mais, au lieu de me dorloter, on m'envoya faire de la gymnastique, et l'on fit bien.

» En 1841, mes parents achetèrent, dans la partie cédée du Limbourg, la terre de Blankenberg, à 7 kilo-

(1) Aujourd'hui n° 17.

(2) Au château de Donceel, propriété de famille, en Hesbaye, et à celui de Houchenée, commune d'Ellemelle, en Condroz, lequel appartenait à mon grand-père maternel.

(3) Qui dirigeait une école primaire libre, place de la Cathédrale.

mètres de Maestricht, dans la direction d'Aix-la-Chapelle. Habités à la vie des champs, ils y passèrent dès lors une grande partie de l'année, revenant l'hiver à Liège, où ils acquirent peu après une maison, rue Darchis (1).

» Cependant il fallait achever mon instruction primaire, chose assez difficile à la campagne. Mon père se chargea provisoirement du français et me confia, pour le reste, à une gouvernante allemande. J'eus ainsi l'instimable avantage d'apprendre, en me jouant, la langue de Goethe et le flamand, la langue du pays.

» Il m'est resté de cette époque lointaine deux souvenirs des plus vivaces. Je devais chaque soir mettre sous les yeux de mon père les devoirs de la journée. Or, j'étais un enfant fort distrait, et le cher homme ne plaisantait pas sur le chapitre de l'orthographe. Je me présentais donc devant lui sans enthousiasme, mon papier à la main. Les premières fautes étaient corrigées avec assez d'indulgence; mais la dictée avait été longue et mon esprit se trouvait autre part, de sorte que souvent, à la fin de la soirée, mes joues portaient l'empreinte de la correction paternelle, *more majorum*.

» L'autre souvenir, qui se rapporte à mes lectures, m'a laissé une impression toute différente. On m'avait mis en main une traduction allemande d'*Ivanhoe*. Le chef-d'œuvre de Walter Scott. Ce livre, le premier qui m'ait passionné, frappa si bien ma jeune imagination que j'en arrivai à penser en allemand et à rêver tournois, chevaliers, moines, juifs, etc. Le moyen âge, en un mot, saisissait déjà sa proie.

(1) Cette maison porte actuellement le n° 48.

» Mais ce moyen âge dramatique n'avait été qu'une période de ténèbres et de barbarie; mon père, du moins, ne le jugeait pas autrement, d'accord en cela avec presque tous les hommes de son temps; il fallait faire mes classes, apprendre le latin et devenir docteur en droit comme mes ancêtres les jurisconsultes. La difficulté était de trouver une institution convenable à la fois au point de vue de l'enseignement profane et des principes religieux. Ma mère inclinait pour les jésuites, mon père pour le collège communal de Liège. Le sentiment de ce dernier prévalut, mais avec ce tempérament que je passerais la belle saison ou le temps de villégiature de mes parents non pas en pension, mais sous l'œil vigilant de l'abbé Merx, vicaire de Saint-Jacques. Cela dura trois ans, pendant lesquels je fis, ni bien ni mal, une classe française d'abord (1845), et deux classes latines. Quant à mes plaisirs, si en hiver je goûtais les distractions de la vie de famille, en été j'aurais pu dire comme Joas :

» Quelquefois à l'autel

Je présente au grand prêtre ou l'encens ou le sel;

J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies;

Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies.

» En 1848 et l'été suivant, j'eus comme père nourricier un mien parent, le chevalier d'Erkenteel, vieux célibataire méthodique et maniaque à l'excès, dont un couple de chats faisait la principale occupation. Cependant, je commençais à mordre au latin, et surtout au grec, et de cette époque datent mes premiers succès.

» Enfin, je fus mis en pension, toujours pour la moitié de l'année, dans une institution tenue par un

Français nommé Granger, qui surveillait assez peu ses élèves et moins encore sa femme. Heureusement qu'au point de vue des études je n'avais plus besoin d'encouragement ; je continuai d'obtenir de nombreuses distinctions et finis ma rhétorique en remportant, entre autres, les premiers prix d'histoire et d'allemand (1). Quant aux mathématiques, je m'en étais occupé tout juste autant qu'il fallait pour passer mon examen d'élève universitaire.

» De cette époque date mon amour pour les livres, qu'avait déjà précédé la passion naissante des médailles. Mon père voulait-il récompenser mon zèle, je lui demandais de m'acheter quelque bronze romain, car, tout entier à mes classiques, je ne prisais alors que les têtes des Césars.

» Mon aïeul paternel (2) avait eu le bon esprit de me léguer sa bibliothèque, nombreuse et composée d'ouvrages variés (3) ; mais, en homme prudent, il avait disposé que je ne pourrais en jouir qu'à ma majorité. Malgré cette restriction, on fit venir de la campagne tous

(1) Je me rappelle encore l'allocution que me faisait chaque année, à la distribution des prix, le petit gouverneur baron de Macar ; c'était invariablement, après le compliment d'usage : « Mon jeune ami, sachez que j'ai parfaitement connu votre arrière-grand-père ; il est mort à Paris, dans mes bras. »

(2) Barthélemi-François-Remi baron de Chestret de Haneffe.

(3) Le goût qu'il avait pour les livres n'était pas chose nouvelle dans sa famille. Jean-Louis de Chestret, secrétaire du Conseil privé du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière, avait une belle bibliothèque, et les amateurs d'*ex libris* conservent encore sa vignette de bibliophile.

les livres propres à être mis dans les mains d'un jeune homme, et je pus, armé d'un Brunet, savourer à mon aise éditions choisies et reliures d'amateur. Quant aux livres à l'index, ils me furent remis plus tard, au grand désespoir de mon aïeul maternel (1), qui s'empressa de me payer largement le Voltaire et le Rousseau, pour en faire un autodafé dans son jardin.

» Mes goûts étaient entièrement partagés par le plus cher de mes camarades, Adrien de Matthys, prématurément enlevé à l'affection de tous, lorsque, docteur en droit, il cherchait une carrière digne de sa noble intelligence. Après avoir quitté les bancs du collège, en 1851, nous passâmes ensemble à l'Université de Liège, où j'obtins, le 24 mars 1853, le diplôme de candidat en philosophie et lettres.

» Cette époque fut certainement la plus belle de ma vie. N'ayant à m'occuper que de matières conformes à mes goûts, j'eus avec mes professeurs les rapports les plus agréables. Auguste Baron, cet esprit si fin et si gaulois, m'enseignait l'histoire de la littérature française; il demeurait à quelques pas de chez moi, de sorte que je pouvais l'entendre faisant sa partie de billard avec sa femme; je saisisais ce moment pour lui rendre visite, et comme il m'ouvrait complaisamment sa riche bibliothèque, je vous laisse à penser si j'y bouquinais avec ardeur.

» Devenu étudiant en droit, j'eus le tort d'oublier que l'objet de mes études n'était plus le même, et je négligeai mes Institutes pour me délecter à la lecture des clas-

(1) Guillaume-Louis baron de Moffarts.

siques latins et des vieux auteurs français. En même temps, et sans doute en guise de protestation contre mes leçons de droit, je quittai le sentier du travail pour le chemin qui conduit au plaisir. Cela devait fatalement aboutir à un échec, et c'est ce que je compris trop tard le jour de mon examen.

» Rentré chez mes parents, j'allais dans le monde, sans toutefois négliger des occupations plus sérieuses. Aussi bien la santé de mon père ne lui permettait plus de s'occuper de ses affaires ; bientôt même nous eûmes le malheur de le perdre (7 octobre 1856), et, deux ans après, ma digne mère le suivit dans la tombe (24 octobre 1858).

» Dans l'entre-temps (28 octobre 1857), j'avais épousé M^{lle} Mathilde de Warzée, fille du baron de Warzée d'Hermalle avec laquelle je ne tardai pas à m'établir au château de Blankenberg. C'est là que, durant vingt-cinq ans, j'ai vécu moitié en lettré, moitié en gentilhomme campagnard.

» Il y avait dans les environs, au village de Berg, un modeste vicaire qui se distinguait de la plupart de ses confrères par une intelligence supérieure et une tolérance alliée à la plus solide piété. C'était l'abbé Habets, le futur académicien néerlandais, qui mourut archiviste de l'État, à Maestricht. Passionné pour l'archéologie et l'histoire de son pays natal, il faisait à travers champs de longues promenades. Un jour il arriva chez moi, cherchant je ne sais plus quel *diverticulum*. Nous eûmes vite fait connaissance ; une estime réciproque engendra promptement la plus sincère amitié ; et peu à peu s'établit à la maison l'habitude d'attendre le bon vicaire pour le dîner du vendredi.

» Cependant un nouveau deuil, plus funeste que les autres, devait bientôt m'accabler. Déjà trois enfants étaient nés de mon mariage (*), quand, le 11 mai 1863, ma femme succomba inopinément, quinze jours après avoir mis au monde une fille qui ne tarda pas à la suivre au tombeau.

» J'étais encore bien jeune et ne voulais pas rester inactif. A peine remis de cette secousse, je m'occupai de faire de grands changements dans ma propriété et, pour combler le vide qui s'était fait dans mon existence, j'étendis le cercle de mes relations. J'allais assez souvent à Paris, d'où je rapportais des livres et quelquefois une monnaie liégeoise inconnue. Mon premier soin, dans ce cas, était d'exhiber ma trouvaille à mon vieil ami Ulysse Capitaine, le collectionneur par excellence de choses liégeoises. Rien alors n'était plus comique que son désappointement : il se serait arraché les cheveux et protestait avec véhémence contre la manière d'agir du marchand qui, malgré sa promesse, avait négligé de l'avertir.

» Achetant et troquant sans cesse, j'étais naturellement en relation avec Louis de Coster, le plus heureux dénicheur de monnaies qui fut jamais. C'est à l'école de ce maître, dont les travaux ne peuvent être assez admirés, que je me suis formé, et cela sans payer trop cher au commerçant les leçons du numismate.

(*) Charles, docteur en droit, époux de la comtesse Cécile Du Monceau; Paul, qui s'adonne avec succès à la peinture; Eugénie, mariée au baron Louis de Waha-Baillonville.

» Le goût des objets d'art et de curiosité s'était aussi développé dans ma nature impressionnable, et, au bout de quelques années, mon intérieur se trouva converti en un petit musée que j'étais fier de montrer aux connaisseurs.

» Je faisais partie de plusieurs compagnies savantes ou soi-disant telles. Élu (8 août 1864) membre du Comité directeur de la Société d'archéologie récemment fondée à Maestricht, mes études se portèrent naturellement sur l'histoire et la numismatique si compliquée des pays d'Outre-Meuse. Et cependant, à 36 ans, je n'avais encore produit aucun ouvrage. Mon premier article parut sous la forme timide d'une lettre à M. Chalon, dans la *Revue belge de numismatique*, de 1870. Je ne parlerai pas des écrits qui suivirent ce premier essai, si ce n'est pour dire que l'*Histoire de la seigneurie impériale de Reckheim* (1873) est le dernier ouvrage que je regrette d'avoir publié, tant mon exemplaire est aujourd'hui chargé de notes et de ratures.

» Les recherches généalogiques auxquelles je devais me livrer me mirent en rapport avec un gentilhomme allemand, le baron de Vorst Gudenau (plus tard comte de Mirbach-Harff), qui travaillait alors à son histoire de la famille de Mérode. Rien ne lui coûtait pour mener son entreprise à bonne fin : l'abbé Habets, S. Bormans, Cam. de Borman, moi et bien d'autres, nous lui fournissions des renseignements. Ses lettres, toujours écrites en excellent français, reflétaient la culture intellectuelle de l'auteur et particulièrement ses connaissances diplomatiques (4). Aussi, dès que parut, sous le nom de Richard-

(4) On lui doit cette judicieuse observation : « Pendant le XV^e et

son, *l'Histoire de la famille de Mérode*, ce livre fut-il proclamé le modèle du genre.

» J'allais oublier de consacrer quelques lignes à la mémoire de deux numismates dont j'avais fait la connaissance, en 1872, à la vente du cabinet Michiels van Verduynen, à Maestricht. L'un, le docteur Grote, de Hanovre, portait un nom illustre dans la science; il accepta mon hospitalité à Blankenberg, et depuis j'eus le plaisir de lui rendre service en contribuant à la composition de ses *Tables généalogiques*, spécialement en ce qui concerne les nombreux dynastes des bords de la Meuse. L'autre était le conservateur du Cabinet des médailles de Leyde, Jean Hooft van Iddekinge, mort bien jeune, au moment où la renommée commençait à apprécier ses travaux. Notre commerce de lettres dura huit ans, pendant lesquels j'eus l'occasion de revoir maintes fois cet ami si bon.

» Cependant, mes études avaient pris une autre direction. Mis en possession des papiers de ma famille, j'y avais trouvé la correspondance, vainement recherchée par Ad. Borgnet, de mon bisaïeul Jean-Remi de Chestret. Les livrer à la publicité me paraissait un devoir auquel je ne pouvais me soustraire, d'autant plus que je me sentais assez d'impartialité pour le faire au gré des deux partis qui divisaient alors le pays. C'est ce qui donna

le XVI^e siècle, au moins, la qualification BEAU-FRÈRE ne doit guère être traduite que par *parent plus ou moins proche, mais d'un âge mûr*; le mot COUSIN par *parent du même âge*; le mot NEVEU par *parent plus jeune que la personne qui parle*. Pris au sens actuel, ces mots causeraient beaucoup d'erreurs et de confusions. »

lieu à la publication des *Papiers de J.-R. de Chestret, pour servir à l'histoire de la révolution liégeoise*, 2 volumes in-8° (1881-1882) édités par la Société des bibliophiles liégeois.

» Bien que résidant habituellement dans la partie cédée du Limbourg, j'avais conservé mon domicile en Belgique. En 1879, après le décès de mon oncle Isidore de Chestret, je fus nommé bourgmestre de Donceel, village démembré de l'ancienne seigneurie de Hanefle où se trouvaient mes biens de famille. Forcé m'était donc de me déplacer fréquemment, d'autant plus que je n'avais sous la main qu'une bien faible partie des matériaux nécessaires à mes travaux d'érudition. Qu'on ajoute à cela l'éloignement des voies de communication rapides, la nécessité de veiller à l'éducation et à l'établissement de mes enfants, et l'on comprendra que je me lassai peu à peu de cette existence affairée. Après le mariage de ma fille, en 1882, je résolus de venir habiter Liège, seul et débarrassé des tracasseries domestiques. Là, le défaut de place et, dans certains cas, l'occasion, me firent vendre la plus grande partie de mes meubles anciens ⁽¹⁾, tandis que ma bibliothèque littéraire était réduite à sa plus simple expression.

» Désormais à portée de tout ce qui m'était nécessaire, j'exécutai, de 1883 à 1890, le projet d'écrire la *Numismatique du pays de Liège*. Ainsi livré au travail, je me

(1) Mon ami Xavier de Heux, si je l'avais laissé faire, aurait tout emporté au vieux château de Montjardin. Un beau buste en bronze du chancelier de Liverlo, par Delcour, est passé de ma collection dans le Musée de l'Institut archéologique liégeois.

serais estimé le plus heureux des hommes, si un coryza chronique, longtemps rebelle à tous les remèdes, n'était venu obscurcir mon intelligence et ma vue. Ma santé en fut profondément altérée, et si aujourd'hui la maladie s'est usée, elle s'est usée avec moi.

» En 1885, j'avais été nommé vice-président de la Société royale de numismatique (1). L'année suivante, après la retraite du vénérable M. Chalon, de même qu'en 1889, après la démission de M. De Schodt, mes amis voulurent bien m'offrir la présidence de la Société. Je crus devoir refuser cet honneur qui m'aurait obligé de résider à Bruxelles. D'ailleurs, les fonctions de président de l'Institut archéologique liégeois (2) et de la Société des bibliophiles liégeois (3), que je remplissais avec un zèle peu ordinaire, suffisaient, et au delà, à mon ambition.

» Une distinction plus flatteuse m'attendait à l'Académie royale de Belgique (4) : le 5 mai 1890, la Classe des lettres m'admit au nombre de ses correspondants et, le 8 mai 1893, j'en devins membre titulaire.

(1) Élu membre correspondant le 4 juillet 1869, et membre effectif le 2 juillet 1871.

(2) Membre effectif le 26 mai 1882, président en 1886, 1889 et, bien malgré moi, en 1897.

(3) Membre depuis sa fondation, en 1863, président en 1889 et 1890, 1898 et 1899, 1906 et 1907.

(4) Je ne cite que pour mémoire la qualité de membre correspondant de la *Numismatische Gesellschaft in Wien* (14 novembre 1888); de membre étranger de la *Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde te Amsterdam* (9 août 1892); de membre de la *Société für Reintsche Geschichtskunde*, à Cologne (mars 1899).

» En 1893 et 1894 parurent dans le *Bulletin archéologique liégeois* une série d'articles rassemblés aussi en un volume intitulé : *Études historiques et archéologiques sur l'ancien pays de Liège*. Perdues dans un recueil périodique et réunies ensuite sous un titre assez vague, ces dissertations sont encore peu connues; et pourtant, j'ose le dire, elles sont le prix de patientes et laborieuses recherches.

» *Janvier 1899*. A l'Académie, où chaque Classe nomme son directeur annuel, il est d'usage de conférer cette fonction à tour de rôle. J'étais naturellement désigné aux suffrages de mes collègues pour l'année 1900; mais au mois de juillet 1899, à l'époque de l'élection, une recrudescence de mon coryza me faisant craindre de ne pouvoir assister régulièrement aux séances, j'adressai à M. le Secrétaire perpétuel une lettre par laquelle je priais la Classe de ne pas m'accorder ses suffrages (1).

.

» *Finis, 1901*. Je sens mes forces décliner; ma vue se trouble de plus en plus; de grandes contrariétés m'enlèvent toute liberté d'esprit. en me plongeant dans de pénibles réflexions. Je ne sais plus rédiger que laborieusement. Il est temps de dire adieu à mes chères études et de songer à l'Éternité. Atome imperceptible perdu

(1) J'omets ici, et plus loin, quelques appréciations trop personnelles sur l'Académie, sur les décorations (Jules de Chestret fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 12 mai 1900) et sur le rôle de la presse (S. B.)

dans l'infini, que vais-je devenir? Dieu caché, que l'orgueil humain ne craint pas de méconnaître, je m'abandonne humblement à votre providence.

.

» *Février 1906*. Septante-deux ans bien sonnés! J'ai vu disparaître un à un presque tous mes amis; la lassitude a remplacé l'énergie qui m'animait jadis; une conversation d'un quart d'heure m'anéantit pour une demi-journée, et tout ce qui m'intéressait autrefois me laisse indifférent. Oui, tout est vanité dans le monde. Mais qu'y venons-nous faire? Mystère insondable, qu'il nous sera peut-être donné de pénétrer quand nous serons au delà.

» *Juillet 1908*. Septante-quatre ans, et je vis toujours! Mais que vais-je devenir? Après un hiver détestable, passé au lit ou dans mon fauteuil, me voici enfin débarassé de la goutte et à moitié guéri d'un flux de ventre qui ne m'a laissé que la peau et les os. Mais je ne reconnais plus les gens à dix pas, et c'est le plus souvent à la loupe que j'ai dû corriger les épreuves de mon dernier travail. Car ce sera bien le dernier. Je ne me sens plus la force de peiner sur la rédaction d'une phrase et la recherche du mot juste. Mes yeux affaiblis craignent la lumière d'une lampe non moins que celle du soleil. Et moi, qui n'ai jamais connu l'ennui, je vois arriver avec terreur les longues soirées de l'hiver prochain. »

* * *

Ici s'arrête le journal dans lequel notre confrère relatait les faits saillants de sa vie. Cependant, il vécut

encore près d'un an après en avoir écrit les dernières signes. Mais le mal dont il souffrait s'était considérablement aggravé et paralysait toutes ses facultés. Il suivit alors, avec un courage stoïque, un traitement qui ne fit qu'augmenter ses souffrances. Obligé de garder le lit pendant de longues heures, il ne le quitta bientôt plus, et, six mois durant, cet homme, d'une si grande activité, demeura livré à ses pensées, sans même avoir la ressource de la lecture. La mort vint mettre fin à cette longue et cruelle agonie le 10 septembre 1909. Suivant sa volonté, aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe.

Jetons un coup d'œil sur cette existence d'érudit, et, passant en revue ses principaux ouvrages, montrons combien il a mérité de la science et de la patrie.

LE NUMISMATE.

Quand et comment Jules de Chestret devint-il numismate? On peut dire qu'il le fut dès l'enfance. Sur les bancs de l'école, il recueille monnaies et médailles, et non seulement il les recueille, mais il les étudie et les classe. Les pièces romaines, qui eurent d'abord ses préférences, mais qui ne satisfaisaient que la curiosité du collectionneur, ne tardèrent pas à céder la place aux monnaies liégeoises, qui lui offraient l'attrait de nombreux et difficiles problèmes à résoudre.

Ses études finies, il s'applique à enrichir son cabinet avec cette patience caractéristique de l'amateur qui change vingt fois un exemplaire pour en obtenir un plus

parfait et ne recule devant aucun sacrifice pour acquérir une rareté. Il fait des échanges avec ses amis Ulysse Capitaine, Jules Pety de Thozée, Épiphané Martial; il fréquente les marchands, il suit les ventes, il est à l'affût des découvertes.

C'est ainsi que, peu à peu, scrutant toujours plus avant les arcanes de la numismatique, il finit par la connaître à fond et en constate l'utilité. Nous n'en sommes plus au temps où il fallait prouver les services qu'elle rend aux historiens. Tout le monde admet aujourd'hui qu'elle est, au même titre que la paléographie et la diplomatique, une science auxiliaire de l'histoire, qu'elle sert à contrôler les chroniqueurs par des témoignages irréfutables, qu'elle fixe, mieux qu'eux et plus sûrement, les dates de l'avènement des princes et de leur disparition, et que, pour les époques les plus reculées, elle supplée souvent à l'insuffisance des documents écrits. Mais il y a cinquante ans, il n'en était pas ainsi. Comme le lui écrivait son ami Hooft van Iddekingen. « il y a encore tant de gens qui se moquent de nous et de nos études. Et pourtant, la numismatique est à l'histoire ce que l'anatomie est à la médecine : nous disséquons ce qui reste d'un temps qui n'est plus, qui est pour ainsi dire mort, et sans notre science, mille détails précieux de nos annales resteraient inconnus ».

La connaissance des médailles était devenue si familière à de Chestret qu'on le consultait de partout. Dans la correspondance qu'il avait conservée, on trouve des lettres de tout ce que l'Allemagne, la France et la Hollande comptaient de numismates distingués. Elles contiennent surtout des remerciements pour les renseigne-

ments qu'il fournissait : « Vos bontés sont réellement inépuisables, lui écrit-on. Vous m'abandonnez le fruit de vos études et de vos recherches. »

En effet, par une modestie innée, jointe à une sorte de fierté et de crainte, il ne faisait pas étalage de ses découvertes; il n'en tirait aucune vanité. C'était pour lui-même, pour sa propre satisfaction qu'il travaillait. Il lui répugnait de se produire.

Mais, malgré le soin avec lequel il cachait ses mérites, sa réputation ne tarda pas à se répandre au dehors. Sans attendre qu'il se fût fait connaître par aucune publication, la Société royale de numismatique de Belgique l'admit, en 1869, au nombre de ses membres correspondants. Sortant, enfin, de la réserve qu'il s'était imposée jusque-là, il se décide alors à prendre la plume au profit de la société savante qui lui avait fait de si honorables avances. Mais avec quelle timidité, quelle prudence ! C'est sous la forme d'une lettre qu'il débute, lettre de deux pages à peine, adressée à M. le président Chalon à propos d'une monnaie des seigneurs de Schönau. Un an après, il présente de courtes observations sur trois monnaies des seigneuries de Frankenberg, Argenteau et Bicht Puis, les communications se suivent, de plus en plus nombreuses, de plus en plus intéressantes. J'en compte vingt-six dans la collection de la *Revue belge de numismatique*. Elles présentent une grande variété de sujets. Les unes s'occupent des monnaies seigneuriales de différentes localités du pays d'Outre-Meuse qui se trouvent dans son voisinage, telles que Reckheim, Gronsvelt, Bunde, Grand-Brogel; d'autres sont consacrées à la description de pièces rares ou inédites, ou à l'histoire

monétaire du comté de Looz; mais la plupart ont trait à des particularités de la numismatique liégeoise, qui attire déjà l'attention spéciale de notre confrère.

Dans ces premiers essais, on trouve les qualités qui distingueront les écrits de Jules de Chestret jusqu'à la fin de sa carrière. C'est d'abord le souci de la plus scrupuleuse exactitude : il n'avance rien dont il ne soit absolument certain et s'élève avec une sorte d'irritation contre les assertions hasardées de ses devanciers. C'est ensuite la sobriété de l'argumentation : pas de phrase inutile, pas d'abstractions ni de généralités; il n'admet que des faits précis, attestés par les documents. Ses notices sont presque toujours accompagnées de planches et suivies de textes permettant au lecteur de le contrôler à son tour. Pour apprécier la sûreté de sa méthode et la netteté de ses déductions, qu'on lise, par exemple, son petit travail sur le *Perron liégeois*, où il démontre scientifiquement que l'insigne traditionnel surmontant ce monument doit être une croix, laquelle avait disparu dans le cours des siècles pour faire place à un autre emblème.

Mais il est temps de nous occuper d'un ouvrage de plus large envergure.

Le seul guide dont disposaient les amateurs liégeois contemporains de de Chestret, était l'*Histoire numismatique de l'évêché et principauté de Liège*, du comte de Renesse-Breidbach. Faire remarquer que ce livre avait été publié en 1834, longtemps avant les importantes trouvailles de Maestricht et de Houffalize, c'est dire combien il était arriéré. Il manquait d'ailleurs de critique et de précision et fourmillait d'erreurs. A différentes

reprises, quelques numismates zélés avaient tenté de le refaire; mais, effrayés de l'étendue et des difficultés de l'entreprise, ils l'avaient tour à tour abandonnée.

Jules de Chestret avait déjà, on vient de le voir, fait quelques incursions sur ce terrain pour ainsi dire vierge; mais il ne se proposait pas encore, à cette époque, de l'explorer en entier. En 1874, à l'occasion de deux documents qu'il a découverts et qu'il publie, il fait cette réflexion qu'ils « pourront être de quelque utilité à l'auteur si impatientement attendu de l'histoire monétaire de l'ancien pays de Liège ». Ce n'est que longtemps après, en 1882, que ce projet prit de la consistance dans son esprit. Pour être mieux à même de l'exécuter, il quitte la campagne et vient s'établir à Liège, seul, d'abord en quartier au quai de l'Industrie, ensuite dans sa petite maison de la rue des Augustins, qu'il ne quitta plus. C'est là qu'il vécut pendant près de vingt ans, dans un calme que rien ne venait troubler, « le plus heureux des hommes », partageant son temps entre la préparation lente et réfléchie de son livre et la fréquentation des dépôts publics où l'appelaient ses recherches.

Si la tâche qu'il avait assumée était ardue, nul mieux que lui ne se trouvait en mesure de la mener à bonne fin. Il y était préparé par ses travaux antérieurs, par sa longue pratique dans le maniement des sources, par l'étude patiente et minutieuse de son riche cabinet, par sa correspondance et ses relations.

Ayant conçu le plan de son livre, par une défiance exagérée de lui-même et pour ne négliger aucun moyen d'information, il voulut le soumettre à l'appréciation du public, et c'est dans cette vue qu'il publia, en 1885, dans

le Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, son *Coup d'œil sur l'histoire monétaire de la principauté de Liège et de ses dépendances*; il ne reçut que des approbations.

Après quatre années nouvelles d'un travail assidu, l'œuvre était achevée. Il en présenta le manuscrit à l'Académie royale de Belgique qui, sur les rapports favorables de ses commissaires, en décida l'impression dans ses *Mémoires in-4°*, où il parut (tome L) sous ce titre : *Numismatique de la principauté de Liège et de ses dépendances (Bonillon-Looz) depuis leur annexion*. Bruxelles, 1890. Il comprend 446 pages et 54 planches représentant 692 monnaies admirablement gravées sur pierre par Gustave Lavalette. Cinquante-sept pièces justificatives le suivent en annexes. Il est, en outre, accompagné d'une carte indiquant tous les ateliers monétaires de la principauté (1).

Comme ce livre est l'œuvre capitale de notre confrère, on me permettra de m'y arrêter un instant.

Il se compose de deux parties. La première rappelle l'origine et la formation de la principauté, fait connaître le pouvoir monétaire des évêques, la législation du monnayage, le poids et le taux des espèces, le rapport des monnaies réelles et des monnaies de compte, les procédés de fabrication, l'origine et la production des ateliers liégeois, les règlements et les privilèges des monnayeurs. C'est surtout ici que l'on peut se rendre compte de l'étendue des recherches faites par l'auteur dans les fonds les plus divers des archives liégeoises.

(1) Un supplément de 27 pages et 2 planches y fut ajouté en 1900.

Presque tous les documents qu'il cite sont inédits, tous sont étudiés avec la plus minutieuse attention.

La seconde partie, de loin la plus étendue, et que de Chestret appelle la *numismatographie*, contient la description, pièce par pièce, des monnaies frappées sous les différents règnes de nos princes-évêques, depuis Notger jusqu'à la fin de l'ancien régime. Pour les classer, l'auteur avait à choisir entre l'ordre chronologique et les divisions géographiques. Il se décida pour le premier, plus clair, plus simple, moins sujet aux répétitions. Chaque règne est précédé d'une courte mais substantielle notice historique dans laquelle il a résumé d'immenses lectures. Il fait connaître les dates importantes de l'investiture et du sacre des évêques, et rectifie en passant une foule d'erreurs depuis longtemps accréditées.

On ignore au juste à quelle époque disparurent les monnaies impériales pour faire place aux monnaies épiscopales. Le pouvoir temporel s'étant constitué à Liège dans le courant du X^e siècle, c'est à cette époque que les évêques commencèrent à user du droit régalien de battre monnaie. Ils possédaient alors des ateliers à Maestricht, à Fosses, à Huy et à Liège, où l'on frappait encore des pièces au type impérial. Au début du XI^e siècle, on commence à distinguer sur les monnaies des insignes épiscopaux : d'abord une simple crosse au revers puis la tête de saint Lambert. Théoduin (1048 à 1075) frappe monnaie à son nom et à son effigie.

Les petits deniers d'argent, seuls en usage jusqu'alors, présentent des difficultés pour ainsi dire insurmontables. On peut en juger par un coup d'œil jeté sur les planches

qui s'y rapportent. Combien de minutieuse attention, de patience, de fine et pénétrante sagacité n'a-t-il pas fallu pour déterminer ces pièces sur lesquelles on distingue à peine quelques traits d'une signification souvent douteuse ! Jules de Chestret est parvenu à les débrouiller et à les identifier avec une sûreté remarquable.

Aussi était-il considéré comme celui qui connaissait le mieux, en Belgique, le haut moyen âge dans cette science spéciale.

Vers la fin du XIII^e siècle, les évêques font frapper des monnaies de grand module, beaucoup plus soignées que les précédentes. A l'époque de Hugues de Châlon (1296-1301) s'accuse le type tournois, et, dès lors, la monnaie liégeoise ne cesse de s'améliorer. L'épiscopat d'Englebert de la Mark (1345-1364) se signale par l'apparition du florin d'or, au type de Florence ; il marque le retour à la monnaie d'or dans nos contrées.

Pour cette époque, malgré l'absence presque totale de documents, Jules de Chestret a réussi à établir la valeur de la plupart des monnaies et trouve le nom vulgaire sous lequel elles circulaient.

A partir de Jean de Horn (1484-1505), quelques monnaies portent un millésime, et la difficulté du classement diminue considérablement. Au XVI^e siècle, les ordonnances, les tarifs, les instructions et les comptes deviennent moins rares et permettent de déterminer les noms, le titre, la valeur courante de chacune des espèces, de les classer par ordre d'émission, de fixer la durée de leur usage. C'est au temps de Georges d'Autriche (1544-1557) que furent frappés les premiers thalers, écus d'argent, qui marquent le règne définitif de la grosse monnaie.

Enfin, sous Ernest de Bavière (1581-1612), le florin de Brabant est employé comme unité et vient modifier complètement le système monétaire liégeois.

Telles sont les principales étapes de cette numismatographie, qui constitue un catalogue scientifique complet et définitif des monnaies liégeoises.

Tous les critiques qui se sont occupés de cet ouvrage lui consacrent l'épithète de « magistral ». Ils louent à l'envi l'excellence de la méthode qui a présidé à sa confection, la logique et la netteté des divisions, la richesse et la précision de la documentation, la sûreté de la critique. « Ce livre, dit M. Chalon, est le plus remarquable et le plus complet qui ait paru en Belgique sur la numismatique de notre pays »; et M. G. Cumont ajoute : « La numismatique liégeoise a trouvé son maître. »

Le jury pour le concours quinquennal d'histoire nationale, période de 1886 à 1890, ne pouvait passer sous silence cette importante publication. Il lui rend un juste hommage et place son auteur au premier rang des numismates belges. « On serait mal avisé, ajoute le rapporteur, de lui reprocher de n'avoir pas insisté suffisamment sur le côté historique de son sujet ou de regretter qu'il n'ait pas porté son attention sur les questions économiques, si intéressantes, mais si difficiles, qu'il soulève. M. de Chestret n'a pas prétendu écrire une histoire monétaire de la principauté de Liège. Il a compris, d'une manière un peu étroite peut-être, son rôle de numismate. Mais ce qu'il a voulu faire, il l'a fait excellemment. »

Si ce livre, à raison de concurrences particulièrement

redoutables, ne remporta pas le prix quinquennal des sciences historiques, il ouvrit en revanche à son auteur les portes de l'Académie.

Avant de dire définitivement adieu à la science qui avait été jusqu'alors la principale occupation de sa vie, de Chestret publia encore deux notices : *La numismatique de la principauté de Stavelot et de Malmédy*, en 1892, et en 1893 : *Obbicht et Overbicht, monnaies frappées dans ces deux seigneuries*. Est-il besoin de dire qu'il traita ces sujets avec sa maîtrise accoutumée ?

En témoignage de gratitude pour les services qu'il avait rendus à la science des médailles et pour reconnaître les progrès considérables qu'elle lui doit dans notre pays, la Société royale de numismatique de Belgique lui décerna, le 7 mars 1909, le titre de président d'honneur à vie. Ce fut sa dernière joie ; il mourut six mois après.

L'HISTORIEN.

Lorsque, cédant aux instances réitérées de son ami Habets, Jules de Chestret se fut décidé à appliquer à des sujets historiques ses connaissances en numismatique, il s'attacha d'abord à écrire la monographie des localités voisines de Maestricht dont il avait précédemment étudié les monnaies. Dans l'histoire de la seigneurie impériale de Reckheim, publiée en 1873, et dans celle de Gronsveld, qui parut deux ans après, il donne la série scrupuleusement exacte des possesseurs successifs de ces deux domaines et fait connaître les particularités de leur existence. Les chartes où il puise la plupart de ces

détails accompagnent chacune de ces publications qui, comme les précédentes, se font remarquer par leur précision. L'exactitude reste, en histoire comme en numismatique, la qualité maîtresse de de Chestret. « Il est à désirer, lui écrit son ami Hooft, que d'autres suivent votre exemple. Ces monographies sont les pierres fondamentales de l'édifice que nous aidons à bâtir. Afin qu'il soit solide, il nous faut avant tout des données *bien authentiques*, qui ont passé par le feu d'une critique saine et vigoureuse. Vous avez compris ce dont les anciens historiens n'avaient aucune idée, qu'une lacune vaut cent fois mieux qu'une conjecture erronée et même hasardée. »

A partir de ce moment, notre confrère s'adonne décidément et, quelques années après, presque exclusivement à l'histoire. Dès que son attention se porte sur un point quelconque de l'histoire civile, religieuse, militaire, économique ou sociale de la principauté de Liège, il s'en empare et ne l'abandonne qu'après l'avoir épuisé. Ces petites notices étaient comme les passe-temps qui occupaient son activité entre des travaux de plus longue haleine. Comme elles sont nombreuses, il suffira d'en indiquer les sujets.

Il dégage des légendes dont on l'avait entourée la vie de Jean de Wilde, le fougueux adversaire de la politique bourguignonne à Liège; il dévoile la conspiration ourdie à Liège, de 1540 à 1544, contre Charles-Quint par les trois sires de la Marck; il retrace l'existence aventureuse d'un gentilhomme du XVI^e siècle, Renard de Schönau, financier aussi habile que peu scrupuleux qui, après avoir accumulé richesses et honneurs, fit une fin misé-

nable ; il décrit de pittoresque façon la joyeuse entrée du prince Ernest de Bavière dans sa capitale et le faste inouï déployé à cette occasion ; il donne de curieux détails sur la foire de Liège, son trafic, la police des vivres, les poids, les mesures ; il examine, au point de vue des mœurs du clergé, notamment pour le luxe des habits, les statuts synodaux de 1288 ; il étudie la question de l'authenticité des reliques de saint Lambert ; relatant l'élection d'une abbesse de Thorn, il répand un jour sombre sur la vie monastique au moyen âge ; il reconstitue très ingénieusement la chronique de Gilles Jamesin, du XV^e siècle, dont les fragments épars étaient pour ainsi dire perdus ; il publie le testament de Philippe de Clèves, le courageux adversaire de la centralisation monarchique dans les Pays-Bas ; il explique comment Guillaume de la Marck n'est pas le Sanglier des Ardennes ; à propos d'un insigne de la corporation des merciers de Huy, il nous entretient des métiers de cette ville ; il fait connaître vingt maisons du Temple dont il a retrouvé les noms dans le diocèse de Liège, et retrace sommairement leurs destinées.

Ces dissertations, dans lesquelles la science et l'érudition sont répandues à pleines mains, se font remarquer par l'originalité des sujets et jettent une abondante lumière sur bien des points obscurs de notre histoire locale. Ajoutons qu'elles sont écrites en un style clair, sobre, correct et non dépourvu d'élégance.

Mais déjà depuis quelque temps notre confrère méditait un sujet plus vaste. L'histoire de la maison de la Marck tentait sa plume. Cette puissante famille avait joué un rôle considérable non seulement dans la principauté de

Liège et les Pays-Bas, mais aussi en France et surtout en Allemagne. Son nom se rencontre à chaque page dans les annales de ces différents pays, mais la maison elle-même n'avait pas encore eu son historien. Personne ne s'était aventuré à assumer une tâche aussi compliquée, hérissée d'autant de difficultés. Elle exigeait de la part de celui qui oserait l'entreprendre, de vastes lectures en différentes langues, de longues et laborieuses recherches dans les bibliothèques et les archives de la Belgique et de l'étranger, une critique pénétrante et sûre.

« Après un long labeur et des recherches minutieuses conduites avec une méthode et une sûreté remarquables à travers un véritable dédale d'ouvrages imprimés et de documents manuscrits (1) », J. de Chestret se trouva en mesure de donner au public l'*Histoire de la maison de la Marck. y compris les Clèves de la seconde race*. Liège, 1898. Grand in-4° de xxiv et 374 pages sur papier royal, orné de dix phototypies et de deux planches de sceaux lithographiés, précédé d'une longue bibliographie, suivi d'importantes pièces justificatives et d'un répertoire des noms de lieux et de personnes. Il en avait confié l'impression à la Société des bibliophiles liégeois, qui en fit un livre de luxe.

C'est une généalogie, a-t-on dit. « Mais, répond avec raison M. Léopold Delisle, une histoire généalogique consciencieusement établie est un instrument de critique d'une grande utilité quand elle porte sur une famille dont beaucoup de membres tiennent une place notable dans l'histoire. » Jamais pareille appréciation ne s'était trouvée mieux justifiée.

(1) *La Gazette numismatique*, 1^{er} juillet 1899.

Chacune des nombreuses branches de la maison de la Marck, les ducs de Clèves et de Nevers, les comtes d'Arenberg et de Rochefort, les princes de Sedan, les barons de Lummen, trouve dans cet ouvrage sa place et son histoire. Chaque personnage a sa biographie, le plus ignoré comme le plus célèbre, avec ses prénoms et ses titres exacts, sa filiation, ses alliances : l'auteur fait connaître les dates auxquelles il a été revêtu de ses charges, les événements auxquels il doit la possession de ses seigneuries; il dissipe de nombreuses confusions, relève les erreurs de ses devanciers, et émaille son récit d'une foule de particularités neuves et intéressantes. Les notes placées au bas des pages témoignent du soin minutieux qu'il a apporté à son travail; elles montrent que, dans ses preuves, il donne la préférence aux documents diplomatiques et qu'il ne cite pour ainsi dire jamais de seconde main.

Les éloges n'ont pas manqué à ce livre, destiné à rendre aux travailleurs nationaux et étrangers d'inestimables services (4). Comme l'a dit un de ses critiques, « en établissant cette filiation au moyen de preuves tirées des meilleures sources, l'auteur a répandu la clarté là où régnaient avant lui la pénombre et souvent les ténèbres ».

Après un effort aussi considérable, Jules de Chestret eût été en droit de déposer la plume et de demander au repos la récompense bien méritée de son long labeur. Mais il ne se reposait jamais. S'il ne travaillait pas rapidement, il travaillait toujours.

(4) Le baron de Borchgrave lui a consacré un article étendu dans la *Revue Générale*, août 1899..

Il n'avait pas à chercher bien loin un nouveau sujet d'étude, le sujet s'offrait à lui. Le baron de Waha, son gendre, conservait en son château d'Ouhar, dépendance du village d'Anthisne, des coffres remplis de vieux papiers, consistant surtout en dossiers de procédures. De Chestret les examine avec la patience d'un archiviste et en tire si bien parti, que ces documents, en apparence sans valeur, lui fournissent les éléments d'une histoire complète et très attachante d'Anthisne. A côté de la série des hauts voués de cette terre et des seigneurs de Vien, il nous fait connaître le fonctionnement des principales institutions de l'endroit, détermine les rôles de l'abbé, de l'avoué, des vassaux, en un mot, fait revivre toute une société d'autrefois, rarement étudiée et cependant très digne d'intérêt. La peinture, en sombres couleurs, des malheurs qu'attirèrent sur cet heureux et paisible village les guerres de Louis XIV, achève le tableau.

C'est encore une monographie d'histoire locale que de Chestret nous présente dans le dernier travail que produisit sa plume féconde. La terre allodiale de Haneffe présentait pour lui un intérêt particulier puisque, depuis deux siècles, sa famille avait le droit d'ajouter le nom de cette localité à son nom patronymique. Suivant son habitude, il s'applique surtout à donner la liste exacte des propriétaires successifs de ce franc alleu, et débrouille avec beaucoup d'habileté leurs nombreux démêlés. D'autre part, il montre, au moyen des plaids généraux, comment la commune était administrée; il initie le lecteur aux conditions d'existence des manants, à l'état d'une paroisse rurale, aux relations

des familles, aux querelles sanglantes des gentils-hommes de campagne.

Ces deux notices enseignent combien l'étude d'un simple village, quand elle est approfondie, consciencieuse et bien conduite, soulève d'intéressants problèmes et aide à les résoudre.

* * *

Les aptitudes de Jules de Chestret ne se confinèrent pas dans le domaine de la numismatique et de l'histoire. Il fut aussi éditeur de textes, biographe, archéologue.

Je ne ferai que mentionner les *Mémoires de Jean-Remi de Chestret*, qu'il publia parce qu'il les avait trouvés dans ses papiers de famille et qu'il estimait ne pouvoir garder sous le boisseau une correspondance d'un si puissant intérêt. Je ne m'arrêterai pas non plus à ses travaux sur l'ancienne faïence liégeoise et sur la poterie d'étain au pays de Liège, me bornant à dire qu'il montre en ces matières une compétence spéciale.

Mais je ne puis passer sous silence, d'abord les nombreuses notices qu'il a rédigées pour la *Biographie nationale*, toutes étudiées avec le plus grand soin, substantielles, irréprochables. Ensuite, en dehors de cette série officielle, les biographies qu'il a consacrées à ses amis Hooft van Iddekingen, l'abbé Habets, Jules Helbig, Renier Chalon. Avec une émotion contenue, il raconte leur vie, apprécie leurs travaux, détaille les services qu'ils ont rendus à la science. Celle de Chalon surtout mérite l'attention. Aussi spirituelle que savante, elle donne de ce numismate-bibliophile, célèbre par son

originalité autant que par ses travaux, un portrait frappant de ressemblance. Au même genre appartiennent les douze biographies de graveurs en monnaies qui figurent à la page 379 de son grand ouvrage sur la numismatique de la principauté. Elles seront particulièrement remarquées par ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art au pays de Liège.

* * *

Jules de Chestret était une intelligence d'élite, ouverte à toutes les cultures, éprise des manifestations de l'art sous toutes ses formes. Sa vie a été noblement remplie. Il a contribué à élever la numismatique belge à la hauteur d'une science : il laisse sur les hommes et les institutions du passé des publications qui jouissent d'une autorité incontestable.

C'était aussi un caractère. Jaloux de son indépendance, il n'attendait rien du pouvoir ni des hommes. Un attrait tout personnel l'entraînait vers l'étude. Il semble qu'ils ont droit à une estime particulière ces savants qui, n'appartenant pas à la classe des « professionnels », s'adonnent librement à des travaux auxquels aucun devoir ne les astreint, aucun intérêt ne les appelle.

Notre confrère fuyait la représentation, et les bruits du monde n'arrivaient pas jusqu'à lui. Il trouvait son bonheur dans le calme d'une existence simple et régulière. S'occuper tous les jours, dans sa paisible et tranquille retraite, d'un travail de son choix, vivre dans le passé, écrire l'histoire d'un modeste villagé ou d'une famille illustre, il ne cherchait rien au delà.

Si sa distinction naturelle lui donnait, au premier abord, l'aspect un peu froid, il ne se montrait pas moins d'une courtoisie parfaite envers toutes les personnes avec lesquelles il était en relation. Quant à celles, peu nombreuses, qui l'approchaient d'un peu près, elles ont pu apprécier l'élévation de ses pensées et la délicatesse de ses sentiments.

La Belgique a perdu en lui un homme de science, un homme de cœur, un vrai gentilhomme.

STAN. BORMANS.

Liste des travaux du baron Jules de Chestret de Haneffe.

TRAVAUX ACADÉMIQUES.

Mémoires.

Numismatique de la principauté de Liège et de ses dépendances (Bouillon, Looz) depuis leurs annexions. (*Mém. cour. et Mém. des savants étrang.*, in-4°, t. L, 1890.) — Supplément. (*Ibidem*, 1900.)

Renard de Schönau, sire de Schoonvorst, un financier gentilhomme du XIV^e siècle. (*Mém.* in-8°, t. XLVII, 1892-1893.)

Bulletin (3^e série).

Les métiers de la ville de Huy, à propos d'un insigne de la corporation des merciers. (T. XX, 1890, p. 488.)

- Les conjurations des la Marck formées à Liège contre Charles-Quint. (T. XXI, 1891, p. 684.)
- Rapport sur le mémoire de concours de 1902 (prix de Stassart) : *Notice sur Lambert Lombard*. (T. XXIII, 1892, p. 621.)
- Notice bibliographique sur le livre de M. Camille de Borman : *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, tome I^{er}. (T. XXV, 1893, p. 411.)
- Rapport sur une note de M. Comhaire : *Sur l'ardoise en Belgique, à l'époque romaine*. (T. XXVIII, 1894, p. 390.)
- Note bibliographique sur le livre de M. A. de Witte : *Histoire monétaire des comtes de Louvain, etc.*, tome I^{er}. (*Ibid.*, p. 433.)
- Rapport sur un travail de M. Magnette intitulé : *Les dessous d'une élection épiscopale sous l'ancien régime*. (T. XXXI, 1896, p. 459.)
- Note bibliographique sur le livre de M. A. de Witte : *Histoire monétaire des comtes de Louvain, etc.*, tome II, 1896. (T. XXXIV, p. 417.)
- Note bibliographique sur l'ouvrage de M. de Witte, précité, tome III, 1899. (1900, p. 245.)
- Rapport sur le mémoire de concours de 1900 : *On demande une étude critique sur les sources de l'histoire du pays de Liège pendant le moyen âge*. Auteur couronné : Balan. (1900, p. 300)
- L'élection d'une abbesse de Thorn en 1577. (1901, p. 23)
- Note bibliographique sur le livre de M. le chevalier Camille de Borman : *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, tome II. 1899. (1901, p. 78.)
- Rapports sur les mémoires de concours de 1902 et 1905 (Classe des beaux-arts) : *Faire l'histoire, au point de*

vue artistique, de la sigillographie dans l'ancien comté de Flandre et l'ancien duché de Brabant. (1902, p. 380; 1905, p. 855.)

Guillaume de la Marck n'est pas le Sanglier des Ardennes. (1905, p. 116.)

Rapport sur un travail de M. Lonchay : *Recherches sur l'origine et la valeur des ducats et des écus espagnols.* (1906, p. 514.)

Rapport sur un travail de MM. Bernays et Vannérus : *Histoire numismatique du comté puis duché de Luxembourg et de ses fiefs.* (1909, p. 5.)

Compte rendu des séances ou Bulletin de la Commission royale d'histoire.

Testament de Philippe de Clèves et de la Marck, seigneur de Ravenstein. (T. LXVIII, p. 223.)

Chronique de Gilles Jamsin. (*Ibid.*, p. 597.)

L'ordre du Temple dans l'ancien diocèse de Liège ou la Belgique orientale. (T. LXX, p. 297.)

Annuaire.

Notice nécrologique sur Renier Chalon. Année 1900.

Biographie nationale.

Notices : Natalis (Henri et Michel); Ophoven (Jean-Chrétien); Oreve (Arnould d'); Paix (Hubert-Jos. de); Patras (Lambert); Pauli (Theodoricus) ou Franconis;

Peecks (Jean), dit Jean de Los; Pélerin (Adrien-Louis);
Perreau (Ant.-Ch.-Fr.-Th.); Polit (Jean); Poreit (Adoule);
Marck (Guillaume de la); Mivion (Nicolas-François);
Morberius (Gautier).

*Publications de la Société historique du duché
de Limbourg.*

- Histoire de la seigneurie impériale de Reckheim. (T. X,
1873, p. 5.)
Histoire de la seigneurie impériale de Gronsveld. (T. XII,
1875, p. 3.)
Recherches sur le village et la famille de Bunde. (T. XV,
1878, p. 289.)

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.

- Jean de Wilde, étude historique sur un chef liégeois du
XV^e siècle. (T. XIII, 1876, p. 1.)
L'ancienne faïence liégeoise. (T. XVII, 1884, p. 365.)
Le Perron liégeois. (T. XVIII, 1885, p. 175.)
Coup d'œil sur l'histoire monétaire de la principauté de
Liège. (*Ibid.*, p. 203.)
Les statuts somptuaires du clergé dans le diocèse de
Liège. (T. XXIII, 1893, p. 25.)
La foire de Liège et son trafic vers la fin du moyen âge.
(*Ibid.*, p. 38.)
La police des vivres à Liège pendant le moyen âge.
(*Ibid.*, p. 217.)
Les reliques de saint Lambert et les sept fiévéés. (T. XXIV,
1894, p. 3.)

La joyeuse entrée d'Ernest de Bavière à Liège. (*Ibid.*, p. 123.)

Ces cinq derniers articles ont été réunis en un volume sous le titre : *Études historiques et archéologiques sur l'ancien pays de Liège.*

Anthisnes, une seigneurie ecclésiastique sous l'ancien régime. La seigneurie de Vien. (T. XXXIII, 1903, p. 115.)

La maison de Jean du Chesne ou le mobilier d'un chanoine de Saint-Lambert au XV^e siècle. (T. XXXV, 1905, p. 117.)

La terre franche de Hanefte et ses dépendances. (Donceel, Stier.) (T. XXXVIII, 1908, p. 1.)

Publications de la Société des bibliophiles liégeois.

Papiers de J.-R. de Chestret, pour servir à l'histoire de la révolution liégeoise. (1881-1882, 2 vol.)

Henri Helbig, sa vie et ses ouvrages. (1891, *Bulletin*, t. IV, p. 168.)

Histoire de la maison de la Marck, y compris les Clèves de la seconde race. (1898, in-4^o.)

Revue belge de numismatique.

Lettre à M. Chalon sur une monnaie de Schönau, 1870. (5^e série, t. II, p. 138.)

Monnaies seigneuriales (Frankenberg, Argenteau, Bicht), 1871. (5^e série, t. III, p. 59.)

Six monnaies inédites, 1871. (*Ibid.*, p. 153.)

- Notes sur l'histoire et la numismatique du pays de Reckheim, 1872. (5^e série, t. IV, p. 480.)
- Jean d'Arendal et les monnaies des sires de Rheidt et de Well, 1873. (5^e série, t. V, p. 87.)
- Notes sur l'histoire et la numismatique du pays de Gronsveld, 1874. (5^e série, t. VI, p. 256.)
- Lettre à M. Chalon. (T. XXXI, 1875, p. 164.)
- La seigneurie du Grand-Brogel et les monnaies de Jean de Bunde. (*Ibid.*, p. 451.)
- A propos d'une monnaie de Wessem, 1877. (T. XXXIII, p. 537.)
- Notice sur Hooft van Iddekinge. — Mélanges, 1882. (T. XXXVIII, pp. 437 et 655.)
- Numismatique de la révolution liégeoise, 1883. (T. XXXIX, p. 281.)
- Numismatique liégeoise (monnaies inédites ou peu connues), 1884. (T. XL, p. 190.)
- Les contrefaçons de Gronsveld et de Reckheim, etc., 1885. (T. XLI, p. 209.)
- De la restitution aux évêques de Liège de certaines monnaies soi-disant impériales, 1886. (T. XLII, p. 1.)
- La question monétaire au pays de Liège sous Hugues de Chalon, etc., 1886. (*Ibid.*, p. 285.)
- Numismatique d'Ernest, de Fernand et de Maximilien-Henri de Bavière, 1888. (T. XLIV, p. 1.)
- Le florin Brabant-Liège, 1889. (T. XLV, p. 180.)
- Lecture sur l'histoire monétaire du comté de Looz, 1890. (T. XLVI, p. 452.)
- Notice sur P.-J. Jacoby, graveur liégeois du XVIII^e siècle, 1891. (T. XLVII, p. 88.)
- G.-L. Hérard, sculpteur et graveur, 1891. (*Ibid.*, p. 420.)

Numismatique de la principauté de Stavelot et de Malmédy, 1892. (T. XLVIII, p. 176.)

L'abbé Habets, 1893. (T. XLIX, p. 526.)

Obbicht et Grevenbicht, monnaies frappées dans ces deux seigneuries, 1895. (T. LI, p. 5.)

Lettre à M. le vicomte B. de Jonghe, au sujet d'un denier comtal erronément restitué à un évêque de Liège. (T. LVI, 1900, p. 125.)

La médaille des hommes de feu de la cité de Liège. (T. LVI, 1900, p. 331.)

Monnaies inédites du XI^e et du XII^e siècle découvertes la plupart à Maestricht en 1856. (T. LXI, 1905, p. 437.)

Comptes rendus et articles divers dans les *Mélanges*.

*Tijdschrift van het Nederlandsch Genootschap voor Munt-
en Penningkunde.*

Lettre à M. J.-W. Stephanik, 1894. (T. II.)

L'ancien pays de Loos.

Les premiers seigneurs d'Esch sur la Sûre. (4^e année, p. 47.)

Gazette numismatique.

Sceau-matrice du gardien des mineurs observantins de Liège. (6^e année, p. 93.)

*Catalogue de l'Exposition de l'art ancien
au pays de Liège (1905).*

La numismatique belge dans la région de la Meuse.

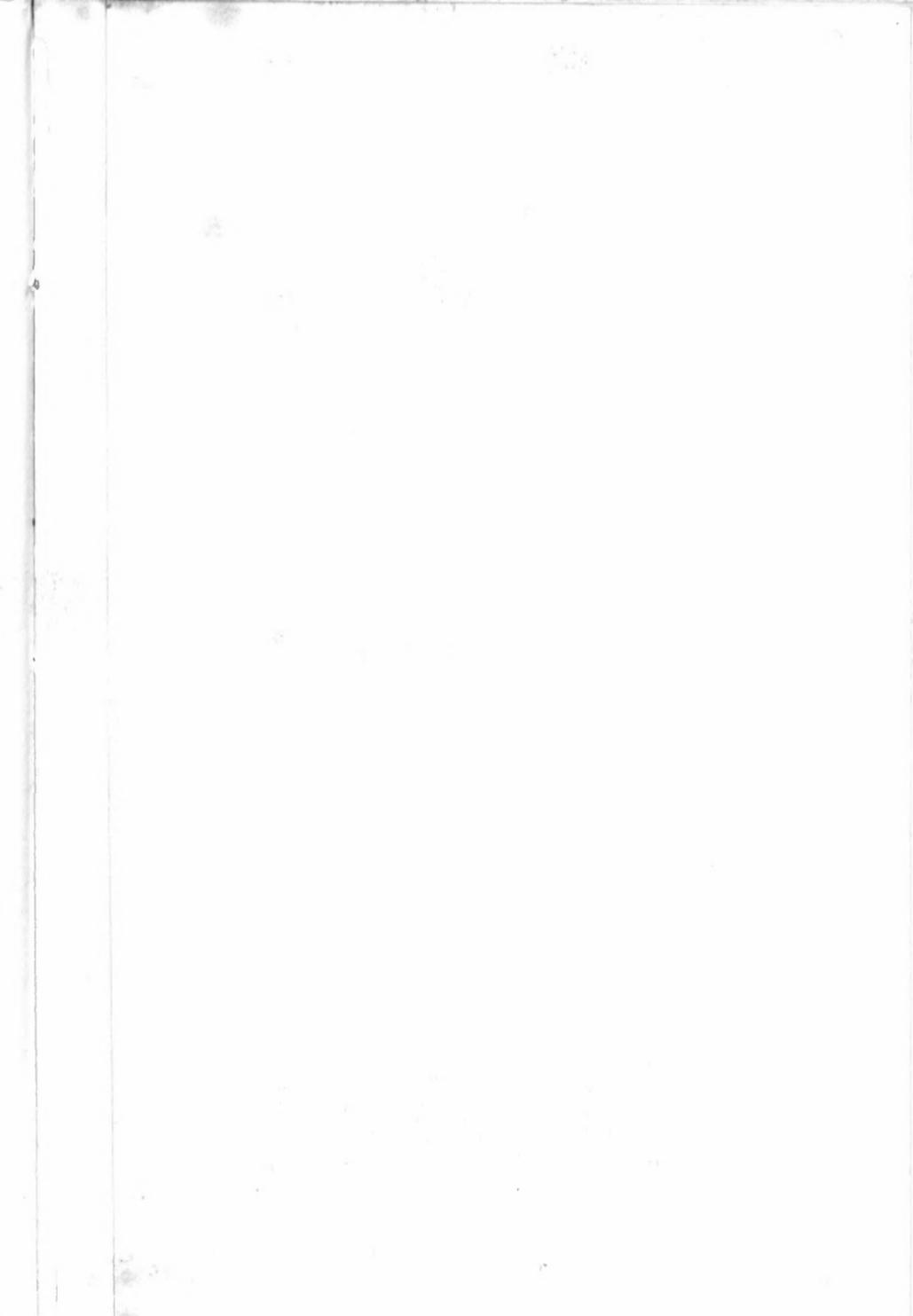
La poterie d'étain au pays de Liège.

Jean-Remy de Chestret. Souvenir de la révolution
liégeoise, 1889, in-8°. (Extrait du journal *La Meuse*.)

Glanes poétiques liégeoises (De Paix, etc.). 1884, in-18.

Collaboration à l'*Annuaire de la noblesse de Belgique*.

Collaboration à *Leodium*. (1902, pp. 25 et 94; 1906, p. 61.)





Wassermann

NOTICE

SUR

JULES-JACQUES VAN YSENDYCK

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

*né à Paris le 17 octobre 1836, décédé à Uccle
le 17 mars 1901.*

Le hasard, parfois ironiste, le fut certainement lorsqu'il fit naître à Paris ce Flamand de race qu'était Jules-Jacques Van Ysendyck; mais pas plus à sa naissance que lorsqu'elle le ressaisit vingt ans plus tard, la ville tentaculaire ne parvint à marquer d'une empreinte latine ce cerveau d'artiste du Nord.

En matière d'art, il avait de qui tenir : son père, l'Anversois Antoine Van Ysendyck, fut lauréat du grand concours de Rome pour la peinture en 1823. A son retour d'Italie, il s'arrêta à Paris où, le succès lui souriant, il se vit notamment acheter deux œuvres pour le Musée de Versailles; il épousa une Gantoise qui, quelque temps après la naissance de son fils Jules, fut prise du

mal du pays, cette faiblesse ou peut-être cette qualité persistante des femmes belges. Rentré en Belgique, il eut l'heureuse chance d'être appelé à la direction de l'Académie de dessin de Mons, qu'il occupa pendant nombre d'années, et vint, en 1856, s'installer à Bruxelles.

C'est ici que J.-J. Van Ysendyck suivit les cours supérieurs d'architecture de l'Académie des beaux-arts, sous la savante direction de Tilman Suys; il reprit ensuite le chemin de Paris pour compléter son éducation artistique et fréquenta, de 1858 à 1861, l'École des beaux-arts. Si Viollet-le-Duc l'initia à la science de la restauration des monuments du moyen âge, il faut bien reconnaître que l'influence de Lebas et de Lesueur, ces purs classicisants, ne se retrouve guère dans les colonnes pansues et les entablements puissants qui sont la caractéristique de ce disciple de Hans Vredeman de Vries.

Revenu à Bruxelles, il fit un stage assez long chez l'architecte Cluysenaar, puis, audacieux, se lança dans la pratique et, dès ses débuts, s'attaqua à la restauration des églises de Saint-Jean, à Poperinghe, et de Saint-Quentin, à Tournai, rétablit la flèche de l'église Saint-Pierre, à Ypres, et reconstruisit la coupole de l'église abbatiale de Grimberghen, tout cela sans compter des écoles, presbytères et châteaux qui l'accaparèrent de leur côté. Conçoit-on que, dans ces conditions de labeur énorme, Van Ysendyck ait accepté, en 1871, les fonctions d'architecte provincial? Les séductions administratives ne l'immobilisèrent pas longtemps : en 1874, il reprit sa liberté d'action, et des travaux le signalèrent bientôt à l'attention du public.

C'est de cette époque que date la résurgence d'une

architecture autochtone due à ce remarquable trio d'artistes composé de Beyaert, Van Ysendyck et Janlet. Tandis que Beyaert voyait couronner sa *Maison des Chats* au concours des boulevards de Bruxelles et élevait l'entrepôt de Tournai et la Banque d'Anvers, et que Janlet remportait, avec sa monumentale façade du compartiment belge à l'Exposition universelle de Paris de 1878 un éclatant succès confirmé par celui des châteaux de Jodoigne, de Walzin et de l'école de la place Anneessens, Van Ysendyck, s'inspirant de l'art des Pays-Bas et de cette séduisante architecture en briques jaunes de Furnes et de Nieupoort, nous donnait la villa Van den Corput, à Uccle, les maisons et villas Delbouille, à Ostende, une école à Anderlecht, d'autres, à Malderen, Ypres, et restaurait la maison communale de Ternath. Il convient de saluer ici le vaillant effort que, spontanément, ces trois maîtres firent, avec quel succès, il y a plus d'un tiers de siècle, en y apportant, chacun, la note si personnelle qui marque leurs œuvres imprégnées du sentiment esthétique du XVI^e siècle ; il est regrettable que leur louable initiative tendant à sauver l'architecture de l'insignifiante monotonie qui régnait au Quartier-Léopold et à lui rendre son caractère national, ait été galvaudée par d'ignorants plagiaires dont les compilations aux contours informes et au décor surchargé détournèrent la dilection du public de cette renaissance aux débuts si heureux.

Le sillon était amorcé, Van Ysendyck le poursuivit d'une ardeur tenace et créa, en 1877, l'hôtel communal d'Anderlecht, qui fit sensation à cette époque : son soubassement robuste, les arcades trapues de la tour, les

riches et élégantes fenêtres de l'étage, la balustrade du campanile, le bulbe ajouré de la flèche, rappelant ceux de l'hôtel de ville de Leyde et de l'église de Harlem, tous ces éléments, traités avec une vigueur inaccoutumée et chaudement colorés par la variété des matériaux mis en œuvre, forment un ensemble peu banal, à la sève jeune et vigoureuse, qui séduit encore après tant d'années. Nous ne partageons pas l'avis de Camille Lemonnier lorsqu'il dit (4) : « La rigueur avec laquelle l'auteur s'est conformé aux données anciennes sans y introduire le moindre vestige de modernité, fait de cette œuvre, jugée dans son ensemble, un pastiche un peu minutieux d'un intérêt secondaire au point de vue de l'art. » Nous voyons, au contraire, l'œuvre imprégnée des principes de l'architecture de la fin du XVI^e siècle et bien personnelle par la composition générale et les arrangements divers : mais de pastiche, point. C'est dire combien nous tenons en haute estime ce petit hôtel communal, supérieur, en bien des points, à l'hôtel de ville de Schaerbeek, construit en 1877. Ici, il faut le dire, Van Ysendyck s'est vu imposer un autre programme : la nécessité d'une lumière abondamment répandue dans les locaux a motivé la percée de grandes verrières qui mangent considérablement le volume solide du monument et le privent de trumeaux d'une corpulence architecturale suffisante pour que leur ampleur soit lisible à distance. La recherche de la coloration l'a, d'un autre côté, entraîné au delà du but : les losanges en briques noires

(4) C. LEMONNIER, *Les beaux-arts en Belgique de 1830 à 1880*, p. 298.

gaufrent le fond rouge comme au Château de Blois et les petits carreaux de faïence polychrome papillonnant dans les allèges nuisent plutôt à l'unité de l'ensemble. La descente à couvert, en pierre bleue, semble se dérober et macule de sa tache sombre la blancheur de la façade qu'éclaire en plus la dorure du pignon en rapplique de l'étage. Le campanile, où l'élément bois prédomine au sommet, n'a pas l'ampleur désirable pour souder l'octogone à la masse cubique inférieure et ne rappelle pas le jet et la ligne pittoresque de la flèche bulbeuse d'Anderlecht. Ces réserves faites, louons le maître de l'œuvre de sa recherche des silhouettes, son souci constant qui le préoccupait plus que le poussé des détails parfois montés d'échelle ou de masse copieuse. et signalons certains arrangements vraiment réussis, tels la bretèche avec tour surmontant les entrées latérales, les ingénieux amortissements des contreforts de la tour, les lucarnes qu'une habile liaison mue en galerie, enfin les chandelles aux angles de la tour octogonale, dans le parti de celles de l'église du Béguinage, accompagnant les arêtes avec brio et légèreté. Comme à Anderlecht, c'est par une complète réussite que Van Ysendyck s'est signalé dans ses intérieurs : la menuiserie et le mobilier sont d'un vif intérêt, les profils cossus encadrent l'ornementation bibelotée comme dans les beaux lambris et les meubles flamands du XVII^e siècle ; aussi la suite des salles du Conseil et des Mariages composent, avec les cabinets du bourgmestre et du collège, une galerie de fêtes de grande allure que décorent luxueusement les tapisseries rappelant les célèbres cerisiers de Schaerbeek et les vitraux inspirés des meilleurs modèles du

genre. Les édiles ont voulu perpétuer le souvenir de cette belle conception en décorant la cheminée du cabinet du bourgmestre d'un tableau où l'on voit Van Ysendyck soumettant au Collège les plans de l'hôtel de ville : hommage d'autant plus précieux que les architectes sont habituellement sevrés de marques de considération de la part des autorités.

A ces deux œuvres importantes, vraiment flamandes de caractère, se rattachent encore l'agrandissement de l'Hôtel du Gouvernement provincial à Gand, le Salon royal de l'Exposition de Bruxelles de 1880 et le Marché de Saint-Josse-ten-Noode, puissant et bien pondéré, faisant face à l'église en style du XVII^e siècle, caractérisée par son ornementation emphatique.

Les édifices qui suivirent montrent une évolution dans l'esprit de l'auteur, devenu moins archéologue et plus moderniste, en raison des programmes aux besoins nouveaux qu'il eut à résoudre. C'est ainsi que les trois instituts scientifiques du Parc Léopold valent surtout par l'expression juste des services qu'ils abritent : vastes baies éclairant des laboratoires et salles de cours dans un milieu de matériaux colorés, mis en page d'un tour de main parfois appuyé, mais sans perdre de vue la poursuite de l'effet silhouettant. L'Institut d'électro-biologie et de physiologie est rendu imposant par sa rampe d'accès et ses avant corps, de lignes pures, couronnés de coupoles et d'importantes lucarnes; l'Institut d'hygiène, de bactériologie et de thérapeutique, conçu dans des données analogues, est surtout à signaler pour la corniche dont la forte saillie est supportée par des séries de consoles en bois encorbellées, dispositif toscan emprunté à la loggia del Bigallo, à Florence.

C'est dans la manière forte que Van Ysendyck a traité ses deux dernières œuvres. Est-ce le voisinage des fortifications dont il a subi l'influence? Toujours est-il qu'il a donné à la Gare du Sud, à Anvers, une physionomie martiale de rude appareil à peine atténuée par la courbe molle des lucarnes : l'ingénieuse asymétrie de la façade intéresse autant qu'impressionne la porte de caractère roman et la tour largement conçue et vigoureusement traitée ; sa silhouette ferme et sobre forme, avec les tourelles de l'entrée, une conclusion réussie à l'avenue du Sud, où l'on trouve le recul voulu pour permettre d'en apprécier les proportions.

C'est le recul qui manque pour mettre au point les masses mouvementées de la Caserne des grenadiers, créée, semble-t-il, pour se profiler au fond d'une place ; malgré les ressauts des niveaux des avant-corps aux cordons non reliés, la composition générale est d'une belle ordonnance, mais la facture corsée de ses motifs fait penser à certaines pages violemment orchestrées de la *Salomé* de Richard Strauss. La vaste cour a grand air : au fond, un double escalier conduit au pavillon de l'horloge surmonté d'un pignon à volutes et crochets, dernier salut à la Renaissance flamande s'assoupissant, nouvelle Brunehilde, au milieu des ondulations fulgurantes de l'art nouveau.

En dehors de ces créations, le nombre de restaurations entreprises par Van Ysendyck fut considérable : les Halles d'Ypres et la Salle des mariages de l'Hôtel de ville de Louvain furent l'objet de ses soins les plus attentifs, et il mit sa science archéologique à contribution pour rappeler à la vie les églises de Saint-Bertin et de

Notre-Dame à Poperinghe, de Saint-Martin à Ypres, de Sainte-Gertrude à Ternath, de Notre-Dame à Dinant, de Saint-Sulpice à Diest dont il reconstitua le portail sud, de Saint-Joseph à Louvain et de Notre-Dame à Alsemberg. ce joyau de la Colline aux Absinthes. Il sauva de la pioche des démolisseurs le Temple des Augustins, qu'il démonta pierre par pierre, pour le reconstituer à Ixelles, où il devint l'église de la Trinité. Il remit en lumière les beautés de l'église Saint-Pierre d'Anderlecht et compléta la tour par une flèche hardie : les couronnes aux formes torsées tenant plutôt de la dinanderie que de la pierre, les fleurons des baies, les réseaux aveugles s'élançant jusqu'au faite, revêtent cette flèche d'une parure somptueuse en désaccord sensible avec la sobriété de cette église de bourg : tel le hennin d'Isabeau de Bavière complétant une toilette de roturière.

Ce qui consacra, d'une façon définitive, la réputation de Van Ysendyck, ce fut la restauration de l'église de Notre-Dame-des-Victoires, au Sablon : celle-ci avait été commencée par Schoy, qui en exposa, en 1883, les relevés et dessins de reconstitution et mourut en 1885, n'ayant pu refaire que les fenêtres des transepts et des bas-côtés. Si nos souvenirs sont exacts, son projet ne prévoyait pas de contreforts et d'arcs-boutants à la haute nef, Schoy prétendant qu'il n'y en avait pas de traces sur les tableaux de Snellaert du Musée de Bruxelles. *La Procession des pucelles du Sablon et L'infante Isabelle abattant l'oiseau au tir du Grand Serment* ; Van Ysendyck fut traditionnel et bon constructeur en les rétablissant et en les combinant, d'heureuse façon, avec la succession de gables et de pinacles qui couronnent les travées des bas-

côtés décapitées de naissance. Une fantaisie très ornée caractérise les tourelles ajourées de l'ouest et une échelle amplifiée accentue les crochets et fleurons des gables; cette impression résulte aussi, sans doute, de l'emploi de la pierre d'Euville de grand appareil substituée, non sans critiques, aux pierres de Gobertange et autres de faibles dimensions; si la question de résistance est résolue pour un long terme, celle de la division des joints, qui donne tant d'échelle à nos monuments, a reçu un accroc partiel, sans compter que le ton rose de l'Euville s'harmonisera difficilement avec la patine jaune verdâtre de nos pierres régionales: il y a là un double écueil énervant l'unité d'impression que l'œil attendait d'un appareillage conforme et d'une coloration monochrome. Quoi qu'il en soit, ce remarquable travail montre, une fois de plus, combien Van Ysendyck, si caractéristique dans ses créations, savait abdiquer sa personnalité dans ses restaurations où, avant tout respectueux de l'œuvre du passé, il en étudiait avec un tel scrupule les moindres détails, qu'il se substituait au maître de l'œuvre du XIV^e ou du XV^e siècle, dont il semblait avoir été le collaborateur: c'est ce qui explique le côté gras, plantureux, bien flamand de ses profils (contrastant avec la sécheresse de tant de restaurations) et le caractère de terroir qu'il a conservé dans la réalisation de ses études.

Inlassablement actif, Van Ysendyck trouva encore le temps de rassembler les nombreux éléments de son important ouvrage, *Documents classés de l'Art dans les Pays-Bas, du X^e au XVIII^e siècle*, auquel il consacra dix ans de sa vie et dont la réputation franchit nos fron-

tières. La préface, véritable profession de foi, mérite d'être reproduite ici :

« Il n'est point contestable, dit-il, que tous les arts plastiques concourent à la perfection de l'art architectural et que cette alliance devient le reflet fidèle du goût, des mœurs et des aspirations d'une race et d'une époque. C'est ainsi que nous voyons au moyen âge les puissantes abbayes grouper dans l'enceinte de leurs cloîtres les ateliers de charpentiers, de menuisiers, de corroyeurs, de ferronniers, d'orfèvres, de sculpteurs, de peintres, de calligraphes, etc., et les communes suivre cet exemple quand s'organisent les corporations laïques. Les grands artistes des XVI^e et XVII^e siècles sont tour à tour architectes, peintres et statuaires; en eux se personnifie l'art de leur époque, et si la Renaissance a laissé tant d'œuvres originales, il en faut chercher la cause dans l'éducation si éminemment complète des maîtres de cette remarquable période.

» Tous nos efforts tendront donc à accumuler, pour toutes les branches de l'art, les documents authentiques; leur étude démontrera à toute évidence que les artistes des Pays-Bas ont su, non seulement s'assimiler de la façon la plus complète les principes artistiques des autres écoles, mais que, puisant à des sources étrangères, ils ont su, à leur tour, imprimer à leurs créations un cachet particulier qui distingue les œuvres flamandes; qu'ils ont surtout mis à profit la coloration des matériaux, les exigences du climat, les combinaisons pittoresques pour produire dans leurs constructions ces admirables harmonies que les Van Orley, les Rubens, les Jordaens, les Rembrandt et toute la pléiade des peintres flamands ont si merveilleusement traduites dans leurs

toiles. Nos architectes ont abordé tous les genres avec un égal succès, et à toutes les époques leurs conceptions ont le caractère spécial à l'architecture interprétée par des Flamands. »

Ces lignes ne contiennent-elles pas le *leit-motiv* de Van Ysendyck durant sa longue et laborieuse carrière? Il fut de sa race, il fut de son temps et mérita, à juste titre, les honneurs que lui valut sa vaillance.

Notre Compagnie l'accueillit en 1896, et, l'année suivante, la Classe des beaux-arts l'appela à occuper le fauteuil de Félix Laureys; elle conserve le souvenir de la part qu'il prit à ses travaux qu'éclairèrent son jugement, sa science et son goût averti.

Dès 1892, il était membre titulaire de la Commission royale des monuments où, comme au Conseil supérieur d'hygiène, ses avis et ses critiques étaient accueillis avec faveur et servaient de guide dans les décisions à prendre.

Des distinctions flatteuses ne lui avaient pas manqué : il était officier de l'Ordre de Léopold et de la Couronne de Chêne, chevalier de l'Ordre de Saint-Charles de Monaco et du Medjidié de Turquie, et membre correspondant de l'Institut royal des architectes britanniques. De plus son nom avait été donné à une des rues entourant l'hôtel de ville de Schaerbeck.

Tel est le bilan d'une carrière empreinte du constant souci d'exalter l'art national.

Puisse, un jour, cette préoccupation renaître vivace et rendre à l'architecture de notre pays, en ce moment dévoyée par un déplorable courant de snobisme exotique, l'originalité, la vie et la couleur qui sont la caractéristique de notre esprit de race !

JULES BRUNFAUT.



Jean Robie

Imp. Ch. Wilmann Paris

NOTICE

SUR

JEAN ROBIE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

*né à Bruxelles le 19 novembre 1821, décédé à Saint-Gilles
(Bruxelles) le 8 décembre 1910.*

La Belgique vient de perdre son plus admirable peintre de fleurs, le digne émule des grands maîtres de jadis en ce genre, notamment Jean Van Huysum, Daniel Seghers, David De Heem. La renommée que lui valut son beau et sincère talent contrebalança celle de plus d'un de ses illustres contemporains, de Diaz de la Pena, de Saint-Jean, d'Eugène Delacroix, de Philippe Rousseau, pour ne citer que les Français.

Il fut tout à la fois un sage dans la plus pure acception philosophique du mot, et, comme ses contemporains précités, un des plus ardents admirateurs de la nature animée.

De toutes les manifestations de celle-ci, la plus belle par ses couleurs et la plus suave par ses parfums, est cette parure dont se revêt la terre lorsque, sous notre

climat tempéré, le radieux soleil imprègne l'air et le sol de ses chauds rayons et fait surgir ce brillant manteau de verdure sur lequel la fleur s'étale en ses multiples colorations. La fleur rivalise alors avec les plus précieuses gemmes et même avec l'arc-en-ciel à qui le soleil donne aussi naissance, pour nous rappeler symboliquement que l'espérance ne doit jamais abandonner le cœur de l'homme !

Robie voua toute sa vie au culte de la rose, cette souveraine, cette reine de beauté que le poète persan Saadi (1), dans son *Gulistan* (le Jardin des roses) a appelée avec justesse fille du ciel, ornement de la terre, gloire du printemps.

Peu d'artistes, Rubens seul peut-être dans son *Jardin d'Amour*, l'une de ses dernières œuvres que possède le Musée du Prado, à Madrid, et qui a pour sujet une fête de famille noble à Anvers, — tableau dont Thoré-Burger vante le charme romanesque en raison de ses fleurs si vivantes, — ont rendu avec cette intensité l'expression, le charme, je le répète, l'ensemble délicieux surtout de cette rose que l'on pourrait appeler divine, et chez laquelle, ainsi que d'autres l'ont déjà dit, la grâce surpasse la beauté.

Comme Rubens, comme Diaz, comme Saint-Jean, Robie savait donner la vie à tout ce qui sortait de son pinceau; il enveloppait ses roses, sa fleur préférée, je le répète encore, de cette fluidité qui entoure tout ce qui vibre dans la nature.

Au Salon de Paris de 1863, où Robie avait exposé,

(1) Mort, dit on, en 1296, à l'âge de 102 ans.

« ses fleurs, dit le critique Ernest Chesneau, témoignent d'un patient et studieux amour de la nature, de la décoration charmante dont, avec le secours de l'homme, elle enrichit les jardins ».

Non seulement, ajoute Edmond De Teye, à qui nous empruntons cette citation (*Les artistes belges contemporains*, p. 181), le maître aime les fleurs, mais il les observe, il les étudie et s'efforce, en quelque sorte, de saisir le caractère même de chacune d'elles.

Or la recherche de ce caractère, selon Robie, est chose importante autant que généralement négligée. Que de peintres de fleurs, se fiant à leur facilité de facture et à la richesse de leur coloris, continue-t-il, n'envisagent que l'aspect général, l'effet ou la simple tache de couleurs ! Leur art est superficiel ; il est incomplet. Pour bien peindre les fleurs, il faut les aimer et les étudier sans cesse. Il faut saisir par la forme et la couleur leur véritable nature : sur une même plante vous ne trouverez jamais deux fleurs identiques (ni même deux feuilles, ajouterai-je). Chaque spécimen a son allure, son caractère, son aspect. Il faut observer tout cela et placer chaque fleur dans le cadre qui lui convient.

Le commencement de l'art fut, dit-on, la recherche du vrai dans la nature et la passion de la beauté. Or, c'est l'amour de la nature ou la connaissance réelle de celle-ci qui a fait défaut à bien des peintres de l'école romantique. Le véritable artiste est celui qui sent, qui voit, qui sait. Et quand on a bien vu et profondément senti, ce n'est plus guère difficile de peindre. Cette connaissance réelle de la nature, Robie la possédait au suprême degré.

Ce qu'il faut au peintre de fleurs, selon le célèbre critique Thoré-Burger, à qui nous avons emprunté ces réflexions sur l'art, c'est de la souplesse, de l'esprit, de la délicatesse, de la légèreté de main, le sentiment des demi-teintes et, enfin, la connaissance de la gamme infinie des couleurs. A l'encontre de Saint-Jean, qui manquait tout à fait de moelleux dans sa pratique et chez qui les fleurs les plus subtiles sont peintes comme les feuilles et la tige, Robie réunissait toutes ces qualités sur sa merveilleuse palette. Ce sont ces qualités qui avaient fait préférer Diaz à Saint-Jean, et la raison en est que la peinture des fleurs est extrêmement difficile. Thoré-Burger assure n'avoir pas connu trois peintres qui y eussent excellé : Saint-Jean, selon lui, montre plus de largeur et de fermeté dans la touche, mais il n'a pas la transparence et la suavité de Van Huysum. Ce que Saint-Jean n'a pas remarqué, c'est que toutes les fleurs sont des sensitives qui s'inclinent fanées au moindre attouchement (1). D'autre part, le grand critique n'est guère tendre envers Van Dael, van Spaendonck et Redouté, qui ont joui d'une si haute réputation à la fin du XVIII^e siècle : il les appelle des dessinateurs et coloristes pour livres de botanique !

Afin d'arriver à exprimer la réelle beauté de la fleur, il faut la laisser dans son milieu, en plein air. Robie avait compris ce sentiment : il peignait devant les

(1) Comme l'a dit Malherbe dans ses *Consolations à son ami Du Perrier* (1599) qui venait de perdre une fille chérie :

... Elle était de ce monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin ;
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses :
L'espace d'un matin.

beaux parterres de son féerique jardin, parterres auxquels il consacrait autant de soins, surtout pendant la floraison, que le Hollandais de jadis à ses tulipes. Il possédait le secret de baigner ses fleurs d'air lorsqu'il les transposait sur panneau ou sur toile. Tous ses tableaux, tout ce qu'ils représentent du domaine de Pomone (ses *Raisins*, du Musée de Bruxelles) et surtout de Flore, sa déesse préférée, offrent ce qu'il y a de plus délicieux et de plus séduisant. Et cela se comprend : célibataire, les fleurs c'était sa famille à lui, c'étaient ses enfants.

Si l'exactitude du rendu primait dans les œuvres des maîtres du XVII^e siècle : les Van Huysum, les Seghers, les De Heem, le pinceau de notre confrère possédait en plus un charme exceptionnel dans l'agencement, une puissance de tonalité plus grande que chez ces grands maîtres de l'art néerlandais.

C'est au bruit du marteau s'abattant sur l'enclume dans la forge de son père, en une de ces modestes maisons de jadis, de la rue Haute, dans le quartier le plus peuplé de Bruxelles, que Robie entra dans la vie et passa ses années d'enfance. C'était en un de ces frustes logis où en fait de jardin ne subsiste que le pot de géranium ou la giroflée à l'intérieur des petites fenêtres de la façade. Il apprenait déjà à manier le fer pour exercer aussi un jour le métier de serrurier-poëlier, lorsque le goût de la peinture surgit en lui. Il crayonnait ou plutôt charbonnait sur n'importe quoi, aussi bien sur la tôle que sur la muraille, sur le papier lorsque le mur était insuffisant, et tout cela sous les yeux de l'excellent père qui riait des grossiers essais que notre confrère appelait

effrontément « l'art ou son art à lui », avec l'aplomb de tous les gamins de son âge. Un aubergiste un jour en quête d'une belle enseigne alléchante en tôle, demanda au père Robie de la faire enluminer. Comme de juste, c'est à son petit Jean que celui-ci confia cette tâche : l'occasion était belle de faire valoir ainsi les mérites de cet artiste en herbe. Ce fut la première production picturale de celui qui devait devenir un jour une des illustrations de la Belgique. Que de chemin parcouru dans sa glorieuse carrière, depuis cette enseigne bossée dans le réduit enfumé de la rue Haute, jusqu'aux œuvres sorties de la maison de la chaussée de Charleroi, ce pavillon enchanteur où brillèrent en foule les toiles admirables, qu'entourent un véritable parc d'essences de toutes espèces, et des parterres de fleurs, merveilles de sa création, et dans lequel le confrère bien-aimé qui vient de disparaître a consacré au travail ses plus belles et ses plus heureuses années.

Robie allait traverser la phase la plus douloureuse de son existence à l'âge où finit à peine l'adolescence.

Rejeté du milieu paternel par une belle-mère acariâtre qui venait d'être installée au foyer, il résolut d'abandonner son vieux père qu'il affectionnait profondément. Il se rendit à Paris, ce pôle de la gloire et de la richesse pour les heureux, mais où, par contre, la misère et le désespoir guettent les malchanceux. Il y avait suivi le décorateur Filatre, qui était venu travailler à Bruxelles

Il en avait pris le chemin avec l'insouciance de son âge, et supporta courageusement les fatigues et les privations. Il avait cru, dans son ignorance des choses,

trouver peut-être dans la grande ville la fortune, la renommée, mais bientôt la vie matérielle et ses dures nécessités le forcèrent à rentrer à Bruxelles où son père l'accueillit les bras ouverts. C'est alors qu'il songea que rien de durable ne s'acquiert sans travail, sans méthode, sans science. Et il sollicita une inscription pour les cours de l'Académie des beaux-arts de Bruxelles. Ami de Fourmois, qui, tout aussi pauvre, devait comme notre confrère acquérir une si grande réputation par ses études de plein air, Robie peignait, pour une salle de ventes de ses environs, des « petits Napoléons » : les cendres du grand homme venaient d'être ramenées en France. Mais tout ce qui dépend de la vogue n'a qu'une existence éphémère. Sa clientèle en ce genre, — les Anglais, — l'abandonna bientôt ; il ne parvenait à gagner que 30 à 40 francs par semaine !

Il songea alors, sur les conseils de la directrice de la salle de ventes, aux fleurs qui devaient bientôt faire sa célébrité. Son premier tableau lui rapporta 40 francs ; jamais « Napoléon » n'avait produit pareille somme ! Le second lui fut payé 200 francs, ce qui prouvait qu'il n'était pas sans une réelle valeur artistique. La fortune allait lui sourire tout autant que la renommée. Bientôt arriverait l'époque où l'on se disputerait ses fleurs en les couvrant de pièces d'or.

C'est au Salon de Bruxelles, en 1848, qu'il parut pour la première fois dans une exposition publique. Il y fit bonne figure malgré de nombreux concurrents, tels que Van Os, Charette-Duval, Ad. Fourcault, F. Heughens, Louise Stapleaux, Van Geist, M^{me} Van Marke, et quatre

Parisiens, A. Chazal, M^{me} de Fontaine, Jacobber et M^{lle} Michin.

Il y revint en 1848, en 1854, en 1857. en 1860, en 1863, en 1867 et en 1875 avec d'excellents tableaux de fleurs, fruits et gibier, et tint toujours très brillamment sa place malgré la présence des belles pages du peintre lyonnais précité Saint-Jean. 1845 avait marqué les débuts de Henri Robbe. Neuf Belges prirent part au Salon de cette année, deux Parisiens et un Anglais; il y obtint en 1848. à l'âge de 27 ans, la médaille d'or.

Et ainsi de suite. de salon triennal en salon triennal il poursuivit sa marche, jusqu'en 1880, année de son triomphe; il connut alors l'apogée de sa gloire. Le Gouvernement avait décidé d'organiser cette année une exposition rétrospective de la peinture belge depuis 1830, autrement dit une exposition historique de l'art belge. Afin de donner plus de solennité à cette manifestation nationale. il avait été décidé que cette exposition se ferait dans le nouveau Palais des Beaux-Arts, rue de la Régence, dont l'inanguration devait avoir lieu en même temps à l'occasion du cinquantenaire de l'Indépendance du pays.

La part que Robie y prit fut la démonstration la plus éclatante de son superbe talent. Il y exposa tout ce qu'il avait produit de plus merveilleux. Au milieu des trois cent trente-sept peintres qui prirent part à cette grandiose manifestation de l'art belge avec neuf cent soixante-sept tableaux, il brillait réellement au premier rang. Ce triomphe lui valut, le 4 mai 1881, d'être promu au grade de Commandeur de l'Ordre de Léopold.

Tous ses tableaux sont éparpillés dans des musées,

dans des galeries particulières et princières, en Belgique, en France, en Angleterre, en Russie, en Hollande, où ils occupent des places d'honneur. Les plus importants sont en ce beau Musée de Bruxelles, dont la Commission administrative le comptait parmi ses membres et auquel il fit don de sa dernière production afin de commémorer le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance; aux États-Unis; en Angleterre, chez J. et A. Dixon, deux riches amateurs. Bruxelles possède de lui *Les Raisins*, acquis par le Gouvernement en 1863, *Fleurs et accessoires*, provenant d'une vente publique, *l'Incendie de la Jungle*. Et je ne parle pas de ce que renferme la maison même où dès 1857 il avait établi son atelier.

A l'encontre peut-être de nous tous, Robie, depuis le printemps jusqu'au dernier jour de l'automne, ne quittait jamais cette pittoresque habitation de la chaussée de Charleroi. Je trouve, disait-il un jour, la nature trop belle dans notre contrée, durant les périodes de l'année où, en plein épanouissement, les fleurs, et surtout les roses, nous offrent la fête ravissante des couleurs. Il est vrai qu'il avait créé autour de sa maison même un parc de toute beauté où les parterres brillent de tout ce que la flore offre de plus merveilleux, et ayant pour rideau de fond les plus magnifiques essences d'arbres de la plus haute proportion. Ce n'est que lorsque l'hiver arrachait les dernières feuilles, effeuillait la dernière fleur, qu'il se décidait à se rendre dans le Midi, en Espagne, aux Iles Baléares, au Maroc, en Suisse, en Italie, en Sicile, en Égypte, ou en n'importe quelle partie de la zone tempérée dans laquelle la nature n'entre jamais dans le sommeil hivernal.

Voici son opinion sur le paysage des tropiques. Rien mieux que sa lecture académique : *Les paysages des tropiques*, ne donne le sentiment de cette nature, pour nous, hommes du Nord.

« Le peintre, dit-il, qui, pour la première fois, se trouve en présence de ces merveilleux paysages, ne peut se défendre d'un mouvement de stupeur et d'admiration, tant ce monde étrange est en désaccord avec ses idées reçues, avec ses théories esthétiques.

» Après une traversée monotone et interminable, où rien n'a pu le préparer à ce nouveau spectacle, il se demande si c'est bien là l'idéal rêvé, si le beau, en un mot, consiste dans la profusion d'ornements dont la nature est parée. Mais c'est en vain qu'il consulte sa conscience, tout ce qui l'environne trouble son entendement et lui fait oublier son art; les clartés triomphantes, invraisemblables, répandues sur un fouillis de plantes bizarres, au feuillage lustré qui semble découpé à l'emporte-pièce, l'éblouissent et l'effarouchent; ces cocotiers empanachés dominant les masses verdoyantes, ces palétuviers enguirlandés de lianes fleuries où tous les tons de la palette se heurtent et papillotent, sont tellement en dehors de son objectif habituel, qu'il ne songe guère à s'écrier, comme le vaillant peintre Courbet, devant un site agreste : *Il y a quelque chose à faire ici*, car ces splendeurs sont inexprimables en peinture. L'imagination reste confondue à l'aspect de cette végétation toute débordante de sève; c'est un décor magique; un régal pour les yeux, mais rien autre; le cœur, en somme, n'est point touché. Bref, ce qui est prodigieux ou phénoménal, ne peut se réduire en art, pas plus qu'on ne réduit la

chaîne de l'Himalaya pour la reporter sur une toile peinte.

» D'autre part, au point de vue de la couleur ou de la fluidité de l'air ambiant, il n'y a pas le moindre rapport entre la magnificence étourdissante de la nature tropicale et la sérénité qui caractérise nos paysages vaporeux, si religieusement interprétés par les Hobbema, les Rousseau, les Corot et les Fourmois.

» Si ces maîtres nous séduisent, nous transportent, c'est qu'ils peignent d'une façon touchante les sentiments que nous éprouvons dans nos campagnes et dans nos forêts silencieuses. Ce sont de vieux amis qui nous dévoilent le secret de leur âme, leur manière de voir, de sentir. Émus, subjugués, nous les suivons avec bonheur à travers champs, à travers bois et bruyères, le long d'un ruisseau discret et limpide, ou sous les chênes rustiques abritant de modestes chaumes, dénués d'intérêt aux yeux du vulgaire, mais qui leur suffisent pour enfanter des chefs-d'œuvre. D'une sensibilité exquise, passionnément consciencieux de leur pays, ils n'allaient pas au loin, par delà les monts et les mers, à la recherche de nouveautés tapageuses, estimant, avec raison, que toute une existence de labeur suffit à peine à l'artiste pour s'imprégner de l'air natal. »

Je ne raconterai pas toutes les impressions de Robie : il les a rendues de deux manières, d'abord par le pinceau dans de magistrales pages faites dans les localités mêmes de l'Inde et dont la plupart ornent sa féerique habitation, puis par la plume qu'il savait manier avec ce charme, cet abandon, cet humour qui était le fond de son excellente nature.

Après son triomphe de 1880, à l'Exposition de

Bruxelles, il se décida à visiter l'île de Ceylan et l'Inde. Il allait entrer dans sa soixantième année ! Il consacra à la relation de ce voyage deux volumes in-4^o, publiés en 1883 et où le merveilleux le dispute à la réalité dans le récit des faits vécus et observés comme dans la description des paysages, scènes et mœurs, coutumes, habitudes de cette féerique partie du globe.

De cet admirable récit de voyage, Robie avait fait deux parts. La première, qu'il publia chez Parent et qu'il a illustrée d'esquisses photographiées par Alexandre, et la seconde, dont il a commencé à doter les *Bulletins de l'Académie*, dès son élection comme correspondant, en 1890. Celle-ci se compose de :

Les paysages des tropiques, 1890 (3^e série, t. XIX, p. 283);

Une ville abandonnée. Fragment d'un voyage dans l'Inde (ibid., t. XXI, p. 59);

Bénarès (ibid., t. XXIII, p. 306);

L'art et la lumière, discours comme directeur, en 1898 (ibid., t. XXXVI, p. 464);

Le désert et le mirage (*Bull. Lettres*, etc., 1899, p. 821);

De l'importance du paysage dans l'art moderne (ibid., 1900, p. 244);

Amritsir et le temple d'or (ibid., p. 801).

Il publia ensuite séparément les récits suivants : *Les débuts d'un peintre* (1886), illustré ; *Notes d'un frileux* (1890), illustré ; *Les paysages des tropiques* (1890) ; *Le bombardement de Paussilippe* (1890) ; *De l'importance du paysage dans l'art moderne* (1894), où il a exprimé sa

conception personnelle du sentiment de la nature; *Une traversée en famille* (1896), etc.

Entré à l'Académie en 1890, comme correspondant de la Classe des beaux-arts, il devint membre titulaire l'année suivante, lorsque la mort de Verlat laissa une place vacante; il fut élu directeur en 1899.

Et ce n'était que justice, car ce n'est pas seulement les peintres d'histoire qui doivent trôner dans les Académies, à ne citer que les morts qui ont brillé dans ce genre parmi nous : De Keyser, Gallait, Leys, Navez, Wappers, De Biefve, Portaels, Slingeneyer, Verlat, Guffens, Cluysenaar, Stallaert, Hennebicq, Canneel, Bourlard; l'histoire doit y avoir pour cortège toutes les autres manifestations les plus nobles de la peinture : le genre, qui a été représenté chez nous par Madou, De Braekeleer, Dyckmans, Alexandre Robert, J.-B. Van Eycken ; les animaux, par Verboeckhoven ; la marine, par Clays ; le paysage, par Verheyden et Lamorinière, et les fleurs, par Robie.

Et les peintres de fleurs ont d'autant plus le droit d'entrer dans les Académies que c'est tout autant avec les fleurs qu'avec les feuilles du laurier qu'on tresse les couronnes !

Au lieu de la légendaire couronne de lauriers, immortelle récompense de ceux qui ont ajouté à la célébrité artistique de leur patrie, c'est d'une couronne de pampres et de roses que, dans le symbolisme de nos cœurs, nous entourerons à jamais le glorieux nom de Jean Robie.

Ainsi qu'il avait vécu il s'est éteint comme un sage, à l'âge de 89 ans !

A l'exemple de Gustave Moreau, qui, trois jours avant sa mort, avait encore voulu jeter un coup d'œil sur sa dernière œuvre : *Les centaures surprenant les sources*, notre vénéré confrère aurait pu dire aussi, en regardant une dernière fois son atelier, ce sanctuaire où il exerça le culte de son art : « Je ne sais pas ce que vaut tout ce qu'il y a là-dedans, mais je sais que j'y ai passé de bien belles heures en travaillant ! »

L'admirable portrait en tête de cette notice a été gravé par M. Lenain d'après une photographie d'Alexandre représentant Robie assis dans son légendaire fauteuil, au seuil de la porte de son jardin.

EDM. MARCHAL.

CAISSE CENTRALE

DES

ARTISTES BELGES



EXPOSÉ DE LA SITUATION
DE LA
CAISSE CENTRALE DES ARTISTES
au 31 décembre 1910

RAPPORT DE M. HYMANS, SECRÉTAIRE.

En vous présentant, aux termes de l'article 13 du règlement organique, le compte rendu de la situation de la Caisse centrale des artistes à l'expiration de l'année 1910, la soixante-deuxième de son existence, il nous est agréable de constater les forces soutenues de l'institution.

Ce n'est point, à vrai dire, que le nombre des membres aille en progressant. On constate, non sans surprise, l'extraordinaire apathie des intéressés, pourtant si nombreux, à se prévaloir des avantages d'une institution destinée à assurer l'avenir des leurs, et cela en présence de l'extension croissante de la mutualité dans notre pays. Il suffira de dire qu'au bout d'une existence de plus d'un demi-siècle, à aucun moment le nombre des affiliés ne s'est élevé à la centaine, donateurs compris!

Pourtant, on ne se fait pas faute de recourir à notre assistance aux heures pénibles et quand il est parfois trop tard pour mettre d'accord les exigences statutaires

avec le désir sincère de vos délégués de venir en aide à des besoins respectables.

Le Comité a tenu en 1910 cinq séances, consacrées presque entièrement à l'examen de demandes de subventions. Une somme de 1,570 francs a pu être répartie entre des membres de la famille artistique atteints par l'adversité.

En procédant de la sorte, nous nous sommes inspirés de l'esprit dans lequel a été conçue l'œuvre. L'article premier du règlement dit, en effet : « Il est formé, sous la dénomination de *Caisse centrale des artistes belges*, une association dont le but est d'assurer des pensions et des secours aux artistes infirmes et à leurs familles ».

L'article 16, d'autre part, dispose que la Caisse prend à sa charge : 1° des pensions; 2° des secours temporaires ».

« Les pensions sont exclusivement destinées aux veuves; ... Les secours accordés aux orphelins prennent la dénomination de *bourses d'éducation*. Les bourses d'éducation ne peuvent excéder 400 francs par an; elles ne peuvent être conservées au delà de l'âge de 18 ans accomplis ».

Nous nous sommes intéressés au fils d'un membre décédé, dont malheureusement la veuve n'était pas dans les conditions requises pour pouvoir bénéficier elle-même de la pension, le nombre d'années de participation n'ayant pas été atteint.

Le Roi défunt, en consentant à ouvrir à Bruxelles, peu de temps avant sa mort, une exposition des œuvres et objets d'art faisant partie de ses collections, eut la généreuse pensée d'appeler la Caisse, placée sous Son auguste

patronage, à bénéficier d'une fraction du produit des entrées.

Et c'est ainsi qu'au lendemain du décès de Léopold II, une somme de fr. 4,417.98 nous fut remise par M. Ch -L. Cardon, que le Souverain défunt avait chargé de l'organisation et de l'arrangement de la remarquable exposition rétrospective dont il s'agit.

Inutile de dire que de vifs remerciements ont été adressés, au nom de la Caisse, à M. l'Administrateur de la Liste civile comme à son mandataire.

M. le Trésorier vous soumettra le bilan de l'exercice écoulé. Il accuse, grâce à son habile gestion, un état d'évidente prospérité.

Vous serez certainement d'accord avec votre rapporteur pour lui voter des remerciements et émettre l'espoir qu'il puisse longtemps encore présider à l'administration intègre et dévouée de notre avoir social.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes et des dépenses pendant
l'exercice 1910, dressé, en conformité de l'article 16 du
Règlement, par M. Edm. Marchal, trésorier.

I. — RECETTES.

1. Encaisse en numér. le 31 décembre 1909.	1,260 37
2. Intérêts des fonds placés en 1910 au Crédit communal 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$	48,495 »
3. Intérêts des fonds placés en 1910 au Crédit communal 3 p. $\frac{0}{0}$	6,459 »
4. Intérêts Dette belge, 2 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$	4,500 »
5. Reliquat de la conversion d'obligations 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ en 3 p. $\frac{0}{0}$	29 45
6. Cotisations de l'année 1910	874 »
7. Exposition des tableaux du Roi	4,417 98
ENSEMBLE fr.	<u>33,032 80</u>

II. — DÉPENSES.

1. Bourse d'éducation	300 »
2. Pensions	8,622 75
3. Secours	1,570 »
4. Écritures et service des recettes	430 »
5. Achat de 21,400 francs d'obligations du Crédit communal 3 p. $\frac{0}{0}$	19,588 90
6. Reliquat le 31 décembre 1910	2,521 45
ENSEMBLE fr.	<u>33,032 80</u>

III. — AVOIR SOCIAL.

	VALEURS.	INTÉRÊTS.
Capital inscrit au Grand-livre 4 1/2 p. 0/0 du Crédit communal, le 31 décembre 1909. 402,000 »		18,090 »
par suite de la conversion en 3 p. 0/0 de 9,400 fr. d'obligations sorties au tirage au sort.		
Capital inscrit au Grand-livre 3 p. 0/0 du Crédit communal, augmenté des 9,400 francs précités convertis en 9,800 francs d'obligations 3 0/0 et de 24,400 francs d'achats	234,900 »	6,987 »
Capital inscrit au Grand-livre de la Dette publique belge 2 1/2 p. 0/0	60,000 »	1,500 »
TOTAUX. fr.	693,900 »	26,547 »
Numéraire en caisse le 8 janvier 1914	2,524 45	»
ENSEMBLE. fr.	696,424 45	26,547 »
Progression des intérêts sur 1910	534 »	

COMPOSITION DES COMITÉS EN 1911.

COMITÉ CENTRAL.

Bureau de la Classe des beaux-arts.

MM. É. MATHIEU, directeur de la Classe;
SOLVAY, vice-directeur;
MARCHAL (le chev. EDM.), secrétaire perpétuel, trésorier.

Membres délégués de la Classe.

MM. ERN. ACKER;
FRÉDÉRIC, LÉON;
H. HYMANS, secrétaire du Comité central;
ÉM. JANLET;
SOLVAY;
TINEL.

Sous-comité d'Anvers.

N.

Sous-comité de Gand.

M. F. VAN DER HAEGHEN, président.

Sous-comité de Liège.

M. RADOUX, président.

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION.

(10 janvier 1911.)

Donateurs.

LE ROI LÉOPOLD I^{er};
LE ROI LÉOPOLD II;
BRAEMT (JOSEPH);
GALLAIT (LOUIS);
HERBO (LÉON);
MARKELBACH (ALEXANDRE);
MARLIER (Madame Veuve) et ses enfants;
SIGART (FLORENT);
VAN CUTSEM (HENRI);
SOCIÉTÉ ROYALE D'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS
D'ANVERS;
SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DES AQUARELLISTES;
EXPOSITIONS TRIENNALES DE BRUXELLES, DE GAND;
CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DE BRUXELLES;
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LIÈGE.

Membres honoraires.

	Quotité par an.
ACKER, Ernest (de l'Académie), architecte, chaussée de Charleroi, 94, à Saint-Gilles lez-Bruxelles	12
BRUNFAUT, Jules (de l'Académie), architecte, avenue Molière, 104, à Uccle	12
DE LALAING, le comte Jacques (de l'Académie), rue Ducale, 43, à Bruxelles	15
ERRERA (M ^{me} Marie), rue Royale, 14, à Bruxelles	20
FOLOGNE, Égide, architecte honoraire du Palais du Roi, rue de Hongrie, 72, à Saint-Gilles lez-Bruxelles	12

HYMANS, Henri (de l'Académie), conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque royale, rue des Deux-Églises, 15, à Bruxelles	12
JANLET, Émile (de l'Académie), architecte, rue Félix Delhasse, 25, à Saint-Gilles lez-Bruxelles	12
LAMBERT (le baron), membre de la Commission directrice des Musées royaux, rue d'Egmont, 2, à Bruxelles	20
LENAIN, Louis (de l'Académie), chaussée de Vleurgat, 276, à Ixelles.	12
MARCHAL (le chev. Edm.), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, rue de la Poste, 63, à Saint-Josse-ten-Noode	12
SOLVAY, Lucien (de l'Académie), rue Gachard, 76, à Bruxelles.	12
TINEL, Edgard (de l'Académie), directeur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, place du Petit-Sablon, 17.	12
VANDER HAEGHEN, Ferdinand (de l'Académie), bibliothécaire en chef de l'Université, Fossé d'Othon, 2, à Gand.	12

Membres effectifs.

ABATTUCCI, P., artiste peintre, professeur à l'École des Arts décoratifs de Molenbeek-Saint-Jean, rue François-Stroobant, 30, à Ixelles	12
ABRAS, Philippe-Gustave-Ghislain, professeur à l'Académie de musique, rue du Collège, 25, à Namur	12
ALLAERT, Polydore-François, peintre, rue Basse-des-Champs, 15, à Gand	12
ANTOINE, Charles-Léon, professeur à l'Académie de musique, rue Émile Cuvelier, 43, à Namur	12
AUDELHOF, Frans, directeur de l'École de musique de Turnhout	12
AUDELHOF fils, Auguste, musicien, rue de l'Instruction, 22, à Bruxelles.	12

BASELEER, Richard, peintre, rue Coeberger, 16, à Anvers	12
BRAECKE, Pierre, sculpteur, rue de l'Abdication, 34, à Bruxelles	12
CANTILLON, Émile, sculpteur, professeur à l'Académie des beaux-arts, avenue Guffens, 32, à Hasselt	12
CHARLIER, Guillaume, sculpteur, avenue des Arts, 16, à Bruxelles	12
COPPENS, Omer, peintre, rue des Champs-Élysées, 70, à Ixelles	12
DE GROOT, G. (de l'Académie), sculpteur, avenue Louise, 484, à Bruxelles	12
DE JANS, Édouard-Bernard, peintre, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, rue Schul, 33, à Anvers	12
DE RUDDER, Isidore, sculpteur, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, rue de Hennin, 74, à Ixelles	12
DE RUYTER, André, littérateur, rue Boisot, 28, à Anvers (Sud).	12
DIERCKX, Pierre, directeur de l'Académie de dessin de Tamise	12
FARASYN, Edgar, peintre, rue Mercator, 102, à Anvers	12
FRÉDÉRIC, Léon (de l'Académie), peintre, chaussée de Haecht, 208, à Schaerbeek	12
GOEYENS, Alphonse, professeur au Conservatoire royal de musique de Bruxelles, rue Saint-Bernard, 186, à Saint-Gilles	12
HERMANS, Ch. (de l'Académie), peintre, avenue Louise, 290, à Bruxelles	12
HERTOGS, Joseph, architecte, chaussée de Malines, 182, à Anvers	12
HOUYOUX, Léon, peintre, avenue de la Forêt, 69, à Auderghem	12
KERCKX, Jean, sculpteur, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, chaussée de Malines, 113, à Anvers	12
LAGAE, Jules, sculpteur, avenue Michel-Ange, 8, à Bruxelles.	12
LAUREYS, Armand, professeur à l'École normale des arts du dessin de Saint-Josse-ten-Noode, rue de l'Abondance, 23, à Saint-Josse-ten-Noode	12

LUFFIN, Victor, professeur à l'Académie de musique, rue Emile Cuvelier, 30, à Namur	12
LYNEN, Amédée, peintre, rue de la Roue, 6, à Bruxelles.	12
MATHIEU, Émile (de l'Académie), directeur du Conservatoire royal de musique, rue Haut-Port, 56, à Gand.	12
MOTTE, Émile, directeur de l'Académie des beaux-arts de Mons, avenue des Sept-Bonniers, 140-142, à Forest lez-Bruelles	12
PELLENS, Édouard, professeur de gravure sur bois à l'Institut supérieur des beaux-arts, rue de Vénus, 57, à Anvers.	12
PION, Louis, peintre, directeur de l'Académie des beaux-arts de Tournai.	12
PORTIELJE, Edward, peintre, rue Kets, 68, Anvers (Borghout).	12
PORTIELJE, Gérard, peintre, rue de l'Harmonie, 80, à Anvers.	12
RADOUX, Théodore (de l'Académie), directeur du Conservatoire royal de musique de Liège, boulevard Piercot, 29, à Liège.	12
ROOSES, Max. (de l'Académie), conservateur du Musée Plantin-Moretus, rue de la Province (Nord), 83, à Anvers . .	12
RUL, Henri, peintre, rue du Moulin, 43, à Deurne lez-Anvers.	12
SIX, François, professeur à l'Académie de musique de Namur, rue Wodon, 20, à Namur	12
SOUBRE, Léon, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, directeur de l'École de musique de Saint-Gilles, rue Charles-De Groux, 40, à Bruxelles . . .	12
SOUBRE, Léon, fils, violoncelliste au Théâtre royal de la Monnaie, chaussée de Waterloo, 319, à Saint-Gilles. . .	12
STROBANT, François, peintre, rue d'Édimbourg, 8, à Ixelles.	12
TIMMERMANS, H., peintre, rue Van Diepenbeek, 46, à Anvers	12
TOMBU, Léon, directeur de l'École de dessin académique et peintre, à Huy.	12

VAN BIESBROECK, Louis, sculpteur, professeur honoraire de l'Académie des beaux-arts de Gand, avenue Hamoir, 38, à Uccle lez-Bruxelles	12
VAN DANNE-SYLVA, Émile, peintre, rue Lincoln, 55A, à Uccle.	12
VANDEN EYCKEN, Charles, peintre, rue du Moulin, 77, à Saint-Josse-ten-Noode	12
VANDER LOO, peintre, chaussée d'Anvers, 166, à Vieux-Dieu.	12
VAN ENGELEN, Pierre, peintre, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, rue du Moulin, 50, à Anvers . . .	12
VAN HALEN, Henri, graveur, rue Vogler, 27, à Schaarbeek .	12
VAN KUYCK, Fr., peintre, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, rue Albert von Bary, 13, à Anvers	12
VAN LEEMPUTTEN, Frans, peintre, professeur à l'Institut supérieur des beaux-arts, rue du Grand-Chien, 24, à Anvers	12
VAN STRYDONCK, Guillaume, peintre, professeur à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, rue Souveraine, 94, à Ixelles.	12
VERPLANCKE, Bern., ancien professeur à l'Académie des beaux-arts de Gand, rue de Belle-Vue, 108, à Gand . .	12
VINGOTTE, Thomas (de l'Académie), sculpteur, professeur à l'Institut supérieur des beaux-arts d'Anvers, rue de la Consolation, 101, à Schaarbeek	12
VULNERS, Isidore-Alex., professeur à l'École de musique de Namur, rue de l'Étoile, 8, à Namur	12
WANTE, Paul, professeur de musique à la Maison de Melle, rue de la Caverne, 23, à Gand	12
WAUTERS, Émile (de l'Académie), peintre, rue Souveraine, 83, à Ixelles	12
WINDERS, Jacques (de l'Académie), architecte, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, 85, rue du Péage, à Anvers	12
WOTQUENNE, Alfred, secrétaire-préfet des études du Conservatoire royal, place du Petit-Sablon, 16, à Bruxelles . .	12

Avis essentiel. Les membres effectifs qui négligent de faire connaître en temps opportun leur changement de domicile, s'exposent à être considérés comme ayant renoncé à faire partie de l'Association.

N. B. M. Édouard De Biefve avait légué, par testament, dix mille francs à la Caisse centrale des artistes. Mais celle-ci, n'ayant pas la personification civile, n'a pu entrer en possession de cette somme.

La Caisse invite donc les personnes qui voudraient l'avantager par disposition testamentaire, à spécifier que leur legs est destiné à la Classe des beaux-arts avec affectation à la Caisse centrale des artistes belges.

Publications académiques depuis la réorganisation, en 1816

- Mémoires*, t. I à LIV; in-4°. — *Mémoires couronnés et Mémoires des savants étr.*, t. I à LXXII; in-4°. — *Mémoires couronnés et autres Mémoires* (Coll. in-8°). T. I à LXXVI. — *Tables des Mémoires* (1816-1857 et 1858-1878). In-18.
- Table des Mémoires*, nouvelle édition, 1772-1897; in-8°.
- Mémoires*, nouv. sér. (*Classe des sciences*): in-4°, t. I, III (4^o fasc.); in-8°, t. I, II.
- Mémoires*, nouv. sér. (*Classe des lettres*): in-4°, t. I à V; in-8°, t. I-VI.
- Table de logarithmes à 12 décimales*; par Namur et Mansion, 1877.
- Bulletins*, 1^{re} série, tomes I à XXIII; 2^{me} série, t. I à L; 3^{me} série, t. I à XXXVI; *Appendice*, 1854; *Classe des sciences*, 1899-1909; *Classe des lettres et des sciences morales et politiques et Classe des beaux-arts*, 1899-1909. In-8°. — *Tables générales*, 1^{re} série, t. I à XXIII (1832 à 1856), 1858; 2^{me} série, t. I à XX (1857 à 1866); t. XXI à L (1867-1880); 3^{me} série, t. I à XXX (1881 à 1895), XXXI à XXXVI (1896 à 1898), 5 vol. in-8°.
- Bibliographie académique*: édit. de 1854, 1874, 1886, 1896 et 1907-1909, in-18.
- Centième anniversaire de fondation de l'Académie* (1772-1872). 2 vol. gr. in-8°.
- Catalogue de la bibliothèque de l'Académie*, 1850; 1 vol. in-8°. *Id.*; 1^{re} partie: Sociétés, Recueils périodiques, etc., 1881, 2^{de} partie: Sciences, 1883; 2^{de} partie, 2^d fasc.: Lettres, 1887; 3^o fasc., sciences mor. et pol. et beaux-arts, in-8°.
- Catalogue de la bibliothèque du baron de Stassart*, 1863; in-8°.
- Annuaire*, années 1855 à 1911, 77 vol. in-18.
- Règlements et documents concernant les trois Classes*: éditions de 1896 et de 1905, in-18.

MONUMENTS DE LA LITTÉRATURE FLAMANDE.

- OEUVRES DE VAN MAERLANT: *Der Naturen Bloeme*, t. I, publié par J. Bormans, 1857; 1 vol. in-8°. — *Rymbybel*, avec *Glossaire*, publié par J. David, 1859; 3 vol. in-8°. — *Alexanders Geesten*, publié par Snellaert, 1860-1862; 2 vol. in-8°. — *Nederlandsche gedichten*, publiées par le même, 1869, in-8°. — *Parthoupeus*, publié par J. Bormans, 1871; in-8°. — *Spiegel der Wijsheit van Jan Praet*, publié par le même, 1872; in-8°.

OEUVRES DES GRANDS ÉCRIVAINS DU PAYS (IN-8°).

- Chastellain*, par le baron Kervyn, 8 vol. — *Froissart*: 1^{er} livre des chroniques, par le même, 2 vol. — *Œuvres de Froissart*, par le même, avec *Poésies et Glossaire*, par A. Scheler; 29 vol. — *Commines*, par le baron Kervyn; 3 vol. — *Jehan Le Bel*, par M.-L. Polain; 2 vol. — *Jean et Baudouin de Condé*, par A. Scheler; 3 vol. — *Li ars d'amour*, par Jules Petit; 2 vol. — *Cleomadès, d'Adenez li Rois*, par A. Van Hasselt; 2 vol. — *Watriquet de Couvin*, par A. Scheler. — *Les enfances Ogier; Berte aus grans pies; Bueves de Commarchis, d'Adenez li Rois; Les Trouvères belges du XII^e au XIV^e siècle; Li Bastars de Buillon*, par A. Scheler. — *Récits d'un Bourgeois de Valenciennes* (XIV^e s.), par le baron Kervyn. — *Ghillebert de Lannoy*, par Ch. Potvin. — *Li Muisis*, par le baron Kervyn; 2 vol. — *Jean Lemaire (de Belges)*, 4 vol. et une Notice sur sa vie, par J. Stecher. — *Li Regret Guillaume*, par A. Scheler.

BIOGRAPHIE NATIONALE.

- Biographie nationale*, t. I à XX; 1866-1911; 20 vol. gr. in-8°.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

- Collection de chroniques belges inédites*, publiées par ordre du Gouvernement; 120 vol. in-4°.
- Comptes rendus des séances*: 1^{re} sér., 16 vol.; 2^{me} sér., 12 vol.; 3^{me} sér., 14 vol.; 4^{me} sér., 17 vol.; 5^{me} sér., t. I-XI; à partir de 1902, t. LXXI-LXXVIII. — *Tables des 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e séries*. — *Annexes aux Bulletins*; en tout 118 volumes.